

FISA_2026-2027_MCC Mécanique Production 3A-S5

Formation d'Ingénieur de ENIM-ITI "Mécanique et Production"																			Effectifs de l'année																
Année de formation						3A FA S5						(S.J.M/L1+602 / S.J/S/L1M02)									2	2	4												
Année universitaire						26-27																													
												Totaux année			72	185	64	294	30																
															321															MCC de 1ère session			MCC de 2ème session		
ECTS	Sem	Site	Code UE	Code Ect	Code liste	Intervenants	Nature de l'élément	Intitulé		CM	TD	TP	Perso	Coef	Responsable de la matière	Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...			Nb. gr. CM	Nb. gr. TD	Nb. gr. TP											
11			S.J/L1M11		S.J/L1M03		UE	UE « Formation Scientifique pour l'Ingénieur		48	64	36	166	11																					
			S.J/L1M11	S.JEL1M39	S.J/L1M11	Mathieu Bohr / Roxane Masson	EC	Mathématiques		15	15		50	2,5	Mathieu Bohr	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)			2	2												
			S.J/L1M11	S.JEL1M40	S.J/L1M11	Laurent Faure / Sylvain Philippon / Yves Vallier	EC	Mécanique générale		13	13	8	72	3	Laurent Faure	D5	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)			2	2	4											
			S.J/L1M11	S.JEL1M41	S.J/L1M11	Olivier Habert	EC	Informatique Industrielle		8	8	16	24	2,5	Olivier Habert	D5	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)			2	2	4											
			S.J/L1M11	S.JEL1M42	S.J/L1M11	David Chapron / Georges Stentz	EC	Electricité		12	12	12	20	3	Georges Stentz	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)			2	2	4											
			S.J/L1M11	S.JEL1M01	S.J/L1M46	Mathieu Bohr	EC	Soutien Mathématiques					16		Mathieu Bohr		NON		Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)				1												
9,5			S.J/L1M12		S.J/L1M03		UE	UE « Formation Métier		22	62	28	60	9,5																					
			S.J/L1M12	S.JEL1M43	S.J/L1M12	Cédric Frayard / Jean-Jacques Fundenberger / David Gris	EC	Robotique		8	8	8	20	2	Cédric Frayard	CC, D5	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)			2	2	4											
			S.J/L1M12	S.JEL1M44	S.J/L1M12	Bertrand Pagon / Florimond Gossé	EC	Procédé commande numérique		14	14	20	24	4	Bertrand Pagon	CC, D5	OUI	Oral (hâble ou TP)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)			2	2	4											
			S.J/L1M12	S.JEL1M45	S.J/L1M12	Lionel Debuissou / Bruno Persello	EC	Construction mécanique : Fondamentaux		16		16	1,5	Lionel Debuissou	D5	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)				2													
			S.J/L1M12	S.JEL1M46	S.J/L1M12	Gilles Forthoffler / Emmanuel Guilberteau / Gabriel Mele / Bruno Persello	EC	Séminaire CAO					24	2	Gilles Forthoffler	D5	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)					4											
3,5			S.J/L1M13		S.J/L1M03		UE	UE « Formation Humaine et à l'Encadrement		2	55	0	68	3,5																					
			S.J/L1M13	S.JEL1M47	S.J/L1M13	Géraldine Anstett - Badr Boukhari	EC	Langues vivantes (Anglais)		27		38	2,5	Géraldine Anstett	CC, D5	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)				2													
			S.J/L1M13	S.JEL1M48	S.J/L1M13	Véronique Pardonnet	EC	Expression écrite		12		30	1	Véronique Pardonnet	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)				2													
			S.J/L1M13	S.JEL1M49	S.J/L1M13	Joanne Brzuskievitz	EC	Ressources bibliographiques		2		0	0	Joanne Brzuskievitz		NON							4												
			S.J/L1M13	S.JEL1M50	S.J/L1M13	Laurent Faure	EC	Ingénierie et méthodes		2	14	0		0	Laurent Faure							1	2												
6			S.J/L1M14		S.J/L1M03		UE	UE « Formation en Entreprise		0	4	0	6																						
			S.J/L1M14	S.JEL1M14	S.J/L1M14	Tuteur académique et maître d'apprentissage	EC	Cahier des charges du 1er projet			4		6	Laurent Faure	Projet	OUI		En cas de projet non validé, un travail complémentaire sera demandé et une nouvelle date de validation sera programmée.	La nouvelle évaluation remplace celle de la 1ère session.				48												
				S.J/L1M03	S.J/M624L		EF	Moyenne avant bous ou malus																											
				S.J/L1M01	S.J/M624L		EF	Bonus associatif																											
				S.J/L1M02	S.J/M624L		EF	Malus absences																											

FISA_2026-2027_MCC Mécanique Production 3A-S6

Formation d'Ingénieur de ENIM-ITI "Mécanique et Production"

Année de formation 3A FA S6 (5JUL1-602 / 6JSL1M03)
Année universitaire 26-27

Année de formation		3A FA S6		(5/JUL1-602 / 6JSL1M03)												Effectifs de l'année							
Année universitaire		26-27												2				2		4			
												Totaux année											
												325											
																MCC de 1ère session				MCC de 2ème session			
ECTS	Semestre	Code UE	Code Ect	Code liste	Intervenants	Nature de l'élément	Intitulé						MCC de 1ère session				MCC de 2ème session						
							CA	TD	TP	Perso	Coef	Responsable de la matière	Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Nb. gr. CA	Nb. gr. TD	Nb. gr. TP				
10		6JUL1M11		6JOL1M05		UE	UE - Formation Scientifique pour l'Ingénieur	35	51	28	158	10											
		6JUL1M11	6JEL1M37	6JUL1M11	Mathieu Bohr / Roxane Masson	EC	Mathématiques	10	10		50	2	Mathieu Bohr	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	2	2				
		6JUL1M11	6JEL1M38	6JUL1M11	Laurent Faure / Sylvain Philippon	EC	Mécanique générale	8	8		72	1,5	Laurent Faure	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	2	2				
		6JUL1M11	6JEL1M39	6JUL1M11	Romuald Stock	EC	Informatique/Algorithmique	16	12	20	2,5		Romuald Stock	Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)		2	4			
		6JUL1M11	6JEL1M40	6JUL1M11	Gilles Forthoffer / Nicolas Herlison	EC	Dimensionnement des structures	17	17	16	16	4	Gilles Forthoffer	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	2	2	4			
10,5		6JUL1M12		6JOL1M05		UE	UE - Formation Métier	11	79	28	51	10,5											
		6JUL1M12	6JEL1M41	6JUL1M12	Cédric Frayard / David Gris	EC	Robotique			12	20	1	Cédric Frayard	Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)			4			
		6JUL1M12	6JEL1M42	6JUL1M12	Thierry Lambert	EC	Procédé usinage	11	11	16	10	3,5	Thierry Lambert	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	2	2	4			
		6JUL1M12	6JEL1M43	6JUL1M12	Lionel Debusson / Gilles Forthoffer / Bruno Persello	EC	Construction mécanique		32		18	3	Lionel Debusson	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)			4			
		6JUL1M12	6JEL1M44	6JUL1M12	Claude Cimatti / Hervé Teutsch	EC	Lean Manufacturing		36		5	3	Claude Cimatti	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)		2				
3,5		6JUL1M16		6JOL1M05		UE	UE - Formation Humaine et à l'Encadrement	2	74	9	38	3,5											
		6JUL1M16	6JEL1M45	6JUL1M13	Géraldine Anstett - Badr Boukhari	EC	Langues vivantes (anglais) et certification TOEFL		19	9	38	2,5	Géraldine Anstett	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)		2				
		6JUL1M16	6JEL1M48	6JUL1M13	CCI formation	EC	Langues vivantes (séminaire d'anglais)		24			1	CCI formation	CC, DS	NON					3			
		6JUL1M16	6JEL1M46	6JUL1M3L	Laurent Faure	EC	Ingénierie et méthodes		2	31		0	Laurent Faure		NON				1	2			
6		6JUL1M14		6JOL1M05		UE	UE - Formation en Entreprise	0	8	0		6											
		6JUL1M14	6JEL1M14	6JUL1M14	Tuteur académique et maître d'apprentissage	EC	Validation du 1er projet et cahier des charges du 2ème projet		8			6	Laurent Faure	Projet	OUI	En cas de projet non valide, un travail complémentaire sera demandé et une nouvelle date de validation sera programmée.	nouvelle évaluation remplace celle de la 1ère session.			48			
			6JFL1M03	5JUL24L		EF	Moyenne avant bonus ou malus																
			6JFL1M01	5JUL24L		EF	Bonus associatif																
			6JFL1M02	5JUL24L		EF	Malus absences																

FISA_2026-2027_MCC Mécanique Production 4A-S7

Formation d'Ingénieur de ENIM-ITI "Mécanique et Production"													Effectifs de l'année								
Année de formation		4A FA S7		(7JML1+602 / 7JSL1M03)										2	2	4					
Année universitaire		26-27																			
				Totaux année				72	205	24	147	30									
								301													
								MCC de 1ère session			MCC de 2ème session										
ECTS	Semestre	Code UE	Code ELI	Code liste	Intervenants	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	Perso	Coef	Responsable de la matière	Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Nb. gr. CM	Nb. gr. TD	Nb. gr. TP	
6,5	7JUL1M09	7JUL1M32	7JUL1M33	7JUL1M04	Cédric FRAYARD - Jean-Jacques FUNDENBERGER	UE	UE • Formation Scientifique pour l'Ingénieur	31	31	24	78	6,5	Cédric FRAYARD	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	2	2		
								12	12	20	2										
								9	9	8	40	2									
9,5	7JUL1M09	7JUL1M34	7JUL1M09	7JUL1M04	François LEONARD	UE	UE • Formation Métier	10	10	16	18	2,5	François LEONARD	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	2	2	4	
								12	120	0	4	9,5									
								4	28	16	2,5										
7JUL1M04	7JUL1M35	7JUL1M14	7JUL1M04	Pierre-Antoine CLAUDON - Lionel DERJUSSON Lionel - Nicolas HERLUESEN - Bruno PERSELLO	EC	Construction mécanique	4	28	16	2,5	Nicolas HERLUESEN	Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	2	4				
							16	16	15	1,5											
							4	4	0	0											
7JUL1M04	7JUL1M36	7JUL1M14	7JUL1M04	Romain STOCK	EC	Informatique - Bases de données	16	16	15	1,5	Romain STOCK	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	2	2				
							4	4	0	0											
							60	8	4,5												
7JUL1M04	7JUL1M37	7JUL1M14	7JUL1M04	Daniel ROY	EC	S.S.E.	4	4	0	0	Daniel ROY	Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	2	2				
							60	8	4,5												
							60	8	4,5												
7JUL1M04	7JUL1M38	7JUL1M14	7JUL1M04	Claude CHATTI - Hervé TEUTSCH	EC	Six Sigma	60	8	4,5	Claude CHATTI	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	2	2					
							4	12	4									1			
							29	50	0									26	4		
7JUL1M04	7JUL1M39	7JUL1M14	7JUL1M04	David BOURGUEJON	UE	UE • Formation Humaine et à l'Encadrement	4	12	4	1	David BOURGUEJON	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	2	2					
							29	50	0	26								4			
							29	50	0	26								4			
7JUL1M04	7JUL1M40	7JUL1M11	7JUL1M04	Bernard AYASSE	EC	Stratégie - Gestion	12	12	16	2	Bernard AYASSE	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	2	2				
							12	12	10	2											
							1	1	0	0											
7JUL1M04	7JUL1M41	7JUL1M11	7JUL1M04	Muriel BARCZAK	EC	Management	12	12	10	2	Muriel BARCZAK	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	2	2				
							1	1	0	0											
							1	1	0	0											
7JUL1M04	7JUL1M42	7JUL1M11	7JUL1M04	Sophie HENNEQUIN	EC	Performanse	1	1	0	0	Sophie HENNEQUIN	NON				1	46				
							4	26	0	0											
							4	26	0	0											
7JUL1M04	7JUL1M43	7JUL1M04	7JUL1M04	Laurent FAURE	EC	Ingénierie et méthodes	4	26	0	0	Laurent FAURE	NON				2	2				
							0	4	0	10											
							0	4	0	10											
7JUL1M04	7JUL1M44	7JUL1M12	7JUL1M04	Tuteur académique et maître d'apprentissage	UE	UE • Formation en Entreprise	0	4	0	10	Laurent FAURE	Projet	OUI	En cas de projet non valide, un travail complémentaire sera demandé et une nouvelle date de validation sera programmée.	La nouvelle évaluation remplace celle de la 1ère session.	46					
							4	10	10												
							4	10	10												
7JUL1M02	7JUL1M01	7JUL1M02	7JUL1M01	Moyenne avant bonus	EF																
																				EF	Bonus associatif
																				EF	Bonus associatif

23/05/2026

FISA_2026-2027_MCC Mécanique Production 5A-S9

Formation d'Ingénieur de ENIM-ITI "Mécanique et Production"

Année de formation 5A-S9 (9JML1-502 / 9JSL1M02)
Année universitaire 26-27

Année de formation		5A 59	(9/JML1-502 / 9/JSL1M02)												Effectifs de l'année												
Année universitaire		26-27											2			2		4									
			Totaux année										57			131			90			160			30		
													278														
													CM			TD			TP			Perso			Coef		

FISA_2026-2027_MCC Mécanique Production 5A-S10

Formation d'Ingénieur de ENIM-ITI "Mécanique et Production"

Année de formation 5A S10 (9JML1-502 / 0JSL1M02)
Année universitaire 26-27

Année de formation		SA S10		(9JUIL1 / 0JUL1M02)													Effectifs de l'année																																																																								
Année universitaire		26-27															2			2			4																																																																		
						Totaux année						295						MCC de 1ère session						MCC de 2ème session																																																																	
						Intrinsèque						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP					
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière						Modalités d'évaluation						Possibilité de 2e session						Nature de l'épreuve						La note de 2e session remplace...						Nb. gr. CM						Nb. gr. TD						Nb. gr. TP											
						CM						TD						TP						Perso						Coef						Responsable de la matière																																																					

FISA 2026-2027 MCC Métiers du Nucléaire 3A-S5

Formation d'Ingénieur de ENIM FISA Métiers du nucléaire"

Année de formation	3A FA S5	(5JML1-602 / 5JSL1M02)
Année universitaire	26-27	

Année universitaire							Totaux année		116		179		59		364		30				Erreurs de calcul	
									354										MCC de 1ère session		MCC de 2ème session	
ECTS	Séme	Code UE	Code Eit	Code liste	Intervenants	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	Perso	Coef	Responsable de la matière	Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Nb. gr. CM	Nb. gr. TD	Nb. gr. TP		
10	SJUL1M15		SJUL1M04			UE	Formation Scientifique pour l'Ingénieur	48	64	20	182	10										
	SJUL1M15	SJEL1M18	SJUL1M15		Aurélié Pauli	EC	Mathématiques	12	12		50	2	Aurélié Pauli	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)					
	SJUL1M15	SJEL1M19	SJUL1M15		François Rimbert	EC	Mécanique générale	12	12		72	2	François Rimbert	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)					
	SJUL1M15	SJEL1M20	SJUL1M15		Romuald Stock	EC	Informatique/Algorithmique		16		20	1	Romuald Stock	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)					
	SJUL1M15	SJEL1M51	SJUL1M15		Félix Ocana	EC	Energetique : mécanique des fluides	12	12		20	2	Félix Ocana	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)					
	SJUL1M15	SJEL1M22	SJUL1M15		Georges Stentz	EC	Electricité	12	12		20	3	Georges Stentz	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)					
9	SJUL1M09		SJUL1M04			UE	Formation Métier	48	56	27	104	9										
	SJUL1M09	SJEL1M23	SJUL1M09		Lionel Deubisson	EC	Construction mécanique		16		16	2	Lionel Deubisson	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)					
	SJUL1M09	SJEL1M24	SJUL1M09			EC	Déconstruction – Robotique	8	8	20	2		Félix Ocana	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)					
	SJUL1M09	SJEL1M33	SJUL1M09		Antoine Guittion	EC	Introduction à la physique nucléaire	6	6		14	1	Antoine Guittion	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)					
	SJUL1M09	SJEL1M34	SJUL1M09		Arnaud Boquet	EC	Organisation d'un CNPE	6	6		18	1	Arnaud Boquet	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)					
	SJUL1M09	SJEL1M35	SJUL1M09		Arnaud Boquet / Jérôme Sour	EC	Culture sûreté et réglementation	8	8		18	1	Jérôme Sour	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)					
	SJUL1M09	SJEL1M36	SJUL1M09		Arnaud Boquet / Jérôme Sour	EC	Prévention des risques et radioprotection	12	12		18	2	Arnaud Boquet	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)					
	SJUL1M09	SJEL1M37	SJUL1M21		Félix Ocana, conférenciers	EC	Présentation de la filière nucléaire, cycle de conférences (passerport) et visites	8	8		7	0	Félix Ocana		NON							
5	SJUL1M10		SJUL1M04			UE	Formation Humaine et à l'Encadrement	20	55	12	78	5										
	SJUL1M10	SJEL1M29	SJUL1M10		Véronique Pardonnet	EC	Expression écrite	12	30		1		Véronique Pardonnet	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)					
	SJUL1M10	SJEL1M30	SJUL1M10		Géraldine Anstett	EC	Langues vivantes (Anglais)	24	38		2		Géraldine Anstett	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)					
	SJUL1M10	SJEL1M38	SJUL1M10		Bernard Ayasse	EC	Management des opérations (qualité)	10	10	8	10	2	Bernard Ayasse	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)					
	SJUL1M10	SJEL1M52	SJUL1M31		Joanne Brzuskiewicz	EC	Ressources bibliographiques				2		Joanne Brzuskiewicz		NON							
	SJUL1M10	SJEL1M31	SJUL1M31		Félix Ocana	EC	Travail collaboratif et projets	10	9		2		Félix Ocana		NON							
6	SJUL1M08		SJUL1M04			UE	Formation en Entreprise	0	4	0		6										
	SJUL1M08	SJEL1M32	SJUL1M08		Tuteur académique et maître d'apprentissage	EC	Cahier des charges du 1er projet		4			6	Félix Ocana	Projet	OUI	En cas de mini-projet non validé, un travail complémentaire sera demandé et une nouvelle date de validation sera programmée.	La nouvelle évaluation remplace celle de la 1ère session.				24	
	SJUL1M03	SJUL1M24L				EF	Moyenne avant bous ou malus															
	SJUL1M01	SJUL1M24L				EF	Bonus associatif															
	SJUL1M02	SJUL1M24L				EF	Malus absences															

FISA_2026-2027_MCC Métiers du Nucléaire 3A-S6

Formation d'Ingénieur de FISA Métiers du Nucléaire*

Année de formation 3A FA S6 (S/JML1-1402 / 6/JSL1402)
Année universitaire 26-27

Année de formation		3A FA 56		(5.BM1-1-402 / 6.JSL1M02)															Effectifs de l'année		
Année universitaire		26-27				Totaux année													1	1	2
						358															
																			MCC de 1ère session		
																			Modalités d'évaluation		
																			Possibilité de 2e session		
																			MCC de 2ème session		
																			Nature de l'épreuve		
																			La note de 2e session remplace...		
																			Nb. gr. CM	Nb. gr. TD	Nb. gr. TP
ECTS	Semestre	Code UE	Code ETI	Code liste	Intervenants	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	Perso	Coef	Responsable de la matière								
14		6.JSL1M15		6.JOL1M03		UE	Formation Scientifique pour l'Ingénieur	56	56	60	194	14									
		6.JSL1M15		6.JEL1M16	Charlotte Euvrand	EC	Mathématiques	12	12		50	2	Charlotte Euvrand	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1		
		6.JSL1M15		6.JEL1M17	François Rimbert	EC	Mécanique générale	12	12	8	72	3	François Rimbert	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	2	
		6.JSL1M15		6.JEL1M18	Romuald Stock	EC	Informatique/Algorithmique			12	20	1	Romuald Stock	Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)			2	
		6.JSL1M15		6.JEL1M19	Laurent Verdun	EC	Dimensionnement des structures	12	12	16	16	3	Laurent Verdun	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	2	
		6.JSL1M15		6.JEL1M47	Kévin Huynen Cislak	EC	Energétique : thermodynamique	12	12	8	20	3	Kévin Huynen Cislak	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	2	
		6.JSL1M15		6.JEL1M21	Adrien Koessler	EC	Informatique Industrielle	8	8	16	16	2	Adrien Koessler	CC, DS	OUI	Oral (shéile ou TP)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	2	
8		6.JUL1M09		6.JOL1M03		UE	Formation Métier	28	72	23	62	8									
		6.JSL1M09		6.JEL1M22	Lionel Debulson	EC	Construction mécanique	32			16	2	Lionel Debulson	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)		1		
		6.JSL1M09		6.JEL1M33	François Robelin	EC	Constitution et fonctionnement d'une centrale nucléaire	20			10	2	François Robelin	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)		1		
		6.JSL1M09		6.JEL1M34	Arnaud Boquet / Jérôme Sour	EC	Culture sûreté et Réglementation	16	16		16	2	Jérôme Sour	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1		
		6.JSL1M09		6.JEL1M35	Arnaud Boquet / Jérôme Sour	EC	Prévention des risques & radioprotection	4	4	16	20	2	Arnaud Boquet	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	2	
		6.JSL1M09		6.JEL1M36	Félix Ocana, conférenciers	EC	Présentation de la filière nucléaire / cycle de conférence (passeport) et visites	8		7		0	Félix Ocana	Projet	NON			1		2	
2		6.JSL1M10		6.JOL1M03		UE	Formation Humaine et à l'Encadrement	10	41	4	38	2									
		6.JSL1M10		6.JEL1M27	Géraldine Anstett	EC	Langues vivantes (Anglais) et examen TOEIC		27		38	2	Géraldine Anstett	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)		1		
		6.JSL1M10		6.JEL1M29	Félix Ocana	EC	Travail collaboratif et projets	10	14	4			Félix Ocana		NON			1	1		
6		6.JSL1M08		6.JOL1M03		UE	Formation en Entreprise	0	8	0		6									
		6.JSL1M08		6.JEL1M30	Tuteur académique et maître d'apprentissage	EF	Validation du 1er projet et cahier des charges du 2ème projet		8			6	Félix Ocana	Projet	OUI	En cas de mini-projet non validé, un travail complémentaire sera demandé et une nouvelle date de validation sera programmée.	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)			24	
				6.JFL1M03	5.BM1-24L	EF	Moyenne avant bonus ou malus														
				6.JFL1M01	5.BM1-24L	EF	Bonus associatif														
				6.JFL1M02	5.BM1-24L	EF	Malus absences														

FISA_2026-2027_MCC Métiers du Nucléaire 4A-S7

Formation d'Ingénieur de ENIM FISA Métiers du nucléaire"														Effectifs de l'année						
Année de formation 4A F4 S7 (7JUL1-602 / 7JUL1M03)														1	1	1				
Année universitaire 26-27																				
														Totaux année						
														354	170	71				
														254	30					
														MCC de 1ère session						
														MCC de 2ème session						
ECTS	Séme stre	Code UE	Code EIt	Code liste	Intervenants	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	Perio	Coef	Responsable de la matière	Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Nb. gr. CM	Nb. gr. TD	Nb. gr. TP
9	7JUL1M05			7JUL1M05		UE	Formation Scientifique pour l'Ingénieur	58	58	16	126	9								
	7JUL1M05		7JEL1M15	7JUL1M05	Aurélié Paul	EC	Mathématiques	10	10		30	2	Aurélié Paul	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	
	7JUL1M05		7JEL1M16	7JUL1M05	Laurent Faure	EC	Mécanique générale	10	10		20	2	Laurent Faure	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	
	7JUL1M05		7JEL1M17	7JUL1M05	Kevin Huguen Ciolak	EC	Energétique Thermodynamique	14	14		20	1,5	Kevin Huguen Ciolak	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	
	7JUL1M05		7JEL1M18	7JUL1M05	Félix Ocana	EC	Energétique mécanique des fluides	10	10	8	24	1,5	Félix Ocana	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	2
	7JUL1M05		7JEL1M19	7JUL1M05	Christian Schnitt	EC	Dimensionnement des structures	10	10	8	24	1,5	Christian Schnitt	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	2
	7JUL1M05		7JEL1M20	7JUL1M05	Antoine Guitton	EC	Formation à la recherche Interaction Rayonnement Matière	4	4		8	0,5	Antoine Guitton	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	
7	7JUL1M13			7JUL1M05		UE	Formation Métier	32	62	43	86	7								
	7JUL1M13		7JEL1M21	7JUL1M13	Bruno Persello	EC	Construction mécanique	2	28		30	2	Bruno Persello	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	
	7JUL1M13		7JEL1M22	7JUL1M13	François Robein	EC	RGE et grands principes de la maintenance	12			12	1	François Robein	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)		1	
	7JUL1M13		7JEL1M45	7JUL1M13	Morgane Josse	EC	Matériaux métalliques	6	6		12	1	Morgane Josse	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	
	7JUL1M13		7JEL1M23	7JUL1M13	Jérôme Sour, Arnaud Bocquet	EC	Prévention des risques et radioprotection	6	6	16	16	1	Jérôme Sour	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	2
	7JUL1M13		7JEL1M25	7JUL1M13	Florimond Gozé	EC	Procédés de soudage	10	10	20	16	2	Florimond Gozé	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	2
	7JUL1M13		7JEL1M26	7JUL1M13	Félix Ocana, conférenciers	EC	Présentation de la filière nucléaire, cycle de conférences et visites	8			7	0	Félix Ocana		NON			1		2
4	7JUL1M07			7JUL1M05		UE	UE - Formation Humaine et à l'Encadrement	23	46	12	42	4								
	7JUL1M07		7JEL1M27	7JUL1M07	Céline Skowron	EC	Langues Vivantes	20			20	2	Céline Skowron	CC, DS	OUI	Oral (shôlle ou TP)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)		1	
	7JUL1M07		7JEL1M28	7JUL1M07	Sophie Hennequin	EC	Performance / Connaissance de soi	1	1			0	Sophie Hennequin		NON			1		24
	7JUL1M07		7JEL1M29	7JUL1M07	Daniel Roy	EC	Responsabilité Sociétale et Environnementale	6	6		6	1	Daniel Roy	Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	
	7JUL1M07		7JEL1M44	7JUL1M07	Bernard Ayasse	EC	Management des opérations (outils de gestion de production)	6	6	8	16	1	Bernard Ayasse	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et le contrôle continu (coeff. 1)	1	1	2
	7JUL1M07		7JEL1M30	7JUL1M07	Félix Ocana	EC	Travail collaboratif et projets	10	13	4		0	Félix Ocana					1	1	1
10	7JUL1M08			7JUL1M05		UE	UE - Formation en Entreprise	0	4	0		10								
	7JUL1M08		7JEL1M31	7JUL1M08	Tuteurs académiques et maîtres d'apprentissage	EF	Validation du 2ème projet, cahier des charges du 3ème projet et évaluation contradictoire de 3ème année		4			10	Félix Ocana	Projet	OUI	En cas de mini-projet non validé, un travail complémentaire sera demandé et une nouvelle date de validation sera programmée.	La nouvelle évaluation remplace celle de la 1ère session.			24
			7JUL1M02			EF	Moyenne avant bonus													
			7JUL1M01			EF	Bonus associatif													

FISA 2026-2027 MCC Métiers du Nucléaire 4A-S8

Formation d'Ingénieur de FISA Métiers du Nucléaire

Année de formation 4A FA S8 (7JML1-502 / 8JSL1M03)

Année universitaire	26-27
---------------------	-------

[illegible]

FISA_2026-2027_MCC Métiers du Nucléaire 5A-S9

Formation d'Ingénieur de FISA Métiers du Nucléaire*														Effectifs de l'année												
Année de formation 5A FA S9 (9.JML1-602 / 9.JSL1M02)														1	1	1										
Année universitaire 26-27 9.JSL1M02 9.JCL1M03																										
Totaux année														135	168	86	310	30								
														389												
ECTS	Séance d'été	Code UE	Code EIT	Code Liste	Intervenants	Nature de l'élément	Intitulé					Responsable de la matière	MCC de 1ère session		MCC de 2ème session			Nb. gr. CM	Nb. gr. TD	Nb. gr. TP						
								CM	TD	TP	Coef		Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...										
9		9.JCL1M05		9.JCL1M02		UE	UE = Formation Scientifique pour l'Ingénieur	44	44	24	104	9														
		9.JCL1M05	9.JEL1M15	9.JUL1M05	Pierre Chevrier	EC	Formation à la recherche	14	14	28	3	Pierre Chevrier	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1								
		9.JCL1M05	9.JEL1M16	9.JUL1M05	Didier Mammosser	EC	Surveillance intelligente des systèmes industriels	6	6	8	20	1	Didier Mammosser	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1	1						
		9.JCL1M05	9.JEL1M17	9.JUL1M05	Florence Dinziart	EC	Energétique : thermohydraulique	8	8	8	20	2	Florence Dinziart	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1	1						
		9.JCL1M05	9.JEL1M18	9.JUL1M05	Félix Ocana	EC	Energétique : fluides compressibles	8	8	8	20	2	Félix Ocana	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1	1						
		9.JCL1M05	9.JEL1M19	9.JUL1M05	Kévin Huynen-Cudak	EC	Thermodynamique des systèmes énergétiques	8	8	16	1	Kévin Huynen-Cudak	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1								
8		9.JCL1M06		9.JCL1M02		UE	UE = Formation Métier	53	58	34	118	8														
		9.JCL1M06	9.JEL1M20	9.JUL1M06	Julien Capelle	EC	Méthodes de mesures et essais mécaniques pour le nucléaire	4	4	12	14	1	Julien Capelle		OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1	1						
		9.JCL1M06	9.JEL1M21	9.JUL1M06	Marc COURBIET	EC	Marché énergétique & les énergies renouvelables	6	6	12	1	Félix Ocana	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1								
		9.JCL1M06	9.JEL1M22	9.JUL1M06	François Robein	EC	Suivi de réseaux, transition énergétique, nouvelles filières	6	6	8	1	François Robein	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1								
		9.JCL1M06	9.JEL1M23	9.JUL1M06		EC	Géoresources = exploration et production	6	6	12	1	Félix Ocana	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1								
		9.JCL1M06	9.JEL1M24	9.JUL1M06		EC	Sharing professional experiences : Electronique de puissance et équipement de mesure, Maintenance et dossier de Maintenance, Automatismes et Cyber sécurité	38	38	7	80	3	Félix Ocana	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1	1						
		9.JCL1M06	9.JEL1M25	9.JUL1M06		EC	Approche métier : CND - Rayt X et gamma	4	4	8	12	1	Félix Ocana	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1	1						
		9.JCL1M06	9.JEL1M26	9.JUL1M06	Félix Ocana, conférenciers	EC	Présentation de la filière nucléaire, cycle de conférences et visites	3	3	7	0	Félix Ocana	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1								
7		9.JCL1M07		9.JCL1M02		UE	UE = Formation Humaine et à l'Encadrement	38	62	28	88	7														
		9.JCL1M07	9.JEL1M27	9.JUL1M07	Céline Skowron	EC	Langues Vivantes (anglais) et certification TOEIC	23	23	20	2	Céline Skowron	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)			1							
		9.JCL1M07	9.JEL1M28	9.JUL1M07	Intervenants Industriels	EC	Pilotage de projets industriels	6	6	8	16	1	Félix Ocana	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1	1						
		9.JCL1M07	9.JEL1M29	9.JUL1M07	Sylvie Cottelle	EC	Management du développement durable	18	18	20	2	Félix Ocana	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1	1							
		9.JCL1M07	9.JEL1M30	9.JUL1M07		EC	Management de l'innovation	6	6	8	16	1	Félix Ocana	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1	1						
		9.JCL1M07	9.JEL1M31	9.JUL1M07	Bertrand Fagon	EC	Management des opérations (SAP)	6	6	8	16	1	Bertrand Fagon	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1	1						
		9.JCL1M07	9.JEL1M32	9.JUL1M07		EC	Travail collaboratif et projets	18	11	4	0	Félix Ocana	CC, Projet, DS	NON	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Moyenne entre la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 2) et la note obtenue à l'examen de rattrapage (coeff. 1)	1	1	1							
6		9.JCL1M08		9.JCL1M02		UE	UE = Formation en Entreprise	0	4	0	0	6														
		9.JCL1M08	9.JEL1M12	9.JUL1M08	Tuteur académique et maître d'apprentissage	EC	Mission à l'international				5	Félix Ocana	Projet	OUI		a nouvelle évaluation remplace celle de la 1ère session.			12							
		9.JCL1M08	9.JEL1M33	9.JUL1M08	Tuteur académique et maître d'apprentissage	EC	Cahier des charges du PFE et évaluation contradictoire de 4ème année	4	4		1	Félix Ocana	Projet	NON					12							
			9.JPL1M02	9.JML24L		EF	Moyenne avant bonus																			
			9.JPL1M01	9.JML24L		EF	Bonus associatif																			

FISA_2026-2027_MCC Métiers du nucléaire 5A-S10

Formation d'Ingénieur de ENIM-ITII "Métiers du nucléaire"															Effectifs de l'année					
Année de formation		5A S10 (9JML1-S02 / 0JSL1M02)													1	1	1			
Année universitaire		26-27																		
Totaux année								0	8	0	0	0	30							
ECTS	Seme- stre	Code UE	Code Eit	Code Liste	Intervenants	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	Perso	Coef	Responsable de la matière	MCC de 1ère session	MCC de 2ème session					
														Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Nb. gr. CM	Nb. gr. TD	Nb. gr. TP
30		0JUL1M05		0JOL1M02		UE	UE - Formation en Entreprise	0	8	0		30								
		0JUL1M05	0JEL1M14	0JUL1M05	Tuteur académique et maître d'apprentissage	EC	Projet de fin d'études	0	8	0		30	Félix OCANA	Projet	Oui	En cas de PFE non validé, un travail complémentaire sera demandé et une nouvelle date de validation sera programmée.	La nouvelle évaluation remplace celle de la 1ère session.		12	

FISA_2026-2027_MCC 3A RAN

Formation d'Ingénieur de ENIM-ITII

Année de formation 3A Remise à niveau Formation continue (FC)
Année universitaire 26-27

Année de formation													3A Remise à niveau Formation continue (FC)													Effectifs de l'année																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Année universitaire													26-27			Totaux année										0			260			0			0			0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								

Formation d'Ingénieur de l'ENIM
Semestre de la formation 5
Année universitaire 26-27

ECTS	Séme stre	Code UE	Code EIt	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	Perso	Coef	Responsable de la matière	MCC de 1ère session	MCC de 2ème session			Paramétrage Apogée					
												Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Note plancher	Report	
	S5		SJEL0M01	EC	Tutorat 3A		8														
2	S5	SJUL0M04		UE	UE Mise en situation professionnelle des élèves-ingénieurs (MSPei)	12	14	4	30	2							non concerné			10	
	S5	SJUL0M04	SJEL0M27	EC	Compétences à Ingénierie Responsable (CIR)	6	14	4	24	1,5	Daniel Roy	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	
	S5	SJUL0M04	SJEL0M28	EC	Management Comportemental	6			6	0,5	Vanessa Bouchart	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->	oui	1 an	12	7	oui	
6	S5	SJUL0M05		UE	UE Formation en Sciences Humaines Economiques et Sociales (FSHES)	12	76	8	75	6							non concerné			10	
	S5	SJUL0M05	SJEL0M29	EC	Economie - Gestion		16		8	1	Bernard Ayasse	CC, Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	
	S5	SJUL0M05	SJEL0M30	EC	Management opérationnel	12	12	8	36	2	Daniel Roy	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	
	S5	SJUL0M05	SJEL0M31	EC	Anglais		32		15	2	Céline Skowron	CC, Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	Note 2e session + Note 1ère session*0,7 + note épreuve rattrapage*0,3	oui	1an	12	7	oui	
	S5	SJUL0M05	SJCL0M01	CHOIX	Choix langue vivante 2		16		16	1											
	S5	SJUL0M05	SJEL0M22	EC	Allemand		16		16	1	Franck Winckel	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Nouvelle moyenne = (moyenne de 1ère session + note de 2ème session) / 2	oui	1an	12	7	oui	
	S5	SJUL0M05	SJEL0M23	EC	Espagnol		16		16	1	Marion Schroeder	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Nouvelle moyenne = (Moyenne 1ère session 1 + Note 2e session deux) / 2	oui	1an	12	7	oui	
	S5	SJUL0M05	SJEL0M24	EC	Français langue étrangère (FLE)		16		16	1	Marcelo Tano	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	oui	1an	12	7	oui	
	S5	SJUL0M05	SJCL0M02	CHOIX	LV optionnelle																
	S5	SJCL0M05	SJEL0M25	EC	Français langue étrangère (FLE) renforcé		32		32		Marcelo Tano	CC, Projet	NON								
	S5	SJCL0M05	SJEL0M26	EC	FLE Préparation à la mobilité entrante		15				Marcelo Tano										
17	S5	SJUL0M06		UE	UE Formation Scientifique et Technique (FST)	76	104	76	132	17							non concerné			10	
	S5	SJUL0M06	SJEL0M50	EC	Mathématiques et sciences appliquées					9							oui	1 an	12	7	oui
	S5	SJUL0M06	SJML0M01	MATI	Electrotechnique	16	16	12	22	3	Thierry Nowak	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S5	SJUL0M06	SJML0M02	MATI	Mathématiques	16	20		20	2,5	Charlotte Euvard	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	60% de la note de 1ère session						
	S5	SJUL0M06	SJML0M03	MATI	Thermodynamique	12	12	8	18	2	Julien Capelle	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS						
	S5	SJUL0M06	SJML0M04	MATI	Acquisition de données	8	4	8	10	1,5	Adrien Koessler	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS						
	S5	SJUL0M06	SJEL0M51	EC	Conception et mécanique avancée					8							oui	1 an	12	7	oui
	S5	SJUL0M06	SJML0M05	MATI	Résistance des matériaux	12	12	8	16	2	Didier Mammosser	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session						
	S5	SJUL0M06	SJML0M06	MATI	Dynamique	12	12	8	16	2	François Rimbart	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS						
	S5	SJUL0M06	SJML0M07	MATI	Conception mécanique	12	16		14	2	Gilles Forthoffer	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S5	SJUL0M06	SJML0M08	MATI	Production par MOCN	16	16		16	2	Bertrand Fagon	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS						
	S5			UE	CHOIX MENTION												non concerné			10	
5	S5	SJUL0M07		UE	UE Mention "Mécanique, Matériaux et Structures pour l'industrie et la santé"	30	22	24	38	5							non concerné			10	
	S5	SJUL0M07	SJEL0M40	EC	Fondamentaux sur les alliages métalliques	10	12	8	15	2	Wafa Elmay	Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	
	S5	SJUL0M07	SJEL0M41	EC	Matériaux polymère/composite	12	10	8	15	2	Rodrigue Matadi Maumbimba	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	oui	1 an	12	7	oui	
	S5	SJUL0M07	SJEL0M42	EC	Ingénierie pour la santé	8	8	8	8	1	Cynthia Dreistadt	Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	
5	S5	SJUL0M08		UE	UE Mention "Conception et Industrialisation de Produits"	4	32	40	44	5							non concerné			10	
	S5	SJUL0M08	SJEL0M43	EC	Transmission de puissance	12	12	12	12	1,5	Nicolas Herliuon	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->	oui	1 an	12	7	oui	
	S5	SJUL0M08	SJEL0M44	EC	Systèmes automatisés	4	8	16	20	2	David Wechler	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	plus mauvaise note entre CM /TD	oui	1an	12	7	oui	
	S5	SJUL0M08	SJEL0M45	EC	Industrialisation de pièces usinées	12	12	12	12	1,5	Romain Piquard	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	
5	S5	SJUL0M09		UE	UE Mention "Management Opérationnel et Technologies Avancées"	12	40	24	38	5							non concerné			10	
	S5	SJUL0M09	SJEL0M46	EC	Approche systémique et modélisation des systèmes	12	12	4	14	2	Sylvain Chabanet	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	
	S5	SJUL0M09	SJEL0M47	EC	Formation Excel et Visual Basic	8	8	8	8	1	Nassira Bari	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->	oui	1an	12	7	oui	
	S5	SJUL0M09	SJEL0M48	EC	Industrialisation		20	12	16	2	Bertrand Fagon	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	
	S5		SJFL0M01	EF	Bonus associatif																
	S5		SJFL0M03	EF	Malus Absences																
			SJEL0M49	EC	Passeport nucléaire	24	24	24	10		Félix Ocana	VAL / NON VAL	NON								

Formation d'Ingénieur de l'ENIM
Semestre de la formation 6
Année universitaire 26-27

ECTS	Seme stre	Code UE	Code EIL	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	Perso	Coef	Responsable de la matière	MCC de 1ère session	MCC de 2ème session		Paramétrage Apogee						
												Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Note plancher	Report	
2	56	6JUL0M04	6JEL0W01	EC	Tutorat		8														
	56	6JUL0M04	6JEL0W10	EC	UE Mise en situation professionnelle des élèves-ingénieurs (MSPei)	2	18	16	36	2						non concerné			10		
	56	6JUL0M04	6JEL0W10	EC	Compétences & Ingénierie Responsable (CIR)	2	18	4	24	1	Vanessa Bouchart	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M04	6JEL0W11	EC	C-Week			12	12	1	Vanessa Bouchart	CC, Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	
6	56	6JUL0M15		UE	UE Formation en Sciences Humaines Economiques et Sociales (FSHES)	16	66	12	48	6						non concerné			10		
	56	6JUL0M15	6JEL0W12	EC	Economie - Gestion	12	12	8	8	2	Bernard Ayasse	CC, Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M15	6JEL0W16	EC	Management de la qualité	4	6	4	8	1	Bernard Ayasse	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M15	6JEL0W14	EC	Anglais		32	16	2		Carline Buret	CC, Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	Note 2e session + Note 1ère session*0.7 = note épreuve rattrapage*0.3	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M15	6JEL0W01	CHOIX	Elément de choix D2		16			1											
	56	6JUL0M15	6JEL0W00	EC	Allemand		16	16	1		Franck Winckel	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	nouvelle moyenne = (moyenne de 1ère session + note de 2ème session)/2	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M15	6JEL0W01	EC	Espagnol		16	16	1		Marion Schroeder	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	nouvelle moyenne = (moyenne de 1ère session + note de 2ème session)/2	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M15	6JEL0W02	EC	Français langue étrangère		16	16	1		Marcelo Tano	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M15	6JEL0W02	CHOIX	LV optionnelle																
	56	6JUL0M15	6JEL0W02	EC	Français langue étrangère (FLE) renforcé		32	32			Marcelo Tano	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session						
	56	6JUL0M15	6JEL0W05	EC	Allemand - Préparation à la mobilité sortante		30				Franck Winckel		NON								
	56	6JUL0M15	6JEL0W04	EC	Espagnol - Préparation à la mobilité sortante		32	32			Marcelo Tano	Projet	NON								
	56			UE	CHOIX MENTION & ORIENTATION											non concerné			10		
14	56	6JUL0M06		UE	UE Mention "Mécanique, Matériaux et Structures pour l'industrie et la santé"	74	76	62	120	14						non concerné			10		
	56	6JUL0M06	6JEL0M83	EC	Fabrication et Instrumentation					3						oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M06	6JEL0M001	MATI	Conception orientée	6	8	8	12	1,5	Sylvain Philippson	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session						
	56	6JUL0M06	6JEL0M002	MATI	Fabrication orientée	6	8	8	12	1,5	Rémy Mansanti	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session						
	56	6JUL0M06	6JEL0M84	EC	Comportements mécaniques et modélisation					6						oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M06	6JEL0M002	MATI	Identification du comportement mécanique	8		8	8	1	Pierre Chevrier	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session						
	56	6JUL0M06	6JEL0M004	MATI	Analyse numérique pour l'ingénieur	10	16	10	18	2,5	Camara Baba Issa	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session						
	56	6JUL0M06	6JEL0M002	MATI	Mécanique des milieux continus - I	16	16	8	20	2,5	Vanessa Bouchart	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	56	6JUL0M06	6JEL0M85	EC	Thermique					5						oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M06	6JEL0M006	MATI	Mécanique des Fluides	14	14	12	30	2,5	Mamadou Coulibaly	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS						
	56	6JUL0M06	6JEL0M002	MATI	Thermique	14	14	8	20	2,5	Napo Bonfoh	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS						
	8	56	6JUL0M17		UE	UE Orientation "Mécanique des Matériaux et des Structures"	40	26	44	74	8						non concerné			10	
	56	6JUL0M17	6JEL0W60	EC	Propriétés mécaniques des matériaux polymères et composites	12	10	8	30	2	Quentin Bourgogne	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M17	6JEL0W61	EC	Surface Improvement and transformation	8	8	16	20	2,5	Laurent Weiss	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M17	6JEL0W62	EC	Contrôles non destructifs	12	8	10	10	1,5	Antoine Guitton	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	
56	6JUL0M17	6JEL0W63	EC	Relation microstructure-procédé	8	8	12	14	2	Antoine Guitton	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui		
8	56	6JUL0M10		UE	UE Orientation "Biomécanique et Systèmes Prothétiques"	24	38	48	55	8						non concerné			10		
	56	6JUL0M10	6JEL0W65	EC	Analyse du mouvement humain	4	10	8	11	1,5	Emilie de Broses	Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	note de DS	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M10	6JEL0W66	EC	Système musculo-squelettique et dispositifs prothétiques	8	16	8	16	2	Anne-Sophie Bonnet	Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M10	6JEL0W67	EC	Biomécanique et clinique	4	12	8	12	2	Anne-Sophie Bonnet	Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M10	6JEL0W68	EC	Projet d'ingénierie biomécanique			16	8	1,5	Cynthia Dreistadt	Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	autre : à préciser ->	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M10	6JEL0W69	EC	Essai biomécanique	8	8	8	1		Emilie de Broses	Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	
	14	56	6JUL0M07		UE	UE Mention "Conception et Industrialisation de Produits"	72	78	58	115	14						non concerné			10	
	56	6JUL0M07	6JEL0M86	EC	Thermique					5						oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M07	6JEL0M008	MATI	Mécanique des Fluides	14	14	12	30	2,5	Mamadou Coulibaly	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS						
	56	6JUL0M07	6JEL0M002	MATI	Thermique	14	14	8	18	2,5	Napo Bonfoh	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS						
56	6JUL0M07	6JEL0M87	EC	Dimensionnement des structures et matériaux					4						oui	1an	12	7	oui		
56	6JUL0M07	6JEL0M010	MATI	Dimensionnement des stuctures	12	12	8	16	2	Christian Schmitt	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session							
56	6JUL0M07	6JEL0M011	MATI	Choix des matériaux	8	8	12	15	2	Antoine Guitton	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session							
56	6JUL0M07	6JEL0M88	EC	Modélisation et commande					5						oui	1an	12	7	oui		
56	6JUL0M07	6JEL0M012	MATI	Régulation	14	14	8	18	2,5	Thibaut Raharjasona	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session							
56	6JUL0M07	6JEL0M013	MATI	Optimisation mathématique	10	16	10	18	2,5	Romain Piquard	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
8	56	6JUL0M11		UE	UE Orientation "Production Agile & Durable"	12	42	60	56	8						non concerné			10		
	56	6JUL0M11	6JEL0W70	EC	Industrialisation avancée		16	20	18	2,5	Florimond Gozé	CC, DS	OUI	Oral (khôlle ou TP)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M11	6JEL0W71	EC	Conception et dimensionnement de composants statiques		16	20	18	2,5	Bruno Persello	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M11	6JEL0W72	EC	Contrôles non destructifs	12	8	10	10	1,5	Antoine Guitton	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	
	56	6JUL0M11	6JEL0W73	EC	Programmation outils métiers	10	12	10	1,5		Romuald Stock	Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->	oui	1an	12	7	oui	

Formation d'Ingénieur de l'ENIM
Semestre de la formation 6
Année universitaire 26-27

ECTS	Seme stre	Code UE	Code EIL	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	Perso	Coef	Responsable de la matière	MCC de 1ère session		MCC de 2ème session			Paramétrage Apogee				
												Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...		Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Note plancher	Report
8	56	6JULDM12		UE	UE Orientation "Conception Mécanique Industrielle"	8	54	52	57	8							non concerné			10	
	56	6JULDM12	6JELDMV4	EC	Transmission de puissance		22	16	19	3	Nicolas Herluisson	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser -->		oui	1an	12	7	oui
	56	6JULDM12	6JELDMV5	EC	Conception de mécanismes		16	16	16	2	Lionel Debutsson	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser -->		oui	1an	12	7	oui
	56	6JULDM12	6JELDMV6	EC	Influence des procédés de fabrication sur les formes	4	8	8	10	1,5	Romain Fiquard	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session		oui	1an	12	7	oui
	56	6JULDM12	6JELDMV7	EC	Définition de produit (cotation GPS, mise en plan)	4	8	12	12	1,5	David Wechtler	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser -->		oui	1an	12	7	oui
14	56	6JULDM08		UE	UE Mention "Management Opérationnel et Technologies Avancées"	58	80	70	100	14							non concerné			10	
	56	6JULDM08	6JELDM09	EC	Modélisation					4,5							oui	1an	12	7	oui
	56	6JULDM08	6JELDM14	MATI	Analyse numérique pour l'ingénieur	10	16	10	18	2,5	Camara Baba Issa	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session						
	56	6JULDM08	6JELDM15	MATI	Base et analyse de données pour l'entreprise	8	12	12	16	2	Sylvain Chabanet	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session						
	56	6JULDM08	6JELDM90	EC	Contrôle et microcontrôleurs					5							oui	1an	12	7	oui
	56	6JULDM08	6JELDM16	MATI	Automatique continue	20	12	12	24	3	Moussa Boukhirifer	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS						
	56	6JULDM08	6JELDM17	MATI	Objets connectés & microcontrôleurs	8	8	12	12	2	Adrien Koessler	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Les composantes "DS" et "examen pratique"						
	56	6JULDM08	6JELDM91	EC	Conception et production intégrée					4,5							oui	1an	12	7	oui
	56	6JULDM08	6JELDM18	MATI	Culture des solutions techniques		20	16	18	2,5	Nicolas Herluisson	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser -->						
	56	6JULDM08	6JELDM19	MATI	Business Process Management	12	12	8	12	2	Bernard Ayasse	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session						
8	56	6JULDM16		UE	UE Orientation "Management des Processus et de la chaîne logistique globale"	34	30	52	52	8							non concerné			10	
	56	6JULDM16	6JELDM04	EC	Basics de Lean	10	12	8	15	2	Thierry Duba	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session		oui	1an	12	7	oui
	56	6JULDM16	6JELDM05	EC	Fiabilité des systèmes	6	8	4	9	1	Mohammed Dahane	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS		oui	1an	12	7	oui
	56	6JULDM16	6JELDM06	EC	Industrie 4.0, IoT, Big Data	6	6	12	12	1,5	Daniel Roy	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS		oui	1an	12	7	oui
	56	6JULDM16	6JELDM07	EC	Management opérationnel	4	4	8	2	1	Sophie Hennequin	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session		oui	1an	12	7	oui
	56	6JULDM16	6JELDM08	EC	Nouvelles technologies au service de l'industrie	8		8	8	1	Thierry Duba	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session		oui	1an	12	7	oui
	56	6JULDM16	6JELDM09	EC	Projet smart systems et R&D			12	6	1,5	Sophie Hennequin	Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	autre : à préciser -->		oui	1an	12	7	oui
8	56	6JULDM14		UE	UE Orientation "Systèmes Automatisés et Robotique"	30	32	52	47	8							non concerné			10	
	56	6JULDM14	6JELDM28	EC	Architecture de commande et de puissance	16	16	12	16	3	Moussa Boukhirifer	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS		oui	1an	12	7	oui
	56	6JULDM14	6JELDM29	EC	Systèmes automatisés	6	8	20	17	2	Wechtler David	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	plus mauvaise note entre CM /TD		oui	1an	12	7	oui
	56	6JULDM14	6JELDM80	EC	Technologie de capteurs	8	8	4	10	1,5	Wechtler David	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	remplace la note CM la - basse		oui	1an	12	7	oui
	56	6JULDM14	6JELDM81	EC	Projet instrumentation capteur			16	4	1,5	Adrien Koessler	Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	la NOTE de 1ère session		oui	1an	12	7	oui
	56		6JFLOW01	EF	Bonus associatif																
	56		6JFLOW03	EF	Malus Absences																
	56		6JELDM82	EC	Passeport nucléaire				10		Felix Ocana	VAL / NON VAL	NON								

Formation d'Ingénieur de l'ENIM
Semestre de la formation 7
Année universitaire 26-27

						MCC de 1ère session		MCC de 2ème session			Paramétrage Apogée					
ECTS	Semestre	Code UE	Code EC	Nature de l'élément	Intitulé	Coef	Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Note plancher	Report	Note minimale de report
30	S7		7JULOM01	UE	UE Stage de pratique du métier d'ingénieur	30					non concerné			10	non concerné	non concerné
	S7		7JULOM01	STAGE	Stage 4A						non				non concerné	
	S7		7JELOM01	EXAM	Comportement et travail en entreprise	18	Entreprise	NON			non			10	oui	10
	S7		7JELOM02	EXAM	Rapport écrit	6	Rapport	OUI	Rapport	La note de 1ère session	non			>8	oui	10
	S7		7JELOM03	EXAM	Soutenance	6	Oral	OUI	Oral	La note de 1ère session	non			>8	oui	10

Formation d'Ingénieur de l'ENIM						Totaux semestre (valeur maxi, variable selon parcours)					
Semestre de la formation 8						143	167	156	429	30	466
Année universitaire 26-27						130	162	172	438	30	465
						119	181	164	440	30	464
						95	197	172	440	30	464
						133	181	148	438	30	462
						143	177	144	440	30	464
											MHSE / HNS
											MHSE / BSP
											CIIP / CMI
											CIIP / IND
											MOTA / NP
											MOTA / SAR

												MCC de 1ère session		MCC de 2ème session		Paramétrage Apogée							
ECTS	Semestre	Code UE	Code EIt	EC à choix	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	Perso	Conf	Responsable de la matière	Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Conservation	Durée de conservation	Note min de conservation	Note plancher	Report	Note minimale de report	
2	S8	B.IJLDM08			UE	Mise en situation professionnelle des élèves-ingénieurs (MSPei)	4	0	28	36	2							non concerné		10		non concerné	
	S8	B.IJLDM08	B.IJLDM42		EC	Mise en situation professionnelle métier intégrant les dimensions du FSHEs			16	24	1,5	Vanessa Bouchart	Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	B.IJLDM08	B.IJLDM43		EC	Formation par la recherche	4		8	8	0,5	Laurent Weiss	Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)		oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	B.IJLDM08	B.IJLDM44		EC	Développement professionnel, retour de stage et portfolio				4	4	Sophie Hennequin	N/NV	OUI	Oral (khôlle ou TP)	la NOTE de 1ère session							
6	S8	B.IJLDM09			UE	Formation en Sciences Humaines Economiques et Sociales (FSHES)	19	71	12	74	6							non concerné		10		non concerné	
	S8	B.IJLDM09	B.IJLDM45		EC	Langues et ouverture professionnelle internationale					2,5							oui	1 an	12	7	oui	10
	S8	B.IJLDM09	B.IJLDM46		MA71	Anglais		24		24	1	Carine Buret	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Note 2e session + Note 1ère session*0.7 + note Approche (arrondi à 0.1)							
	S8	B.IJLDM09	B.IJLDM49		CH0X	Choix LV2					1												
	S8	B.IJLDM09	B.IJLDM50		MA71	Allemand		22		22		Franck Winkler	CC, Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	Nouvelle moyenne = (moyenne de 1ère session + note de 2ème session) / 2							
	S8	B.IJLDM09	B.IJLDM52		MA71	Espagnol		22		22		Marian Schroeder	CC, Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	Nouvelle moyenne = (Moyenne 1ère Session + Note 2e session) / 2							
	S8	B.IJLDM09	B.IJLDM54		MA71	Français langue étrangère		22		22		Marcelo Tano	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	moyenne des CM et TD							
	S8	B.IJLDM09	B.IJLDM55		MA71	Management interculturel	6		6	0,5			CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM09	B.IJLDM46		EC	Pilotage opérationnel, planification, qualité et prévention					2,5												
	S8	B.IJLDM09	B.IJLDM56		MA71	Système d'information	2		8	10	0,5	Sophie Hennequin	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM09	B.IJLDM57		MA71	Planification industrielle	5	5	4	14	1	Thierry Duba	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM09	B.IJLDM58		MA71	Prévention, sécurité et amélioration des situations de travail	6	6		12	1		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM09	B.IJLDM47		EC	Communication professionnelle et gestion des tensions		14		8	1	Veronique Perdonnet	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	B.IJLDM09	B.IJLDM03		CH0X	Choix LV optionnelle																	
	S8	B.IJLDM03	B.IJLDM35	B.IJLDM03		Préparation TOEIC				12													
	S8	B.IJLDM03	B.IJLDM36	B.IJLDM03	EC	Anglais renforcé			40			Carine Buret					non						
	S8	B.IJLDM03	B.IJLDM37	B.IJLDM03	EC	Français langue étrangère renforcé			15			Marcelo Tano											
	S8	B.IJLDM01			EF	Bonus associatif																	
	S8	B.IJLDM03			EF	Malus Absences																	
	S8				UE	CHOIX MENTION & ORIENTATION																	
10	S8	B.IJLDM10		B.IJLDM05	UE	Mention "Mécanique, Matériaux et Structures pour l'Industrie et la santé"	58	52	44	141	10							non concerné		10		non concerné	
	S8	B.IJLDM10	B.IJLDM48		EC	Mécanique des structures					3,5						oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	B.IJLDM10	B.IJLDM50		MA71	Mécanique des milieux continus - 2	16	16		32	2	Vanessa Bouchart	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM10	B.IJLDM10		MA71	Vibrations des structures	10	10	8	15	1,5	Didier Mammasser	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM10	B.IJLDM49		EC	Modélisation numérique des structures					3,5												
	S8	B.IJLDM10	B.IJLDM11		MA71	Méthode numérique pour la mécanique	6		12	18	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM10	B.IJLDM12		MA71	Introduction à la méthode des éléments finis	10	10	12	32	2	Cynthia Dreistadt	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM10	B.IJLDM50		EC	Pilotage d'essais et traitement des données expérimentales					3						oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	B.IJLDM10	B.IJLDM12		MA71	Régulation et pilotage de bancs d'essais	8	8	8	22	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM10	B.IJLDM14		MA71	Plans d'expérience et traitement de données	8	10	4	22	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
12	S8	B.IJLDM11		B.IJLDM06	UE	Orientation "Mécanique des Matériaux et des Structures"	62	44	72	178	12							non concerné		10		non concerné	
	S8	B.IJLDM11	B.IJLDM51		EC	Caractérisation mécanique et matériaux					3						oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	B.IJLDM11	B.IJLDM15		MA71	Méthodes expérimentales avancées en mécanique	8	4	12	24	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM11	B.IJLDM16		MA71	Méthodes de caractérisation des matériaux	8		16	24	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM11	B.IJLDM52		EC	Comportement mécanique des matériaux					4						oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	B.IJLDM11	B.IJLDM17		MA71	Mécanismes de déformation des matériaux cristallins	12	12		24	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM11	B.IJLDM18		MA71	Visco-élasticité des matériaux	10	10	8	28	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM11	B.IJLDM19		MA71	Mécanique de la rupture, endommagement et fatigue des matériaux	12	12	8	32	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM11	B.IJLDM53		EC	Ingénierie numérique appliquée					3						oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	B.IJLDM11	B.IJLDM20		MA71	Ingénierie de la fabrication additive	8		16	24	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM11	B.IJLDM21		MA71	Traitement d'images et simulations numériques	4	6	12	22	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
12	S8	B.IJLDM12		B.IJLDM06	UE	Orientation "Biomécanique et Systèmes Prothétiques"	49	40	88	177	12							non concerné		10		non concerné	
	S8	B.IJLDM12	B.IJLDM54		EC	Caractérisation mécanique et matériaux					3						oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	B.IJLDM12	B.IJLDM22		MA71	Méthodes expérimentales avancées en mécanique	8	4	12	24	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM12	B.IJLDM23		MA71	Méthodes de caractérisation des matériaux	8		16	24	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM12	B.IJLDM55		EC	Biomécanique du mouvement	8	10	12	30	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	B.IJLDM12	B.IJLDM56		EC	Développement de dispositifs médicaux					3						oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	B.IJLDM12	B.IJLDM24		MA71	Ingénierie et médecine régénérative	7		8	15	1		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							
	S8	B.IJLDM12	B.IJLDM25		MA71	Conception d'un dispositif Médical	6	12	12	30	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->							

Formation d'Ingénieur de l'ENIM
Semestre de la formation 8
Année universitaire 26-27

Totaux semestre (valeur maxi, variable selon parcours)						
143	167	156	429	30	466	MHSE / HMS
130	162	172	428	30	465	MHSE / BSP
119	181	164	440	30	464	CIIP / CMI
95	197	172	440	30	464	CIIP / IND
133	181	148	438	30	462	MOTA / NP
143	177	144	440	30	464	MOTA / SAR

ECTS	Séme sore	Code UE	Code EH	EC à choix	Nature de l'élément	Intitulé					MCC de 1ère session	MCC de 2ème session		Paramétrage Apogée								
							CM	TD	TP	Perso		Coef	Responsable de la matière	Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservatio n	Note plancher	Report
	S8	BAJLDM12	BJELDM57		EC	Comportement des matériaux et des structures en biomécanique					4					oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	BAJLDM12	BJELDM26		MA71	Simulation en biomécanique	4	4	16	24	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM12	BJELDM27		MA71	Expérimentation en biomécanique	8	10	12	30	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
10	S8	BAJLDM13		BJCLDM55	UE	Mention "Conception et Industrialisation de Produits"	40	66	44	150	10					non concerné			10		non concerné	
	S8	BAJLDM13	BJELDM58		EC	Energétique et thermique des systèmes					4,5					oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	BAJLDM13	BJELDM28		MA71	Physique - Performance des chaînes énergétiques multi-sources	12	16	12	40	2,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM13	BJELDM29		MA71	Thermique - Application à l'optimisation des performances mécaniques	12	12	8	32	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM13	BJELDM59		EC	Génie électrique - Architecture et intégration des circuits de commande et de puissance	10	12	12	34	3,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->	oui	1 an	12	7	oui	10
	S8	BAJLDM13	BJELDM60		EC	Stratégie de l'avant-projet					3					oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	BAJLDM13	BJELDM30		MA71	Mécanique - Pré-dimensionnement par modélisation simplifiée		20	20	20	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM13	BJELDM21		MA71	Technologie - Appropriation des innovations actuelles	6	6	12	24	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
12	S8	BAJLDM14		BJCLDM05	UE	Orientation "Conception Mécanique Industrielle"	56	44	80	180	12						non concerné			10		non concerné
	S8	BAJLDM14	BJELDM61		EC	Architecture d'un groupe motopropulseur					4,5						oui	1 an	12	7	oui	10
	S8	BAJLDM14	BJELDM32		MA71	Moteurs - Motorisation thermique, hybride et électrique	12	16	16	28	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM14	BJELDM33		MA71	Transmissions - Architecture des transmissions de puissance	8	10	18	1	1		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM14	BJELDM34		MA71	Mécatronique - Intégration des réseaux d'information	6	8	8	22	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM14	BJELDM62		EC	Outils métiers et applications					4					oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	BAJLDM14	BJELDM35		MA71	CAO - Développement et utilisation de modules métiers en CAO	6	6	28	34	2,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM14	BJELDM36		MA71	Matériaux et structures par fabrication additive	6	8	8	22	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM14	BJELDM63		EC	Modélisation et validation numérique des structures					3,5					oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	BAJLDM14	BJELDM37		MA71	Mécanique vibratoire - Théorie et applications à n d'oll	10	10	12	32	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM14	BJELDM38		MA71	Méthode des Eléments Finitis - théorie et applications industrielles	8	8	8	24	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
12	S8	BAJLDM15		BJCLDM06	UE	Orientation "Production Agile & Durable"	32	60	88	180	12						non concerné			10		non concerné
	S8	BAJLDM15	BJELDM64		EC	Analyse des moyens de production					3,5					oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	BAJLDM15	BJELDM20		MA71	Usinage - Maîtrise de la qualité par les moyens de production	6	6	16	28	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM15	BJELDM40		MA71	Analyse - Méthode des plans d'expériences en production	8	10	4	22	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM15	BJELDM65		EC	Procédés avancés de fabrication					4					oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	BAJLDM15	BJELDM41		MA71	Procédés 1 - Multi-physique des techniques de déformation et réplication	10	16	20	46	3		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM15	BJELDM42		MA71	Procédés 2 - Approche des techniques innovantes	4	4	8	16	1		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM15	BJELDM66		EC	Industrialisation et performance des lignes					4,5					oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	BAJLDM15	BJELDM43		MA71	Gestion de production - Choix techniques d'implantation de ligne		12	16	28	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM15	BJELDM45		MA71	Construction - Techniques de manipulation par préhension		8	16	24	1,5		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM15	BJELDM46		MA71	Lean - Introduction à l'excellence opérationnelle	4	4	8	16	1		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
10	S8	BAJLDM16		BJCLDM05	UE	Mention "Management Opérationnel et Technologies Avancées"	56	46	48	150	10						non concerné			10		non concerné
	S8	BAJLDM16	BJELDM67		EC	Systèmes industriels intelligents, robotisés et sécurisés					6					oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	BAJLDM16	BJELDM48		MA71	Machine learning & deep learning	12	12	12	36	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM16	BJELDM47		MA71	Système d'information et cybersécurité	14	10		24	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM16	BJELDM48		MA71	Robotique Industrielle	6	4	20	30	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM16	BJELDM68		EC	Modélisation multiphysique et optimisation énergétique des procédés					4					oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	BAJLDM16	BJELDM49		MA71	Modélisation et simulation multi-physique	12	10	8	30	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM16	BJELDM50		MA71	Optimisation énergétique des procédés industriels	12	10	8	30	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
12	S8	BAJLDM17		BJCLDM06	UE	Orientation "Management des Processus et de la chaîne logistique globale"	54	64	60	178	12						non concerné			10		non concerné
	S8	BAJLDM17	BJELDM69		EC	Simulation, données et optimisation des flux industriels					4					oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	BAJLDM17	BJELDM51		MA71	Modélisation des flux - Simulation	8	10	8	26	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM17	BJELDM52		MA71	Optimisation de systèmes	10	14	12	36	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM17	BJELDM70		EC	Excellence opérationnelle					5					oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	BAJLDM17	BJELDM53		MA71	Préparation Green Belt	10	10	8	28	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM17	BJELDM54		MA71	Collecte et analyse de données	8	10	8	26	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM17	BJELDM55		MA71	Analyse de la valeur	4	4	12	20	1		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM17	BJELDM71		EC	Gestion de projet et sécurité					3					oui	1 an	12	7	oui	10	
	S8	BAJLDM17	BJELDM56		MA71	ARDEC (analyse des modes de défaillances, de leurs effets et criticité)	2	4	4	10	1		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM17	BJELDM57		MA71	Méthode avancée de Management de Projet	4	4	8	16	1		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAJLDM17	BJELDM58		MA71	Sécurité des opérateurs et systèmes collaboratifs	8	8		16	1		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
12	S8	BAJLDM18		BJCLDM06	UE	Orientation "Systèmes Automatisés et Robotique"	64	60	56	180	12						non concerné			10		non concerné
	S8	BAJLDM18	BJELDM72		EC	Systèmes d'automatisme et conversion de puissance					4					oui	1 an	12	7	oui	10	

Formation d'Ingénieur de l'ENIM
Semestre de la formation 8
Année universitaire 26-27

Totaux semestre (valeur maxi, variable selon parcours)						
143	167	156	429	30		466 MMSI / MMS
130	162	172	428	30		465 MMSI / BSP
119	181	164	440	30		464 CIP / CM
95	197	172	440	30		464 CIP / PND
133	181	148	438	30		462 MOTA / NP
143	177	144	440	30		464 MOTA / SAR

													MCC de 1ère session		MCC de 2ème session			Paramétrage Apogee				
ECTS	Semestre	Code UE	Code Eit	EC à choisir	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	Perso	Coef	Responsable de la matière	Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Conservation	Durée de conservation	Note min de conservation (ratio %)	Note plancher	Report	Note minimale de report
	S8	BAULOM18	B.JULIOM50		IAAT1	Techno de chaîne d'actionnement		16	16	32	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAULOM18	B.JULIOM60		IAAT1	Système d'énergie et variation de puissance	16	8	8	32	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAULOM18	B.JELOM73		EC	Modélisation des robots manipulateurs et mobiles					4						oui	1 an	12	7	oui	10
	S8	BAULOM18	B.JELOM61		IAAT1	Modélisation des robots manipulateurs (Robot arm modelling)	12	8	8	28	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAULOM18	B.JULIOM62		IAAT1	Modélisation des robots mobiles	12	8	8	28	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAULOM18	B.JELOM74		EC	Commande numérique et interaction robot - environnement					4						oui	1 an	12	7	oui	10
	S8	BAULOM18	B.JULIOM63		IAAT1	Automatique numérique	12	12	8	32	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						
	S8	BAULOM18	B.JULIOM64		IAAT1	Interaction souple robot-environnement	12	8	8	28	2		CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->						

Formation d'Ingénieur de l'ENIM

Semestre de la formation 9
Année universitaire 26-27

					Totaux semestre (moyenne variable selon parcours)							185	109	103		511											
ECTS	Semestre	Sigle PAR	Code Elt	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	HPJ R	Perso	Coef	Responsable de la matière	MCC de 1ère session				MCC de 2ème session				Conservation	Durée de conservation	Paramétrage Apogée				
													Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Note mini de conservation	Note plancher	Report	Note minimale de report							
	S9	TC	9KXL1M02	CHOIX	Modules optionnels LV1																						
	S9	TC	9KEL1M01	EC	Anglais renforcé			80																			
	S9	TC	9KEL1M02	EC	Préparation TOEIC			12																			
	S9	TC	9KXL1M03	CHOIX	Modules optionnels LV2																						
	S9	TC	9KEL1M03	EC	Allemand renforcé			30																			
	S9	TC	9KEL1M04	EC	Espagnol renforcé			30																			
	S9	TC	9KEL1M05	EC	FLE renforcé			30																			
	S9	TC	9KFL1M1H	EF	Bonus associatif								0,5 point max sur moyenne générale du semestre														oui
	S9	TC	9KFL1M02	EF	Malus Absences								moins X points sur moyenne générale du semestre, fonction des heures ABI														oui
	S9	TC	9KEL1M2T	EC	Séminaire		12						Présence obligatoire														
30	S9		9KXL1M01		Choix de 1er Métier																						
	S9	MAI	9KPL1M01	PAR	Maintenance Industrielle	118	184	132		117	30														10		
	S9	MAI	9KEL1M06	EC	Communication - Management		24			20	1,5	Véronique Pardonnet	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	MAI	9KEL1M07	EC	Droit		12				0,5	Véronique Pardonnet				la Note de 1ère session	oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	MAI	9KEL1M09	EC	Sécurité, Prévention des Risques et Contrôles réglem.	14	18	16		12	3,5	Nicolas Herluison	CC, Projet	NON				oui	1 an	12	7		non concerné				
	S9	MAI	9KEL1M10	EC	Gestion et Budget de la Maintenance	18	20			12	3	Nicolas Herluison	CC, Projet	NON				oui	1 an	12	7		non concerné				
	S9	MAI	9KEL1M11	EC	Analyse des Vibrations et Factés de Rupture	14	12	20		12	3,5	Nicolas Herluison	CC, Projet	NON				oui	1 an	12	7		non concerné				
	S9	MAI	9KEL1M12	EC	Prévention des Pannes et Maîtrise des Disponibilités	16	32	4		16	4,5	Nicolas Herluison	CC, Projet	NON				oui	1 an	12	7		non concerné				
	S9	MAI	9KEL1M13	EC	Outils de l'Ingénierie de Maintenance	36	38	56		25	7	Nicolas Herluison	CC, Projet	NON				oui	1 an	12	7		non concerné				
	S9	MAI	9KEL1M14	EC	Fiabilité & Politiques de Maintenance et Visio-surveillance	20	28	36		20	6,5	Nicolas Herluison	CC, Projet	NON				oui	1 an	12	7		non concerné				
	S9	BIOCAD	9KPL1M21	PAR	BioCAD	156	80	148		60	38,5													10			
	S9	BIOCAD	9KEL1M07	EC	Droit		12				0,5	Véronique Pardonnet	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la Note de 1ère session	oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	BIOCAD	9JCCGM01	CHOIX	Module Choice						2																10
	S9	BIOCAD	9JCCGM03	EC	Basic Medical Knowledge	24				26		Anne-Sophie Bonnet	DS	YES	Written		oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	BIOCAD	9JCCGM04	EC	Fundamentals of Solid Mechanics	14	10			26		Anne-Sophie Bonnet	DS	YES	Written		oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	BIOCAD	9JCCGM05	EC	Mechanical behaviour of Biological tissues	30	20	6		70	5	Anne-Sophie Bonnet	Projet, DS	YES	Written		oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	BIOCAD	9JCCGM06	EC	Human movement analysis	14	18	10		60	4	Anne-Sophie Bonnet	Projet, DS	YES	Written		oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	BIOCAD	9JCCGM07	EC	Patient-specific FE modeling	24	10	32		80	6	Anne-Sophie Bonnet	Projet, DS	YES	Written		oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	BIOCAD	9JCCGM08	EC	Transverse Project			40		60	4	Anne-Sophie Bonnet	Projet	NO			oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	BIOCAD	9JCCGM01	EC	Seminars			10				Anne-Sophie Bonnet	VAL / NON VAL	NO		Written		oui	1 an	12	7		oui				10
	S9	BIOCAD	9JEBIM02	EC	Foreign Language and Internationalization research	20				40	3	Anne-Sophie Bonnet	DS	YES	Written		oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	BIOCAD	9JPJBM01	PRJ	Integrative Project / Apprenticeship				60	40	3	Anne-Sophie Bonnet					oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	BIOCAD	9JCCGM02	EC	ORION Premium Laboratory Practice				30	40	3	Anne-Sophie Bonnet	Projet	NO			oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	BIOCAD	9JEL0M18	EC	CAD Project	10		30			4	Anne-Sophie Bonnet	Projet	NO													
	S9	BIOCAD	9JEL0M19	EC	Design and Manufacturing of Personalized Devices	20					4	Anne-Sophie Bonnet	DS	YES	Written												
	S9	NRJ	9KPL1M16	PAR	Energétique Industrielle	106	127	72		146	30													10			
	S9	NRJ	9KEL1M06	EC	Communication - Management		24			20	2	Véronique Pardonnet	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	NRJ	9KEL1M2E	EC	Performance énergétique des installations						6,5						oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	NRJ	9KAL1M16	MATI	Les enjeux de l'énergie		12			12	2,5	Mamadou Coulibaly	Projet	NON			non								non concerné		
	S9	NRJ	9KAL1M59	MATI	Gestion intelligente de l'énergie	8		8		12	2,5	Mamadou Coulibaly	Projet, DS	NON			non									non concerné	
	S9	NRJ	9KAL1M63	MATI	Caméras thermiques			16		8	1,5	Rodrigue Matadi-Boumbimba	Projet	NON			non									non concerné	
	S9	NRJ	9KEL1M2F	EC	Modélisation énergétique et outils numériques						5,5						oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	NRJ	9KAL1M20	MATI	Thermochimie, combustion, thermique radiative	18	18			10		Albert Tidu	VAL / NON VAL	OUI	Oral (khôlle ou TP)		non									non concerné	
	S9	NRJ	9KAL1M21	MATI	CFD			24		10	3	François Rimbart	CC	OUI	Oral (khôlle ou TP)		non									non concerné	
	S9	NRJ	9KAL1M22	MATI	Les échangeurs thermiques	10	14			8	2,5	Napo Borfoh	Projet, DS	NON			non									non concerné	
	S9	NRJ	9KEL1M2H	EC	Cycles Industriels de production d'énergie						7						oui	1 an	12	7		oui					10
	S9	NRJ	9KAL1M57	MATI	Modélisation des systèmes énergétiques - Thermoptim	10		16		16	2,5	Kevin Huynen	Projet	NON			non									non concerné	
	S9	NRJ	9KAL1M25	MATI	Cycles Industriels thermodynamiques	10	14			12	2,5	Rodrigue Matadi-Boumbimba	DS	NON			non									non concerné	
	S9	NRJ	9KAL1M26	MATI	Cycles Industriels électriques	10	10			10	2	Thierry Nowak	Projet, DS	NON			non									non concerné	
	S9	NRJ	9KAL1M27	MATI	Conférences - Filières nucléaire, pétrole, gaz	12						Mamadou Coulibaly	VAL / NON VAL	NON			non									non concerné	
	S9	NRJ	9KEL1M21	EC	Energies renouvelables						4						oui	1 an	12	7		oui					10

Formation d'Ingénieur de l'ENIM
Semestre de la formation 9
Année universitaire 26-27

				Totaux semestre (moyenne, variable selon parcours)							185		109		103				511															
																					MCC de 1ère session				MCC de 2ème session				Paramétrage Apogée					
ECTS	Semestre	Sigle PAR	Code EIt	Nature de l'élément	Intitulé					CM	TD	TP	HPJ/R	Perso	Coef	Responsable de la matière	Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Note plancher	Report	Note minimale de report								
	59	NRJ	9KAL1M28	MATI	Énergies renouvelables					12	4	8		12	4	Mamadou Coulibaly	Projet_DS	NON			non				non concerné									
	59	NRJ	9KAL1M29	MATI	Marché de l'énergie et EnR					6	6					Mamadou Coulibaly	VAL / NON VAL	NON			non				non concerné									
	59	NRJ	9KEL1M21	EC	Management de l'énergie et du DD										5					oui	1 an	12	7		oui	10								
	59	NRJ	9KAL1M32	MATI	Management du développement durable					10	13			10	3	Mamadou Coulibaly	Projet_DS	NON			non				non concerné									
	59	NRJ	9KAL1M34	MATI	Réglementation industrielle et analyse des risques						12			6	2	Kondo Adjallah	Projet_DS	NON			non				non concerné									
	59	CMAO	9KPL1M15	PAR	CMAO					150	46	186		188	30									10										
	59	CMAO	9KEL1M06	EC	Communication - Management						24			20	2	Véronique Pardonnet	DS	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	La moyenne des DS	oui	1 an	12	7		oui	10							
	59	CMAO	9KEL1M2A	EC	Conception mécanique										10					oui	1 an	12	7		oui	10								
	59	CMAO	9KAL1M01	MATI	Dimensionnement des systèmes mécaniques					6	16			12	2	Kevin Huynen	Projet	NON			non				non concerné									
	59	CMAO	9KAL1M02	MATI	Conception machines spé.					24				8	2	Stéphane Wey	CC	NON			non				non concerné									
	59	CMAO	9KAL1M03	MATI	Techniques d'innovation - TRI2									8	2	Gérard Griffay	DS	NON			non				non concerné									
	59	CMAO	9KAL1M04	MATI	Outils de conception							24		12	2	Gilles Forthoffer	CC	NON			non				non concerné									
	59	CMAO	9KAL1M05	MATI	Projet de conception - Etude de cas					8	24			24	2	Gilles Forthoffer	Projet	NON			non				non concerné									
	59	CMAO	9KEL1M28	EC	Mécanique et structures										7					oui	1 an	12	7		oui	10								
	59	CMAO	9KAL1M06	MATI	Critères de dimensionnement des structures					12	4	24		8	3	Cynthia Dreistadt	CC_DS	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	La moyenne des DS	non				non concerné									
	59	CMAO	9KAL1M07	MATI	Analyse modale expérimentale					10	16			12	2	Didier Mammosser	Projet	NON			non				non concerné									
	59	CMAO	9KAL1M08	MATI	Techniques expérimentales					12	12			12	2	Pierre Chevier	Projet	NON			non				non concerné									
	59	CMAO	9KEL1M2C	EC	Eléments finis et simulation numérique										6					oui	1 an	12	7		oui	10								
	59	CMAO	9KAL1M10	MATI	Maillage avancé et optimisation					40				16	2	Tristan Milliot	Projet	NON			non				non concerné									
	59	CMAO	9KAL1M11	MATI	Eléments finis - Approfondissements							22		12	2	Baldit / Bonnet	Projet	NON		Oral (khôlle ou TP)	non				non concerné									
	59	CMAO	9KAL1M12	MATI	Simulation d'écoulements							24		12	2	Ocana / Rimbert	DS	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	La moyen des DS	non				non concerné									
	59	CMAO	9KEL1M2D	EC	Modes d'obtention et Métrologie										5					oui	1 an	12	7		oui	10								
	59	CMAO	9KAL1M13	MATI	Spécifications géométriques					4	4	12		8	1,5	David Wechtler	Projet_DS	NON			non				non concerné									
	59	CMAO	9KAL1M14	MATI	Cotation fonctionnelle 3D					4	4	12		12	2	Bruno Fardet	Projet_DS	NON			non				non concerné									
	59	CMAO	9KAL1M15	MATI	Triplet Géométrie - Matériau - Procédé					6	10			12	1,5	Rémy Mansanti	DS	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	La moyen des DS	non				non concerné									
	59	SPM	9KPL1M18	PAR	Performance Automobile					202	46	208		129	30									10										
	59	SPM	9KEL1M06	EC	Communication - Management						24			20	2	Véronique Pardonnet	DS	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	La moyen des DS	oui	1 an	12	7		oui	10							
	59	SPM	9KEL1M28	EC	Mécanique et structures										7					oui	1 an	12	7		oui	10								
	59	SPM	9KAL1M06	MATI	Critères de dimensionnement des structures					12	4	24		8	3	Cynthia Dreistadt	CC_DS	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	La moyen des DS	non				non concerné									
	59	SPM	9KAL1M07	MATI	Analyse modale expérimentale					10	16			12	2	Didier Mammosser	Projet	NON			non				non concerné									
	59	SPM	9KAL1M08	MATI	Techniques expérimentales					12	12			12	2	Pierre Chevier	Projet	NON			non				non concerné									
	59	SPM	9KEL1M15	EC	Outils numériques										7					oui	1 an	12	7		oui	10								
	59	SPM	9KAL1M10	MATI	Maillage avancé et optimisation					40				16	3	Tristan Milliot	Projet	NON			non				non concerné									
	59	SPM	9KAL1M12	MATI	Simulation d'écoulements							24		12	1	Ocana / Rimbert	DS	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	La moyen des DS	non				non concerné									
	59	SPM	9KAL1M51	MATI	Conception surfacique						4	16			1,5	Kevin Huynen	CC	NON			non				non concerné									
	59	SPM	9KAL1M52	MATI	Modélisation avancée paramétrée							20			1,5	Lionel Debusson		NON			non				non concerné									
	59	SPM	9KEL1M1T	EC	Expertise véhicule										10					oui	1 an	12	7		oui	10								
	59	SPM	9KAL1M53	MATI	Dynamique du véhicule					40					3	Vincent Bialeck		OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	La moyen des DS	non				non concerné									
	59	SPM	9KAL1M54	MATI	Moteur thermique hydrogène					20					2	Bruno Persello	DS	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	La moyen des DS	non				non concerné									
	59	SPM	9KAL1M55	MATI	Groupe moto propulseur					10	24			25	3	Thierry Nowak	CC_Projet	NON			non				non concerné									
	59	SPM	9KAL1M79	MATI	Acquisition de données					24					1	Thierry Nowak		NON			non				non concerné									
	59	SPM	9KAL1M56	MATI	Développement monoplace							24			1	Bruno Persello	Projet	NON			non				non concerné									
	59	SPM	9KAL1M64	MATI	Méthodologie de pilotage					6						D. Neuenschwander		NON			non				non concerné									
	59	SPM	9KEL1M1U	EC	Procédés et industrialisation										4				NON		oui	1 an	12	7		oui	10							
	59	SPM	9KAL1M14	MATI	Cotation fonctionnelle 3D					4	4	12		12	1,5	Bruno Fardet	Projet_DS			non					non concerné									
	59	SPM	9KAL1M15	MATI	Triplet Géométrie - Matériau - Procédé					6	10			12	1,5	Rémy Mansanti	DS	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	la note de la première session	non				non concerné									
	59	SPM	9KAL1M61	MATI	Mise en œuvre des matériaux composites					10		16			1	Marwa Abida	Projet_DS	NON			non				non concerné									
	59	SPM	9JEL0M17	MATI	FAO							12																						
	59	MLP	9KPL1M06	PAR	Management des Lignes de Production					49	156	57		356	30									10										
	59	MLP	9KEL1M06	EC	Communication - Management						24			20	2	Véronique Pardonnet	DS	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	La moyenne des DS	oui	1 an	12	7		oui	10							
	59	MLP	9KEL1M07	EC	Droit						12				1	Véronique Pardonnet	DS	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	La NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7		oui	10							
	59	MLP	9KEL1M54	EC	Applications Industrielles						52			200	9	Bruno Fardet	Projet	NON			oui	1 an	12	7		oui	10							

Formation d'Ingénieur de l'ENIM
Semestre de la formation 9
Année universitaire 26-27

Totaux semestre (moyenne variable selon parcours)					185	109	103		511						MCC de 1ère session				MCC de 2ème session				Paramétrage Apogée					
ECTS	Semestre	Sigle PAR	Code EIt	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	HPJ/R	Perso	Coef	Responsable de la matière	Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Note plancher	Report	Note minimale de report						
59	MLP	9KELIM05	EC	Ergonomie			28			20	2,5	Bruno Fardet	Projet	NON			oui	1 an	12	7	oui	10						
59	MLP	9KELIM06	EC	Supply chain			27			15	2,5	Bruno Fardet	DS	NON			oui	1 an	12	7	oui	10						
59	MLP	9KELIM07	EC	Maintenance		4	4	4	10	1,5		Bruno Fardet	CC	NON			oui	1 an	12	7	oui	10						
59	MLP	9KELIM09	EC	Gestion-Analyse des coûts-Prise de décision			8			1		Bruno Fardet	DS	NON			oui	1 an	12	7	oui	10						
59	MLP	9KELIM40	EC	Sécurité		4	4	17	15	1,5		Bruno Fardet	CC	NON			oui	1 an	12	7	oui	10						
59	MLP	9KELIM61	EC	Excellence Opérationnelle : Maîtrise des procédés		5	13	14	20	3		Bruno Fardet	DS	NON			oui	1 an	12	7	oui	10						
59	MLP	9KELIM62	EC	Excellence Opérationnelle : Lean 6 Sigma		32	16	6	40	4,5		Bruno Fardet	CC, DS	NON			oui	1 an	12	7	oui	10						
59	MLP	9KELIM18	EC	Acquisition et exploitation des données		4	4	16	16	1,5		Romuald Stock	Projet	NON			oui	1 an	12	7	oui	10						
59	MAPI	9KPLIM17	PAR	Matériaux-Procédés pour l'Industrie		182	128	92	212	30										10								
59	MAPI	9KELIM06	EC	Communication - Management			24			20	1	Véronique Pardonnet	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La moyenne des DS	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	MAPI	9KELIM07	EC	Droit			12			1		Véronique Pardonnet	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La Note de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	MAPI	9KELIM95	EC	Formation par la recherche						6		Julien Capelle					oui	1 an	12	7	oui	10						
59	MAPI	9KALIM35	MATI	Projet de Laboratoire		6				3		Julien Capelle	Projet	NON			non				non concerné							
59	MAPI	9KALIM36	MATI	Ecosystème de l'Innovation		4	12			1,5		Julien Capelle	Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La moyenne des DS	non				non concerné							
59	MAPI	9KELIM37	MATI	Séminaires		3	16			1,5		Julien Capelle	Projet	NON			non				non concerné							
59	MAPI	9KELIM1J	EC	Mécanique et matériaux						10							oui	1 an	12	7	oui	10						
59	MAPI	9KALIM38	MATI	Comportements mécaniques des matériaux		24	8			2		Pierre Chevrier	Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La moyenne des DS	non				non concerné							
59	MAPI	9KALIM39	MATI	Micromécanique des milieux hétérogènes		16	10			2		Napo Bonhof	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La Note de 1ère session	non				non concerné							
59	MAPI	9KALIM40	MATI	Tribologie - Frottement - Interactions dynamiques		18	8			12	2	Sylvain Philippin	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La moyenne des DS	non				non concerné							
59	MAPI	9KALIM06	MATI	Critères de dimensionnement des structures		12	4	24	8	3		Cynthia Dreistadt	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La moyenne des DS	non				non concerné							
59	MAPI	9KELIM42	MATI	Projet Mécanique / Matériaux		4		32	36	1		Capelle / Weiss	Projet	NON			non				non concerné							
59	MAPI	9KELIM1K	EC	Matériaux et environnement						12							oui	1 an	12	7	oui	10						
59	MAPI	9KALIM44	MATI	Valorisation des matériaux en fin de vie		20				24	1,5	Julien Capelle	Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La moyenne des DS	non				non concerné							
59	MAPI	9KALIM45	MATI	Mécanismes de Déformation et Microstructure		24	8			32	2,5	Albert Tidu	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La Note de 1ère session	non				non concerné							
59	MAPI	9KALIM46	MATI	Textures et Microstructures		4	12			2		Benoit Beausir	Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La Note de 1ère session	non				non concerné							
59	MAPI	9KALIM47	MATI	Métallurgie des poudres et fabrication additive		11		28	28	2		Alain Hazotte	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La moyenne des DS	non				non concerné							
59	MAPI	9KALIM48	MATI	Modification de surface des matériaux : analyse de surface, adhésion et collage		16	8			24	2	André Lefebvre	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La moyenne des DS	non				non concerné							
59	MAPI	9KALIM49	MATI	Matériaux composites		8	8			1		Vanessa Bouchart	CC	NON			non				non concerné							
59	MAPI	9KALIM50	MATI	Comportements mécaniques des matériaux polymères		12	6			12	1	Florence Dinart	Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La moyenne des DS	non				non concerné							
59	IP4.0	9KPLIM14	PAR	Innovation et Performance dans l'Industrie 4.0		158	92	72	192	30										10								
59	IP4.0	9KELIM06	EC	Communication - Management			24			20	1	Véronique Pardonnet	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La moyenne des DS	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	IP4.0	9KELIM07	EC	Droit			12			1		Véronique Pardonnet	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La Note de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	IP4.0	9KELIM99	EC	Tools for Integration		12			12	2		Thibaut Raharjaona	Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La Note de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	IP4.0	9KELIM0A	EC	Methods, models for integration		12			12	2		Thibaut Raharjaona	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La Note de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	IP4.0	9KELIM0B	EC	Performances des processus		12			12	2		Thibaut Raharjaona	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La Note de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	IP4.0	9KELIM0K	EC	Robotics		12			12	2		Thibaut Raharjaona	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La Note de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	IP4.0	9KELIM0G	EC	Commande des systèmes de production		24			20	3		Thibaut Raharjaona	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La Note de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	IP4.0	9KELIM1L	EC	Industrialisation		24			20	3		Thibaut Raharjaona	Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La moyenne des DS	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	IP4.0	9KELIM0L	EC	Techniques d'optimisation		6	6	12	12	3		Daniel Roy	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La Note de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	IP4.0	9KELIM0M	EC	Gestion de production de l'usine du futur		4	16	12	12	2		Thierry Duba	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La Note de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	IP4.0	9KELIM1N	EC	Intégration et applications de la robotique		6	8	8	12	2		Thibaut Raharjaona	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La Note de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	IP4.0	9KELIM1O	EC	Traitement du signal et de l'image		12	8	16	12	3		François Léonard	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La Note de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	IP4.0	9KELIM1P	EC	Réseaux de terrain		6	10			12	1	David Wechtier	DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La Note de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	IP4.0	9KELIM1Q	EC	Capteurs et acquisition		8	8	8	12	1		David Wechtier	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La moyenne des DS	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	IP4.0	9KELIM1V	EC	Cellules robotisées				16		12	1		Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	La Note de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10						
59	IP4.0	9JELIM20	EC	Intelligence Artificielle pour la mécatronique		20				1		Thibaut Raharjaona					oui	1 an	12	7	oui	10						
59	SCM	9KPLIM22	PAR	Supply Chain Management		311	172	32	0	30										10								
59	SCM	9JELIM01	EC	Planification et pilotage de la chaîne logistique		49	21	24		6		Thierry Duba	CC, DS	NON			oui	1 an	12	7	oui	10						
59	SCM	9JELIM02	EC	Technologie de l'information pour la chaîne logistique		59	17	8		5		Thierry Duba	CC, DS	NON			oui	1 an	12	7	oui	10						
59	SCM	9JELIM03	EC	Transport et distribution		36	16			3		Thierry Duba					oui	1 an	12	7	oui	10						
59	SCM	9JELIM04	EC	Management des fournisseurs et de la demande client		19	9			2		Thierry Duba	DS	NON			oui	1 an	12	7	oui	10						
59	SCM	9JELIM05	EC	Audit et amélioration de la performance logistique		27	13			3		Thierry Duba	CC, Projet, DS	NON			oui	1 an	12	7	oui	10						

Formation d'Ingénieur de l'ENIM

Semestre de la formation 9
Année universitaire 26-27

Totaux semestre (moyenne, variable selon parcours)	185	109	103	511	
--	-----	-----	-----	-----	--

ECTS	Sem estre	Sigle PAR	Code EIt	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	HPJ- R	Perso	Coef	Responsable de la matière	MCC de 1ère session		MCC de 2ème session		Paramétrage Apogée					
													Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Note plancher	Report	Note minimale de report
	S9	SCM	9JEL0M06	EC	Chaîne logistique durable	82	39				7	Thierry Duba	DS	NON		oui	1 an	12	7	oui	10	
	S9	SCM	9JEL0M07	EC	Stratégie et gestion des risques	22	34				2	Thierry Duba	DS	NON		oui	1 an	12	7	oui	10	
	S9	SCM	9JEL0M08	EC	Management des équipes	17	23				2	Thierry Duba	DS	NON		oui	1 an	12	7	oui	10	
	S9	SCM3	9KPL1M23	PAR	Supply Chain Management (SCM3)	459	0	0		0	30								10			
	S9	SCM3	9JEL0M09	EC	Planification et pilotage de la chaîne logistique	104					7	Thierry Duba		NON		oui	1 an	12	7	oui	10	
	S9	SCM3	9JEL0M10	EC	Technologie de l'information pour la chaîne logistique	80					5	Thierry Duba		NON		oui	1 an	12	7	oui	10	
	S9	SCM3	9JEL0M11	EC	Transport et distribution	64					4	Thierry Duba		NON		oui	1 an	12	7	oui	10	
	S9	SCM3	9JEL0M12	EC	Management des fournisseurs et de la demande client	24					2	Thierry Duba		NON		oui	1 an	12	7	oui	10	
	S9	SCM3	9JEL0M13	EC	Audit et amélioration de la performance logistique	40					3	Thierry Duba		NON		oui	1 an	12	7	oui	10	
	S9	SCM3	9JEL0M14	EC	Chaîne logistique durable	51					3	Thierry Duba		NON		oui	1 an	12	7	oui	10	
	S9	SCM3	9JEL0M15	EC	Stratégie et gestion des risques	48					3	Thierry Duba		NON		oui	1 an	12	7	oui	10	
	S9	SCM3	9JEL0M16	EC	Management des équipes	48					3	Thierry Duba		NON		oui	1 an	12	7	oui	10	

Formation d'Ingénieur de l'ENIM
Semestre de la formation 10
Année universitaire 26-27

ECTS	Seme stre	Code UE	Code EC	Nature de l'élément	Intitulé	Coef	MCC de 1ère session		MCC de 2ème session		Paramétrage Apogée					
							Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Conservation	Durée de conservation	Note minimal de conservation	Note Plancher	Report	Note minimal de report
30	S10		OKUL1M03	UE	Projet de fin d'études	30					non concerné			10	non concerné	
	S10		OKJL1M01	PRJ	Projet de fin d'études						non			10	non concerné	
	S10		OKEL1M01	EXAM	Comportement et travail en PFE	18	Entreprise	NON			non					
	S10		OKEL1M02	EXAM	Rapport écrit	6	Rapport	OUI	Rapport	La note de 1ère session	non					
	S10		OKEL1M03	EXAM	Soutenance orale	6	Oral	OUI	Oral	La note de 1ère session	non					

Formation Pré-Engineering Program ENIM

Semestre de la formation PE 2WSDLM01

Année universitaire 26-27	Totaux année	0	162	272	416	27.5
---------------------------	--------------	---	-----	-----	-----	------

											MCC de 1ère session		MCC de 2ème session		
ECTS	Seme stre	Code UE	Code Elt	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	Perso	Coef	Responsable de la matière	Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...
	SPE		2KEL1M26	EC	Tutorat		16								
n/a	SPE	2WUDLM01		UE	UE Découverte de la formation scientifique pour l'ingénieur	76	24	128	5						
	SPE	2WUDLM01	2KEL1M52	EC	Chimie S2	12	12		24	1	Marcelo Tano		NON		
	SPE	2WUDLM01	2KEL1M06	EC	Mathématiques S2	45	45		22	2	Charlotte Euvrard	CC	NON		
	SPE	2WUDLM01	2WEDLM02	EC	Introduction à l'informatique	10		12	24	1	Marcelo Tano	CC	NON		
	SPE	2WUDLM01	2WEDLM04	EC	Introduction à la mécanique		16	8	24	1	Marcelo Tano	CC	NON		
n/a	SPE	2WUDLM02		UE	UE Découverte de la formation technologique pour l'ingénieur	48	80	160	7.5						
	SPE	2WUDLM02	2WEDLM05	EC	Introduction à la conception mécanique		16	8	24	1.5	Marcelo Tano	CC	NON		
	S1	2WUDLM02	2WEDLM06	EC	Introduction à la physique et aux matériaux		16	8	24	1.5	Marcelo Tano	CC	NON		
	S1	2WUDLM02	2WEDLM07	EC	Introduction à la fabrication		16	8	24	1.5	Marcelo Tano	CC	NON		
	S1	2WUDLM02	2WEDLM08	EC	Projets transversaux		48	64	3		Marcelo Tano	Projet	NON		
	S1	2WUDLM02	2WEDLM13	EC	Visite d'entreprise			8	24		Marcelo Tano	VAL / NON VAL	NON		
n/a	S2	2WUDLM03		UE	UE Langues et Immersion culturelle		38	168	128	15					
	S2	2WUDLM03	2WEDLM09	EC	Communication Management	12			32	2.5	Marcelo Tano	Projet	NON		
	S2	2WUDLM03	2WEDLM10	EC	Projets culturels			60	32	4	Marcelo Tano	Projet	NON		
	SPE	2WUDLM03	2WEDLM11	EC	FLE IMMERSION		96		32	6	Marcelo Tano	CC	NON		
	SPE	2WUDLM03	2WEDLM12	EC	ANGLAIS IMMERSION		32		32	2.5	Marcelo Tano	CC	NON		

FISE_2026-2027_Fiches matières de Semestre S1

Formation d'Ingénieur de l'ENIM

Semestre de la formation 1

Année universitaire 26-27

École universitaire		26-27		Totaux Semestre							113	181	108	327	30						
ECTS	Séme s1/s2	Code UE	Code Eit	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	Perso	Coef	Responsable de la matière	MCC de 1ère session		MCC de 2ème session		Paramétrage Apogée					
												Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Note plancher	Report	Note minimale de report
14	S1	1JUL0W02	1JEL0W01	UE	UE Formation scientifique pour l'ingénieur	63	127	32	190	14						non concerné	non concerné	non concerné	non concerné	non concerné	non concerné
	S1	1JUL0W02	1JEL0W10	EC	Informatique	4	6	12	40	1,5	Mohammed Dahane	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10
	S1	1JUL0W02	1JEL0W11	EC	Electronique	6	12	4	12	1,5	Nafissa Lahbabi	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	oui	1 an	12	7	oui	10
	S1	1JUL0W02	1JEL0W14	EC	Physique	9	19	18	1,5	Adrien Baldit	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S1	1JUL0W02	1JEL0W12	EC	Mathématiques	34	68		80	6,5	Jessica Arnau-Néwak	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser --	oui	1 an	12	7	oui	10
	S1	1JUL0W02	1JEL0W13	EC	Mécanique	10	22	16	40	3	François Rimbert	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La moins bonne note de devoir de 1ère session.	oui	1 an	12	7	oui	10
	S1	1JUL0W02	1JCL0W02	CHOLX	Cours de soutien pour les ST2D											non concerné					
	S1	1JUL0W02	1JEL0W15	EC	Soutien de physique		12				Adrien Baldit					non concerné					
	S1	1JUL0W02	1JEL0W16	EC	Soutien de mathématiques		12				Jessica Arnau-Néwak					non concerné					
	S1	1JUL0W02	1JEL0W17	EC	Soutien de mécanique		12				Anne-Sophie Bonnet					non concerné					
10,5	S1	1JUL0W03		UE	UE Formation Technologique	34	70	64	73	10,5						non concerné			10		
	S1	1JUL0W03	1JEL0W20	EC	Conception mécanique	10	22	32	35	4	Gilles Forthoffer	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	NOTE = (0,5x (moyenne PRAVES) + 3 x (moyenne SE1 + 5 x (0,5 x moyenne DS + 0,5 x note 2ème Session))) / 8,5	oui	1 an	12	7	oui	10
	S1	1JUL0W03	1JEL0W21	EC	Matériaux et procédés	18	38		28	3	Wafa Elmay Turki	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10
	S1	1JUL0W03	1JEL0W19	EC	Procédés et contrôles	6	10	32	10	3,5	Olivier Sinot	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10
5,5	S1	1JUL0W01		UE	UE Formation Humaine et Formation à l'encadrement	16	84	12	64	5,5						non concerné			10		
	S1	1JUL0W01	1JEL0W02	EC	Communication - Management	12	12	12	1		Véronique Pardonnet	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	oui	1 an	12	7	oui	10
	S1	1JUL0W01	1JEL0W03	EC	Organisation et Gestion des Entreprises	12	12	20	1,5		Daniel Roy	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10
	S1	1JUL0W01	1JEL0W04	EC	Anglais	32	32	2			Céline Skowron	CC	OUI	Oral (khôlle ou TP)	Note 2e session - Note 1ère session 0,7 + note épreuve rattrapage 0,3	oui	1 an	12	7	oui	10
	S1	1JUL0W01	1JCL0W01	CHOLX	Elément choix LV2		16			1											
	S1	1JUL0W01	1JEL0W07	EC	Allemand	16	16	16	1		Franck Winckel	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Note 2e session + (Note 1ère session + note épreuve de 2ème session) / 3	oui	1 an	12	7	oui	10
	S1	1JUL0W01	1JEL0W08	EC	Espagnol	16	32	1			Marion Schroeder	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Note 2e session + (Note 1ère session + note épreuve rattrapage) / 2	oui	1 an	12	7	oui	10
	S1	1JUL0W01	1JEL0W09	EC	Français Langue Etrangère (FLE)	16	16	16	1		Marcelo Tano	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	oui	1 an	12	7	oui	10
	S1	1JUL0W01	1JEL0W05	EC	Sport	4	24				Manuelle Huillet	VAL / NON VAL	NON								
	S1	1JUL0W01L	1JFL0W01	EF	Bonus associatif																
S1	1JUL0W01L	1JFL0W02	EF	Moyenne S1 avant Bonus ou Malus																	
S1	1JUL0W01L	1JFL0W03	EF	Malus Absences																	
S1	1JUL0W01	1JZADL	EC	Certificat SENE			6				Daniel Roy										

FISE_2026-2027_Fiches matières de Semestre S2

Formation d'Ingénieur de l'ENIM

Semestre de la formation 2

Année universitaire 26-27

Année universitaire		26-27		Totaux année				89	236	136	206	30										
ECTS	Semestre	Code UE	Code Eit	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	Perso	Coef	Responsable de la matière	MCC de 1ère session		MCC de 2ème session		Paramétrage Apogée						
												Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Note plancher	report	note minimale de report	
14,5	S2	2JUL0M02	2JEL0M01	UE	UE Formation scientifique pour l'ingénieur	56	118	44	127	14,5							non concerné			10	non concerné	
	S2	2JUL0M02	2JEL0M10	EC	Informatique	4	6	12	20	1,5	Mohammed Dahmane	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S2	2JUL0M02	2JEL0M11	EC	Electronique	4	10	12	12	2	Hafssa Lakbalbi	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S2	2JUL0M02	2JEL0M14	EC	Chimie	8	16		5	1,5	Nathalie Siredey	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S2	2JUL0M02	2JEL0M12	EC	Mathématiques	30	60		70	6	Jessica Novak Arnaud	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S2	2JUL0M02	2JEL0M13	EC	Mécanique	10	22	20	20	3,5	François Rimbert	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	La moins bonne note de devoir de 1ère session.	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S2	2JUL0M02	2JEL0M17	EC	Soutien de chimie 2			4			Nathalie Siredey											
	S2	2JUL0M02	2JEL0M02	CHOIX	Cours de soutien pour les STI2D 1																	
	S2	2JUL0M02	2JEL0M15	EC	Soutien de mathématiques 2		12				Jessica Novak Arnaud											
	S2	2JUL0M02	2JEL0M16	EC	Soutien de mécanique 2		12				Anne-Sophie Bonnet											
10	S2	2JUL0M03	2JEL0M01	UE	UE Formation Technologique	18	34	80	47	10							non concerné			10		
	S2	2JUL0M03	2JEL0M20	EC	Conception mécanique	10	22	32	35	5,5	Gilles Forthoffer	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)		oui	1 an	12	7	oui	10	
	S2	2JUL0M03	2JEL0M19	EC	Procédés et contrôles	6	10	32	6	3,5	Rémy Mansanti	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1an	12	7	oui	10	
	S2	2JUL0M03	2JEL0M21	EC	Métallurgie	2	2	12	6	1	Thierry Lambert	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S2	2JUL0M03	2JEL0M18	EC	Visite d'entreprise			4			Rémy Mansanti											
	S2	2JUL0M03	2JEL0M18	EC	Visite d'entreprise			4			Rémy Mansanti											
5,5	S2	2JUL0M01	2JEL0M01	UE	UE Formation Humaine et Formation à l'encadrement	15	84	12	32	5,5							non concerné			10		
	S2	2JUL0M01	2JEL0M02	EC	Communication - Management		12		6	1	Véronique Pardonnet	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S2	2JUL0M01	2JEL0M03	EC	Organisation et Gestion des Entreprises		12	12	10	1,5	Thierry Duba	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S2	2JUL0M01	2JEL0M04	EC	Anglais		32		16	2	Céline Skowron	CC	OUI	Oral (khôlle ou TP)	Note 2e session = Note 1ère session*0.7 + note épreuve rattrapage/0.3	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S2	2JUL0M01	2JEL0M01	CHOIX	Elément choix LV2		16			1												
	S2	2JUL0M01	2JEL0M07	EC	Allemand		16		16	1	Franck Winckel	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Note 2e session = (Note 1ère session + note épreuve de 2ème session) / 2	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S2	2JUL0M01	2JEL0M08	EC	Espagnol		16		16	1	Marion Schroeder	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	Note 2e session = (Note 1ère session + note épreuve rattrapage) / 2	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S2	2JUL0M01	2JEL0M09	EC	Français Langue Etrangère (FLE)		16		16	1	Marcelo Tano	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	oui	1 an	12	7	oui	10	
	S2	2JUL0M01	2JEL0M05	EC	Sport		3	24			Manuelle Huillet	VAL / NON VAL	NON									
	S2	2JFL0M01	2JEL0M01	EF	Bonus associatif																	
	S2	2JFL0M02	2JEL0M02	EF	Moyenne S2 avant bonus ou Malus																	
	S2	2JFL0M03	2JEL0M03	EF	Malus Absences																	

FISE_2026-2027_Fiches matières de Semestre S3

Formation d'Ingénieur de l'ENIM

Semestre de la formation 3

Année universitaire 26-27

Année universitaire		26-27		Totaux semestre								170	252	132	394	30										
ECTS	S3	Seme	Code UE	Code Eit	Code liste	Nature de l'élément	Intitulé	CM	TD	TP	Perso	Coef	Responsable de la matière	MCC de 1ère session		MCC de 2ème session				Paramétrage Apogée						
														Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve	La note de 2e session remplace...	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Note plancher	Report	Note minimale de report			
18,5	S3	3JULOM04		3JULOM02	UE	UE Formation scientifique pour l'Ingénieur	122	126	72	218	18,5						non concerné						non concerné			
	S3	3JULOM04	3JELOM01	3JULOM04	EC	Energetique						6,5					oui	1 an	12	7	oui	10				
	S3	3JULOM04	3JML0M01	3JELOM01	MATI	Electrotechnique	10	10	8	16	2	Georges Stentz	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	non				oui	10				
	S3	3JULOM04	3JML0M02	3JELOM01	MATI	Mécanique des fluides	12	16	16	30	2,5	Félix Ocana	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	non				oui	10				
	S3	3JULOM04	3JML0M03	3JELOM01	MATI	Thermodynamique	12	16		18	2	François Rimbert	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	non				oui	10				
	S3	3JULOM04	3JELOM16	3JULOM04	EC	Mécanique & Matériaux						6					oui	1 an	12	7	oui	10				
	S3	3JULOM04	3JML0M04	3JELOM16	MATI	Matériaux - Métallurgie	14	14	8	10	2	Nathalie Sireley	CC, Projet, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne modulée du (cours, ED)	non				oui	10				
	S3	3JULOM04	3JML0M05	3JELOM16	MATI	Dynamique	14	14	8	40	2	André Lefebvre	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	non				oui	10				
	S3	3JULOM04	3JML0M06	3JELOM16	MATI	Dimensionnement des Structures	14	14	8	20	2	Didier Mammosser	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	non				oui	10				
	S3	3JULOM04	3JEL0M03	3JULOM04	EC	Mathématiques - Informatique						6					oui	1 an	12	7	oui	10				
	S3	3JULOM04	3JML0M08	3JEL0M03	MATI	Informatique	6	6	8	20	1,5	Mohammed Dahane	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	non				oui	10				
	S3	3JULOM04	3JML0M09	3JEL0M03	MATI	Mathématiques	22	22	8	40	2,5	Stéphane Wolter	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	60% de la note de 1ère session	non				oui	10				
	S3	3JULOM04	3JEL0M10	3JEL0M03	MATI	Statistiques	14	14	8	24	2	Charlotte Evrard	CC, DS	OUI	Oral (khôlle ou TP)	la note de DS	NON				oui	10				
	S3	3JULOM04	3JEL0M04	3JULOM04	EC	Introduction à la R&D	4						Albert Tidu	CC	NON		oui					oui	10			
8,5	S3	3JULOM02		3JULOM02	UE	UE Formation technologique	24	32	60	142	8,5						non concerné				10	non concerné	non concerné			
	S3	3JULOM02	3JELOM05	3JULOM02	EC	Démarches de conception et culture des solutions techniques						3,5	Lionel Debulson				oui	1 an	12	7	oui	10				
	S3	3JULOM02	3JML0M11	3JEL0M05	MATI	CM Démarches de conception et culture des solutions techniques	16			16	1		CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des CM et TD	non				oui	10				
	S3	3JULOM02	3JML0M12	3JEL0M05	MATI	TD Démarches de conception		20		30	1,5		CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	non				oui	10				
	S3	3JULOM02	3JML0M13	3JEL0M05	MATI	TP Bureau d'étude			12	36	1		CC	OUI		autre : à préciser ->	non				oui	10				
	S3	3JULOM02	3JEL0M06	3JULOM02	EC	Robotique	4	12	2	1		Bertand Fagon	CC	OUI	Oral (khôlle ou TP)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10				
	S3	3JULOM02	3JEL0M07	3JULOM02	EC	Introduction au travail collaboratif			12	32	1,5	Lionel Debulson	Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	autre : à préciser ->	oui	1 an	12	7	oui	10				
	S3	3JULOM02	3JEL0M08	3JULOM02	EC	Métrologie - Usinage						2,5					oui	1 an	12	7	oui	10				
	S3	3JULOM02	3JML0M15	3JEL0M08	MATI	Métrologie sur machines à mesurer		6	12	12	1	Bruno Fardet	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	non				oui	10				
	S3	3JULOM02	3JML0M16	3JEL0M08	MATI	Usinage	4	8	12	14	1,5	Thierry Lambert	CC, DS	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	non				oui	10				
3	S3	3JULOM03		3JULOM02	UE	UE Formation humaine et formation à l'encadrement	24	94	0	34	3						non concerné				10		non concerné			
	S3	3JULOM03	3JELOM09	3JULOM03	EC	Communication Management	6					0,5	Véronique Pardonnet	CC	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	oui	1 an	12	7	oui	10			
	S3	3JULOM03	3JULOM02	3JULOM03	CH0EX	LV1					14	1,5							1 an	12	7					
	S3	3JULOM03	3JELOM14	3JULOM02	EC	English C1		20					Carine Buret				oui	1 an	12	7	oui	10				
	S3	3JULOM03	3JELOM10	3JULOM02	EC	Anglais		28					Carine Buret	CC, Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	Note 2e session + Note 1ère session*0,7 + note épreuve rattrapage*0,3	oui	1 an	12	7	oui	10			
	S3	3JULOM03	3JULOM01	3JULOM03	CH0EX	Choix LV2		16		14	1															
	S3	3JULOM03	3JELOM11	3JULOM01	EC	Allemand		16			1	Franck Winckel	CC, Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	Note 2e session + (Note 1ère session + note épreuve de 2ème session) / 2	oui	1 an	12	7	oui	10				
	S3	3JULOM03	3JELOM12	3JULOM01	EC	Espagnol		16			1	Marion Schroeder	CC, projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)	Note 2e session + (Note 1ère session + note épreuve rattrapage) / 2	oui	1 an	12	7	oui	10				
	S3	3JULOM03	3JELOM13	3JULOM01	EC	Français langue étrangère (FLE)		16			1	Marcelo Tano	CC, Projet	OUI	Ecrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	oui	1 an	12	7	oui	10				
	S3		3JML02L	3JML02L	EF	Moyenne S3 avant bonus ou malus																				
	S3		3JFL0M01	3JML02L	EF	Bonus associatif																				
	S3		3JFL0M03	3JML02L	EF	Malus Absences																				
	S3	3JULOM03	3JELOM15		EC	Séminaire et Passeport nucléaire	24	24																		
	S3		3JLAUDL		EC	Certificat SENSE				6																

FISE_2026-2027_Fiches matières de Semestre S4

Formation d'Ingénieur de l'ENIM
Semestre de la formation 4
Année universitaire 26-27

Année universitaire			26-27		Totaux semestre							32	60	84	265	30										
ECTS	Semestre	Code UE	Code EC	Code liste	Nature de l'element	Intitulé	CM	TD	TP	Perso	Coef	Responsable de la matiere	MCC de 1ère session	MCC de 2ème session	La note de 2e session remplace...	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Note plancher	Report	Note minimale de report					
20	S4	4JL0M01		4JL0M02	UE	UE Stage d'initiation au métier d'Ingénieur					20		Modalités d'évaluation	Possibilité de 2e session	Nature de l'épreuve		non concerné			10	non concerné	non concerné				
	S4	4JL0M01	4JL0M01	4JL0M01	STAGE	Stage 2A											non				non concerné					
	S4	4JL0M01	4JL0M01	4JL0M01	EXAM	Comportement et travail en entreprise					14		Entreprise	NON			non			10						
	S4	4JL0M01	4JL0M02	4JL0M01	EXAM	Rapport écrit					3		Rapport	OUI	Rapport		non			>8						
	S4	4JL0M01	4JL0M03	4JL0M01	EXAM	Soutenance					3		Oral	OUI	Oral		non			>8						
5	S4	4JL0M02		4JL0M02	UE	UE Projet collaboratif et pluridisciplinaire	4	20	32	48	5						non concerné			10	non concerné	non concerné				
	S4	4JL0M02	4JL0M04	4JL0M02	EC	Outils pour le projet collaboratif	4	20	32	48	5	Bruno FARDET	Projet	OUI	Oral (khôlle ou TP)		oui	1 an	12	7						
5	S4	4JL0M04		4JL0M02	UE	UE enseignements pluridisciplinaires	28	40	52	217	5						non concerné			10	non concerné	non concerné				
	S4	4JL0M04	4JL0M05	4JL0M04	EC	L'outil mathématiques pour l'ingénieur			24	48	1,5	Quentin BOURGOGNE	Projet	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10				
	S4	4JL0M04	4JL0M12	4JL0M04	EC	Matériaux - Composites	6	6	8	10	1	Mawa ABIDA	CC, DS	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10				
	S4	4JL0M04	4JL0M06	4JL0M04	EC	Hydraulique		4	8	4	0,5	Remy MARGANTY	CC, DS	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	autre : à préciser ->	oui	1 an	12	7	oui	10				
	S4	4JL0M04	4JL0M07	4JL0M04	EC	Démarche de conception	4	8	4	48	0,5	Lionel DEBESON	DS	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10				
	S4	4JL0M04	4JL0M08	4JL0M04	EC	Informatique	6	6	8	48	0,5	Stéphane WOLTER	CC	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10				
	S4	4JL0M04	4JL0M09	4JL0M04	EC	Communication - Management		6		48	0,5	Veronique PAROONNET	CC	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	la moyenne des DS	oui	1 an	12	7	oui	10				
	S4	4JL0M04	4JL0M10	4JL0M04	EC	Développement Durable		10		5	0,5	Sophie HENNEQUIN	CC	OUI	Écrit (sur table ou ordinateur)	la NOTE de 1ère session	oui	1 an	12	7	oui	10				
	AN		4JL0M13	3JL0J03L	EC	TOEIC																				
	AN		4JL0M14	3JL0J03L	EC	TOEIC non officiel																				
	AN		4JL0M15	3JL0J03L	EC	LINGUASHELL																				
	S4		4JL0M02	3JL0J02L	EF	Moyenne S4 avant bonus ou malus																				
	S4		4JL0M01	3JL0J02L	EF	Bonus associatif																				
	S4		4JL0M03	3JL0J02L	EF	Malus Absences																				
	S4	4JL0M04	4JL0M11		EC	Séminaire et passeport nucléaire	12																			
	S4	4JL0M04	4JL0J03L		EC	Certificat SENE				6																

Mastère Spécialisé Management de Projets Industriels et Logistique (MPIL)
Version de diplôme (VDI) : SKUD001 500
Version d'étape (VET) : 9KUDL1 501
Année universitaire 2026/2027

Intitulé des UE et des enseignements	Volume horaire total par élève	Volume horaire par élève						Intervenants	Coefficients / Crédits	Section CNU	Codification	Semestres
		CM	Nbre groupes	TD	Nbre groupes	TP	Nbre groupes					
Semestre 1 et 2	652	251		395		0					AKSL1M01	
Méthodologie de travail et développement personnel	182	67		109		0			16		AKUL1M01	
Gestion des ressources humaines du projet	48			42	1			Favennec JP (28h)	6	61	AKEL1M01	AN
Management interculturel	24	12	1	12	1			Gangloff S	2	61	AKEL1M02	AN
Gestion des réseaux	20	10	1	10	1			Petit E	1	61	AKEL1M03	AN
Economie Gestion	24	12	1	12	1			Ayasse B	2	61	AKEL1M04	AN
Fondamentaux de la vente	24	12	1	12	1			à définir	2,5	61	AKEL1M05	AN
PerformanSe	2	1	1	1	24			Pardonnet V		61	AKEL1M21	AN
Séminaire	40	20	2	20	2			Gangloff S - Péton H	2,5	61	AKEL1M24	AN
Fonctions et principes de base de la Supply Chain	68	34		34		0			6,5		AKUL1M02	
Le contrôle de gestion	24	12	1	12	1			à définir	2,5	61	AKEL1M06	AN
Logique de l'organisation industrielle	44	22	1	22	1			à définir	4	61	AKEL1M07	AN
Enquête de Terrain et Audit	115	10		105		0			6		AKUL1M03	
Approvisionnement bord de ligne	20	10	1	10	1			Zimoch C	1	61	AKEL1M08	AN
Formation audit Logistique	95	0		95	1			Fucik M	5	61	AKEL1M09	AN
Techniques et Outils Logistiques	128	64		64		0			14		AKUL1M04	
Synchronisation des flux	32	16	1	16	1			Duba T	3	61	AKEL1M10	AN
Conduite de l'action en logistique internationale	24	12	1	12	1			Sef Saf C	1	61	AKEL1M11	AN
Achats Industriels	16	8	1	8	1			Madies G	1	61	AKEL1M12	AN
Lean et projet	16	8	1	8	1			Fargeot J	3	61	AKEL1M13	AN
Séminaire SAP	24	12	1	12	1			Jacquemot B (12h) Zimoch C (12h)	3	61	AKEL1M14	AN
Bases de données - Power BI	16	8	1	8	1			Stock R	3	61	AKEL1M25	AN
Techniques et réussite de Gestion de projets	92	46		46	3	0			8,5		AKUL1M05	
Introduction à la pratique d'un progiciel de gestion de projet	28	14	1	14	1			Roy D (20h) à définir (8h)	3	61	AKEL1M15	AN
Formation à la certification PMI	40	20	1	20	1			Thiry M	3	61	AKEL1M16	AN
Grands projets - Marchés publics	24	12	1	12	1			à définir	2,5	61	AKEL1M17	AN
Formation par la veille technologique	67	30		37		0			2,5		AKUL1M06	
Comité de pilotage	24	12	2	12	2			Duba T Weisse C		61	AKEL1M18	AN
Mini projet	7			7	24					61	AKEL1M19	AN
Soutien par binôme	24	12	1	12	1				2,5	61	AKEL1M20	AN
Ingénierie et méthodes	12	6	1	6	1			Interv Ext		61	AKEL1M23	AN



enim
École Nationale
d'Ingénieurs de Metz



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

Règlement des Etudes

FORMATION INITIALE SOUS STATUT ETUDIANT ET SOUS STATUT APPRENTI

2026 / 2027

Le présent document précise l'organisation et les règles régissant la formation initiale sous statut étudiant et sous statut apprenti de l'École Nationale d'Ingénieurs de Metz de l'Université de Lorraine. Le règlement des études est public, il est destiné à toutes les personnes concernées de près ou de loin par la formation ENIM.

Chaque élève-ingénieur, enseignant, personnel de l'ENIM approuve tous les termes du règlement des études.

Table des matières

1	Préambule	4
1.1	Statut juridique, habilitation	4
1.2	Charte de la citoyenneté	4
1.3	Durée des études	4
2	Admissions à l'ENIM	5
2.1	Jury d'admission	5
2.2	Admissions en formation diplômante	5
2.2.1	Admission en 1 ^{ère} année	5
2.2.2	Admission au-delà de la première année d'études	5
2.2.3	Admission des étudiants internationaux	7
2.2.4	Validation des Acquis de l'Expérience	8
2.3	Conditions d'accès aux activités de formation	8
3	Perte de la qualité d'étudiant de l'ENIM	9
3.1	Par suite de démission	9
3.2	Par l'exclusion	9
3.3	Par la fin normale du cursus et l'attribution du diplôme d'ingénieur	9
4	Organisation de la formation	9
4.1	Structuration de la formation	9
4.1.1	Années, semestres, UE, EC	11
4.1.2	Cycle Ingénieur	11
4.1.3	Stages, PFE et Projets en entreprise	14
4.1.4	Mobilité à l'international	16
4.2	Calendrier pédagogique	16
4.3	Horaires et ponctualité	16
4.4	Assiduité, gestion des absences	17
4.4.1	Activités et événements à présence obligatoire	17
4.4.2	Traitement des absences	18
4.4.3	Congé d'études	20
4.5	Information des élèves-ingénieurs	20
4.6	Droits et devoirs des élèves-ingénieurs	20
4.7	Évaluation des enseignements	21
4.8	Tutorat, parrainage	21
4.8.1	Tutorat par les enseignants	21
4.8.2	Soutien par les élèves	22
4.9	Règles de sécurité	22
4.10	Confidentialité	22
4.11	Visite médicale	23
5	Année de césure	23
6	Évaluation des élèves-ingénieurs	24
6.1	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	24
6.1.1	Évaluation des EC et des UE	25
6.1.2	Évaluation des compétences	26
6.1.3	Gestion des absences aux évaluations	27
6.1.4	Règles concernant les évaluations	28
6.1.5	Communication des résultats	29
6.2	Évaluation des stages, du Projet de Fin d'Études et des Projets en entreprise	29
6.3	Bonus associatif / promotion de l'école	31
7	Section disciplinaire	32
8	Validations, obtention du diplôme	32
8.1	Crédits européens ECTS	32



8.1.1	Textes réglementaires	32
8.1.2	Affectation des crédits ECTS à l'ENIM	33
8.2	Conditions de validation des semestres	33
8.2.1	Validation des EC	33
8.2.2	Validation des UE	33
8.2.3	Validation des niveaux d'acquisition des compétences	33
8.2.4	Validation des semestres académiques	35
8.2.5	Validation des semestres industriels	35
8.2.6	Report, conservation et capitalisation	36
8.3	Jurys et commissions pédagogiques	36
8.3.1	Compétences et fonctionnement	36
8.3.2	Jury de première session et rattrapages	37
8.3.3	Commission et jury de deuxième session	38
8.4	Conditions de passage en année supérieure, redoublement, réorientation	38
8.4.1	Certification des niveaux de langues vivantes	38
8.4.2	Redoublement	39
8.4.3	Réorientation	39
8.5	Conditions d'obtention du diplôme d'ingénieur ENIM	39
8.5.1	Passeport international	39
8.5.2	Autres conditions	41
8.5.3	Conditions de délivrance du diplôme d'ingénieur post-formation	42
8.6	Contestation des résultats, voies et délais de recours	42
9	Cursus hors de l'ENIM (FISE uniquement)	43
9.1	Conditions pour la mobilité sortante	43
9.2	Conditions de formation et de validation	43
9.3	Liste des établissements avec lesquels l'ENIM a des conventions bilatérales d'échange	43
10	Autres diplômes	43
10.1	Diplômes de Master	43
10.2	Master Spécialisé Management de Projets Industriels et Logistique	44
11	Références	44
12	Sigles et abréviations	45



1 Préambule

1.1 Statut juridique, habilitation

L'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM) a été créée par décret en date du 29 février 1960 pour répondre à « la double ambition de restructuration de l'enseignement supérieur technique et de formation d'ingénieurs qualifiés ».

Par le décret n°2015-1133 du 11 septembre 2015, l'ENIM est devenue au 1er janvier 2016 une école interne de l'Université de Lorraine, au sein du Collégium Lorraine INP. Ses nouveaux statuts ont été approuvés par le conseil d'administration de l'Université de Lorraine le 2 février 2016.

La Commission des Titres de l'Ingénieur, dans son Avis n° 2023/05, a renouvelé l'habilitation de L'ENIM à délivrer les diplômes suivants pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} septembre 2023 :

« Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Metz de l'Université de Lorraine » en formation initiale sous statut d'étudiant ;

Et

« Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Metz de l'Université de Lorraine » en partenariat avec l'ITII Lorraine, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

Le label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE est également attribué à l'établissement par la CTI.

1.2 Charte de la citoyenneté

Toute personne présente à l'ENIM, au titre de ses études, de son activité professionnelle, de la vie associative, ou en tant qu'invité, s'engage à :

- Faire preuve en toutes circonstances de courtoisie et de civisme, dans le respect d'autrui et des règles collectives ;
- Se montrer solidaire envers les autres, en agissant dans ce sens ;
- Favoriser le développement de la vie associative et des autres formes d'engagement dans la vie de l'établissement ;
- Se montrer constructif et force de proposition pour améliorer la vie collective, notamment en participant aux instances de l'établissement, directement ou par l'intermédiaire de ses représentants ;
- S'efforcer de représenter au mieux l'ENIM à l'extérieur, que ce soit lors d'opérations de communication comme au quotidien ;
- Respecter la liberté et la tranquillité d'autrui, et préserver les biens matériels mis à sa disposition.

1.3 Durée des études

FISE	FISA
La durée des études en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur est de dix semestres pour les étudiants admis à s'inscrire après l'obtention du baccalauréat. Pour les titulaires des autres diplômes, la durée des études est déterminée par les acquis de chaque étudiant, validés par un jury d'admission de l'ENIM sous forme de crédits. La formation proposée comporte deux cycles : • Les deux premières années d'études à l'ENIM forment le cycle pré-ingénieur (quatre premiers semestres de formation) ; • Les trois années suivantes forment le cycle ingénieur (six derniers semestres de la formation d'ingénieur).	La durée des études en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur est de six semestres pour les étudiants admis à s'inscrire suite à un jury d'admission de l'ENIM validant sous forme de crédits les acquis obtenus par chaque étudiant. La formation proposée se déroule sur les trois années du cycle ingénieur.



2 Admissions à l'ENIM

2.1 Jury d'admission

L'admission à l'ENIM, quel qu'en soit le niveau, est prononcée par un jury d'admission.

Pour les voies d'admission autres que le concours GEIPI-Polytech, le président et les membres du jury sont désignés chaque année par la Présidente de l'Université de Lorraine sur proposition de l'ENIM.

Le jury d'admission est souverain.

2.2 Admissions en formation diplômante

Le recrutement des élèves-ingénieurs s'opère de BAC0 à BAC+4.

2.2.1 Admission en 1^{ère} année

FISE	FISA
Les Écoles Nationales d'Ingénieurs de Brest, Metz, Saint Etienne et Tarbes ont intégré le concours de recrutement post bac GEIPI-Polytech.	Sans objet Admission à partir de la 3 ^{ème} année
Peuvent faire acte de candidature les titulaires d'un baccalauréat français série générale ou série technologique STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) de la dernière session, ou les élèves engagés dans la préparation d'un tel baccalauréat. L'admission définitive est subordonnée à l'obtention du baccalauréat.	

2.2.2 Admission au-delà de la première année d'études

L'arrêté du 20 août 1986 du ministère de l'Éducation Nationale fixe les "Conditions d'admission dans les écoles nationales d'ingénieurs au-delà de la première année d'études."

Des formations de tronc commun peuvent s'articuler avec des mises à niveau spécifiques selon les origines de recrutement.

Les exigences concernant les niveaux de langues correspondent aux niveaux requis en interne, voir 8.4.1.

> Admission en 2^{ème} année

FISE	FISA
"Les candidats titulaires d'un baccalauréat et ayant effectué une année de classe préparatoire aux grandes écoles ou ayant un niveau jugé équivalent par le directeur de l'école peuvent être admis pour effectuer des études d'une durée de quatre années." (Arrêté du 20/08/1986, Art. 1-I)	Sans objet Admission à partir de la 3 ^{ème} année
La sélection se fait sur dossier, sous réserve de validation de la première année de CPGE (60 crédits ECTS), et elle peut éventuellement être suivie d'un entretien avec le jury d'admission.	



> Admission en 3^{ème} année

Selon les modalités du règlement de recrutement BAC+2 / BAC+3 de l'ENIM

FISE	FISA
Le concours est ouvert aux candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent à 120 crédits ECTS (BTS, CPGE, CUPGE, Licence 2) ou d'un diplôme équivalent à 180 crédits ECTS (BUT ou Licence 3) Pour les titulaires de diplômes étrangers, la candidature à l'ENIM se fait sur la plateforme Campus France ou sur le site internet de l'ENIM si le pays n'adhère pas à ladite plateforme. L'obtention des 120 crédits ECTS ou 180 crédits ECTS ne doit pas dater de plus de 2 ans au moment de l'inscription au concours. La sélection se fait sur dossier et elle peut éventuellement être suivie d'un entretien avec le jury d'admission.	Le concours est ouvert aux candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent à 120 crédits ECTS (BTS, DUT, CPGE, CUPGE, Licence 2) ou d'un diplôme équivalent à 180 crédits ECTS (BUT ou Licence 3) La sélection se fait sur dossier et elle peut éventuellement être suivie d'un entretien avec le jury d'admission. L'entrée en formation est conditionnée à l'obtention d'un diplôme (BTS, BUT, Licence) ou, pour les étudiants de CPGE ou de CUPGE, à une attestation justifiant l'obtention de 120 crédits ECTS.

> Admission en 3^{ème} année au S6 – recrutement spécifique passerelle BUT GMP et MP (Metz) / Ecole d'ingénieur ENIM

Selon les modalités du règlement de recrutement BAC+2 / BAC+3 de l'ENIM

FISE	FISA
Les étudiants ayant validé leur deuxième année de BUT « Génie Mécanique et Productique » ou « Mesures Physiques » peuvent être admis dans le dispositif passerelle BUT 3 / 3A ENIM, dans le cadre d'une double inscription administrative au sein de l'Université de Lorraine, avec une inscription principale à l'IUT de Metz dans le BUT d'origine et une inscription secondaire à l'ENIM. Le parcours repose sur une organisation pédagogique articulée entre les deux composantes : – un semestre 5 réalisé au sein du BUT d'origine à l'IUT de Metz ; – un semestre 6 pédagogique réalisé à l'ENIM, sous réserve de la validation des 30 ECTS du semestre 5 ; – un stage passerelle unique de 18 à 20 semaines répondant conjointement aux exigences du BUT 3 et du cursus ingénieur ENIM. Les enseignements suivis à l'ENIM dans le cadre du semestre 6 contribuent, selon les modalités prévues par la convention et le contrat d'études, à la validation du BUT 3 ainsi qu'à celle de la 3A ENIM passerelle. La poursuite en quatrième année du cycle ingénieur ENIM est conditionnée à la double validation : – du diplôme de BUT 3, stage inclus ; – de la 3A ENIM passerelle réalisée à l'ENIM. Ce recrutement spécifique et les modalités pédagogiques associées font l'objet d'un accord pédagogique interne UL.	Sans objet



> Admission en 4^{ème} année

FISE	FISA
Les candidats titulaires d'un Master en sciences ou d'un diplôme reconnu équivalent par le directeur de l'école peuvent être admis, pour effectuer des études d'une durée de deux années, en quatrième année des écoles dont les études s'étendent sur cinq années (Arrêté du 20/08/1986, Art. 3). Le concours est donc ouvert aux candidats titulaires ou en cours de préparation d'un diplôme français de Master (M1 ou M2) ou ayant un niveau jugé équivalent par le directeur de l'ENIM, et aux titulaires d'un bac + 4 ou + 5 étranger. La sélection se fait sur dossier et elle peut éventuellement être suivie d'un entretien avec le jury d'admission.	Cette formation, en partenariat avec l'ITII Lorraine, se déroule sur deux années après une remise à niveau. Elle s'adresse à tout salarié ayant : • un diplôme équivalent à bac+2 ou ayant une validation d'acquis équivalents (VAE) ; • et au moins 3 années d'expérience en entreprise à un poste équivalent à un niveau technicien. Le dossier de financement est validé par l'AFPI Lorraine. L'admission en formation est prononcée à l'issue de la remise à niveau après un entretien avec le jury d'admission.

2.2.3 Admission des étudiants internationaux**> Admission en formation diplômante**

FISE	FISA
L'admission d'étudiants internationaux est rendue possible par le décret n°76-1144 du 9 décembre 1976. "Les candidats sont recrutés soit sur épreuves, soit sur titres, soit par combinaison de ces deux procédés." (Art. 2 du décret susvisé) Ils sont tout d'abord présélectionnés par leur université d'origine, puis sélectionnés sur dossier par le jury d'admission de l'ENIM. L'examen peut éventuellement être suivi d'un entretien du candidat avec le jury. Le niveau B1 en anglais ainsi que le niveau B1 en Français Langue Étrangère sont exigés selon la langue du pays d'origine du candidat, qui en fournit les justificatifs.	La formation d'ingénieurs par apprentissage n'est pas accessible directement aux étudiants internationaux. L'accès à cette formation est conditionné à la réalisation préalable d'au moins une année d'études en France.

> Admission en formation non diplômante (FND)

FISE	FISA
Dans le cadre d'accords d'échange de coopération, l'ENIM admet en formation non diplômante en cycle ingénieur des candidats de partenaires internationaux. Peuvent postuler à une formation non diplômante à l'ENIM les étudiants internationaux inscrits dans une des écoles ou universités partenaires de l'ENIM. Les candidats sont sélectionnés et présentés par le partenaire, sous réserve de validation par le jury d'admission de l'ENIM, et à la suite éventuellement d'un entretien avec le responsable du programme d'échange à l'ENIM. Un justificatif de niveau B1 en Français Langue Étrangère est exigé dans le cadre d'une formation non diplômante, sauf si le programme d'échange choisi concerne des cours donnés exclusivement en anglais. De plus un justificatif de niveau B1 en anglais est exigé	La formation d'ingénieurs par apprentissage ne peut être suivie que dans le cadre d'une formation diplômante. L'accès à cette formation n'est pas ouvert aux dispositifs ou parcours non diplômants.



quelle que soit la langue dans laquelle les cours sont dispensés.

Les étudiants admis en formation non diplômante suivent un semestre ou une année d'études à l'ENIM au titre d'une mobilité à l'international, capitalisent les crédits ECTS associés aux EC qu'ils auront validés, mais ne peuvent prétendre à aucun diplôme délivré par l'ENIM.

> Admission en programme de mise à niveau 1^{ère} année diplôme d'ingénieur

FISE	FISA
Depuis janvier 2017 l'ENIM a mis en place un programme de mise à niveau en 1^{ère} année de diplôme d'ingénieur. Les candidats sont sélectionnés sur dossier par le jury d'admission de l'ENIM. Une fois admis, ils suivent pendant un semestre ou une année complète les EC indiqués sur le contrat d'études, en vue d'une intégration en 1^{ère} année de formation diplômante l'année suivante ; cette dernière n'est pas de droit, elle est soumise à la décision du jury d'admission.	Sans objet Admission à partir de la 3^{ème} année.

2.2.4 Validation des Acquis de l'Expérience

FISE	FISA
Dans le cadre de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale, l'ENIM est habilitée à délivrer le diplôme d'ingénieur de l'ENI de Metz par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). A cet effet, un dispositif est mis en place. Le diplôme d'ingénieur délivré par l'ENIM dans ce cadre est le diplôme d'ingénieur de la Formation Initiale sous Statut Etudiant (FISE).	Sans objet

2.3 Conditions d'accès aux activités de formation

Les conditions requises pour participer aux activités de formation sont définies aux articles D612-1 à D612-6 du code de l'éducation.

Nul ne peut être admis à participer en qualité d'étudiant aux activités d'enseignement et de recherche d'un établissement d'enseignement supérieur s'il n'est pas régulièrement inscrit dans cet établissement. (Art. D612-1)

Ainsi l'accès aux différentes activités pédagogiques n'est possible que si l'étudiant admis par le jury d'admission a rempli toutes les formalités permettant de rendre valide son inscription à l'ENIM. Ces formalités incluent notamment la présentation de l'obtention du diplôme ayant permis l'acceptation à l'ENIM en cas d'admission sur concours, l'inscription ou la réinscription administrative en ligne ou en présentiel, le règlement des frais d'inscription ou s'il y a lieu la présentation de l'attestation de bourse définitive pour l'exonération de ces frais.

Les élèves-ingénieurs mineurs à la date de rentrée doivent obligatoirement le notifier auprès de la direction de la FISE.

Tout élève-ingénieur qui n'aura pas complété ces formalités et rejoint l'école au plus tard 5 jours après la rentrée administrative sera considéré comme démissionnaire. La rentrée administrative est fixée par le calendrier pédagogique, voir 4.2.



3 Perte de la qualité d'étudiant de l'ENIM

3.1 Par suite de démission

FISE	FISA
La démission est un acte volontaire. Elle est constatée en cours d'année par une notification écrite de l'étudiant auprès de la direction de la FISE.	Pour les élèves-ingénieurs sous statut apprenti, la démission est constatée par une notification écrite de l'apprenti auprès du directeur de la FISA et par la rupture du contrat d'apprentissage.

3.2 Par l'exclusion

FISE	FISA
- Par le jury de validation, en cas de résultats insuffisants à l'issue d'une année d'études, le jury se prononçant dans les conditions fixées à l'article 8.3 du présent règlement des études ; - Par le jury d'année (ou de semestre), en cas d'absences injustifiées répétées dépassant 20% du volume horaire et après avoir reçu l'élève (et pris connaissance des raisons données par celui-ci) ; - Par la section disciplinaire du conseil d'administration de l'université, en cas de fraude ou tentative de fraude ou d'un fait de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'école (voir aussi 7).	Par la section disciplinaire du conseil d'administration de l'université, en cas de fraude ou tentative de fraude ou d'un fait de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'école (voir aussi 7).

3.3 Par la fin normale du cursus et l'attribution du diplôme d'ingénieur

La fin du cursus est réputée correspondre à la date de décision du jury final, validant l'obtention du diplôme d'ingénieur (ou le cas échéant de Master ou de Mastère).

4 Organisation de la formation

4.1 Structuration de la formation

FISE	FISA
La pédagogie à l'ENIM se décompose en deux cycles : le cycle pré-ingénieur correspondant à notre préparation intégrée en première (1A) et deuxième (2A) années, et, le cycle ingénieur en troisième (3A), quatrième (4A) et cinquième (5A) années. Le cycle ingénieur est en cours de modification afin de mieux enrichir la formation de nos étudiants dès la troisième année. Un régime transitoire est mis en œuvre couvrant les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027. Pour l'année scolaire 2026-2027 la structuration de la formation sera la suivante (voir aussi la figure 1-1) : 1A : deux semestres pédagogiques (1AS1 et 1AS2), 2A : un semestre pédagogique (2AS3) et un semestre mixte (2AS4) composé de six semaines de semestres pédagogiques comportant un projet	La formation correspond au cycle ingénieur avec deux parcours possibles : « Mécanique et Production » et « Métiers du Nucléaire ». Le parcours « Mécanique et Production » se déroule suivant une alternance courte, 3 jours en entreprise et 2 jours à l'école ; Le parcours « Métiers du Nucléaire » se déroule suivant une alternance longue de 8 semaines, 4 semaines à l'école et 4 semaines en entreprise. <u>Formation par Apprentissage (FA)</u> : la formation se déroule sur 36 mois : du 1er septembre de l'année N au 31 août de l'année N+3 (voir aussi la figure 1-2). <u>Formation Continue (FC)</u> : La formation se déroule en deux ans après une préformation de février à août de l'année N-1. Les deux années de formation sont



transversal et une séquence industrielle (stage de 2A) d'une durée comprise entre quatorze et dix-huit semaines,

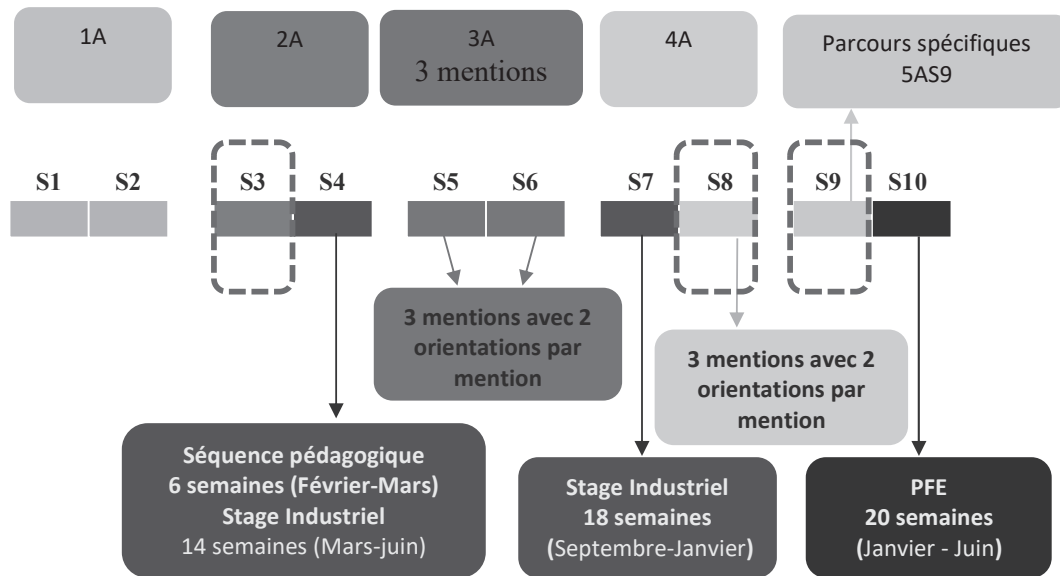
- 3A : deux semestres pédagogiques (3AS5 et 3AS6),
- 4A : un semestre industriel (le stage de 4A d'une durée de 18 semaines) et un semestre pédagogique (4AS8),
- 5A : un semestre pédagogique (5AS9) et le projet de fin d'études (PFE de 20 semaines).

organisées selon les calendriers de la 4^{ème} et 5^{ème} année (voir aussi la **figure 1-3**).

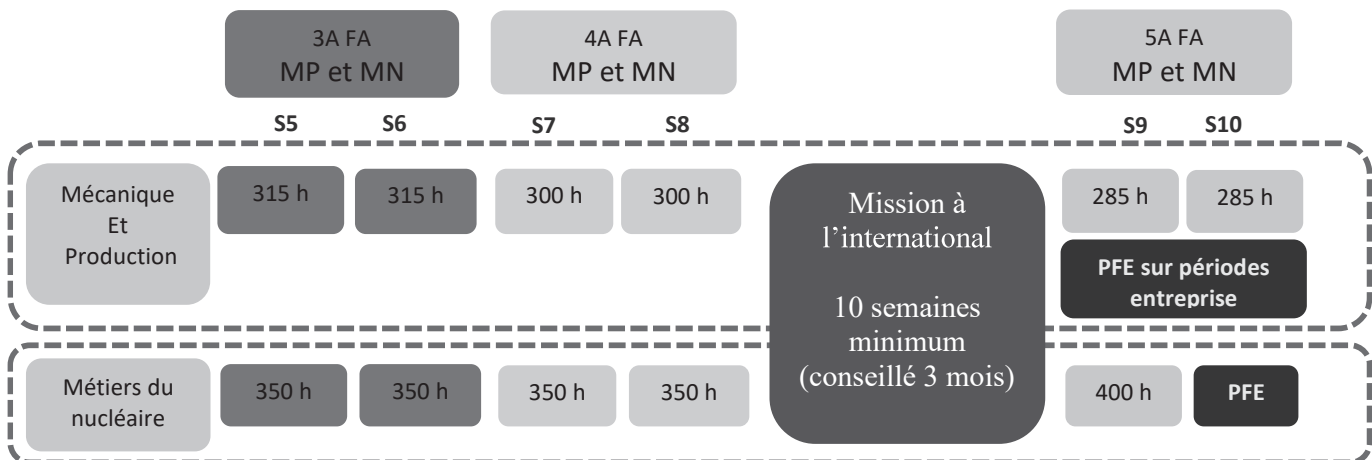
Chaque semestre se compose d'un maximum de 400 heures de formation académique complétées par une formation professionnelle en entreprise au sein de laquelle l'apprenti effectue des projets dont les thématiques sont validées par le Tuteur Académique de l'apprenti (TA).

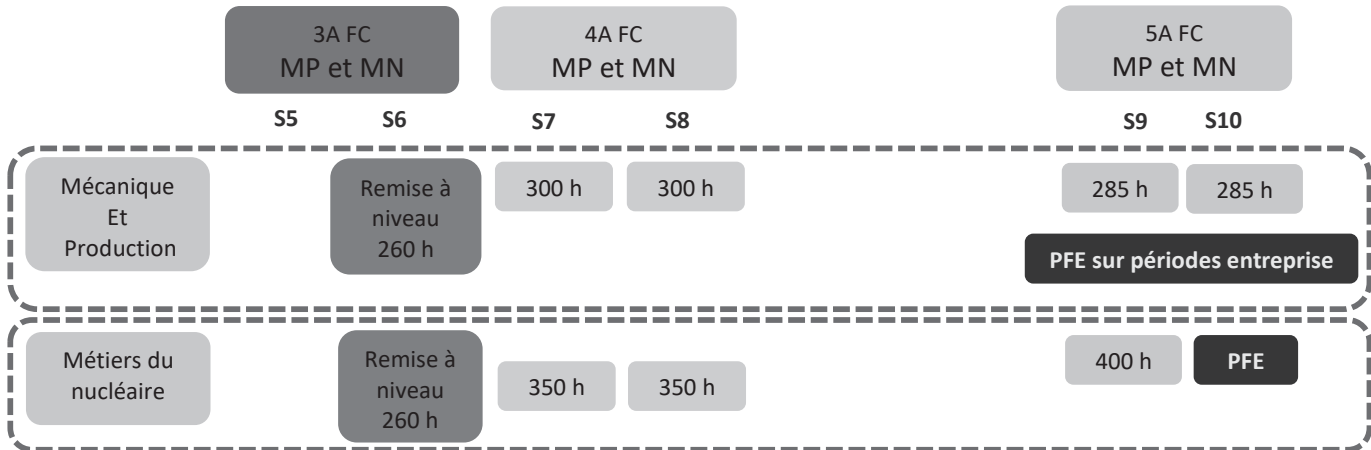
Le Tuteur Académique est l'interlocuteur de la formation auprès de l'entreprise pour les questions d'ordre pédagogique ou industriel.

FISE : Figure 1-1. Structure de la formation FISE rentrée 2026-2027



FISA : Figure 1-2. Structure de la formation FISA rentrée 2026-2027



FC : Figure 1-3. Structure de la formation FC rentrée 2026-2027

4.1.1 Années, semestres, UE, EC

Chaque année d'études se compose de deux semestres dont la validation permet l'acquisition de 30 crédits ECTS chacun (voir 8.1).

Chaque semestre académique est composé **d'unités d'enseignement** (UE) obligatoires, qui portent des crédits européens (voir 8.1) et sont capitalisables.

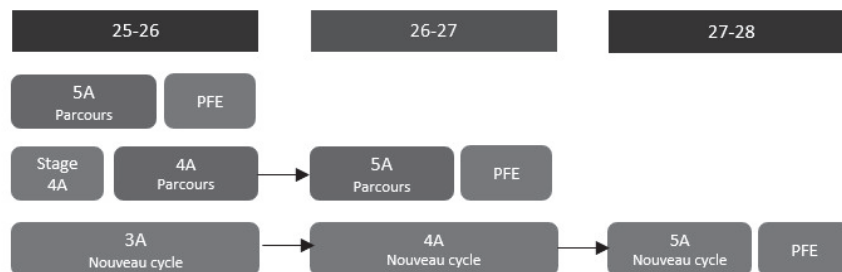
Les UE sont composées **d'éléments constitutifs** (EC). L'EC peut porter des crédits européens, auquel cas il est capitalisable. Lorsqu'un EC porte des crédits au sein d'une UE, tous les EC de l'UE doivent en porter pour un total égal au nombre de crédits de l'UE.

Enfin, chaque EC est constitué d'une ou plusieurs matière(s) enseignée(s). Les matières ne sont pas associées à des crédits et ne sont pas capitalisables. Les activités pédagogiques dans chaque matière peuvent prendre la forme de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), projets ou travaux personnels, projets de groupe, e-learning, séminaires, conférences et visites d'entreprises, et mini-projets réalisés en entreprise. La répartition et l'évaluation des activités pédagogiques sont adaptées aux objectifs d'apprentissage définis.

Un élément constitutif peut être :

- Obligatoire pour l'obtention du diplôme ;
- Facultatif (éléments constitutifs « activités associatives / promotion de l'école »), au libre choix de l'élève, dont la validation n'est pas obligatoire pour l'obtention du diplôme.

4.1.2 Cycle Ingénieur

FISE : Figure 2. Régime transitoire – Refonte du cycle ingénieur

FISE	FISA
Le cycle ingénieur de l'ENIM est composé de six semestres selon le découpage suivant : • 3A : deux semestres pédagogiques (3AS5 et 3AS6), • 4A : un semestre industriel (le stage de 4A de 18 semaines) et un semestre pédagogique (4AS8), • 5A : un semestre pédagogique (5AS9) et le projet de fin d'études (PFE de 20 semaines). L'année scolaire 2026-2027 est une année transitoire correspondant à une refonte de notre cycle ingénieur permettant de mieux enrichir et structurer la formation de nos élèves-ingénieurs dès la troisième année. Cette refonte s'accompagne également de la mise en place de l'Approche par Compétences (ApC) avec la mise en place de situations intégratrices dès la troisième année et l'accompagnement de nos élèves ingénieurs dans la formalisation et la structuration de leur projet professionnel. Pour rappel, le cycle pré-ingénieur composé des deux premières années de la formation (1A et 2A) constitue un tronc commun. A l'issue de ce cycle pré-ingénieur, les élèves-ingénieurs vont émettre des vœux parmi les trois mentions et six orientations proposées pour le cycle ingénieur. Ces vœux émis permettront d'affecter les élèves ingénieurs dans une orientation d'une mention dès la troisième année. L'affectation des élèves ingénieurs dans les mentions et orientations sera réalisée par la direction de la FISE, en accord avec les responsables de mentions, sur la base des vœux des élèves ingénieurs, de la capacité d'accueil de la mention et de l'orientation, de leur dossier scolaire et de l'adéquation de leur profil à la mention et orientation demandées. L'affectation sera alors définitive pour tout le cycle ingénieur même si un(e) élève ingénieur(e) pourra éventuellement changer d'orientation dans une mention donnée lors de la quatrième année et ce avant le début des enseignements de 4A (en fonction des capacités d'accueil et sous validation de la direction de la FISE).	La durée des études de la formation ENIM en partenariat avec l'ITI Lorraine est de 1800 heures maximum, décomposée en : • 6 semestres pédagogiques pour la formation par apprentissage, • 4 semestres pour la formation continue après une remise à niveau de 260 heures au maximum. Le cycle ingénieur de l'ENIM est composé de six semestres selon le découpage suivant : • 3A : deux semestres pédagogiques (3AS5 et 3AS6), réalisation de deux projets sur les périodes en entreprise, • 4A : deux semestres pédagogiques (4AS7 et 4AS8), réalisation d'un projet sur les périodes en entreprise, • 5A : ✓ <u>Parcours « Mécanique et Production »</u> : deux semestres pédagogiques (5AS9 et 5AS10), réalisation d'un Projet de Fin d'Etudes sur les périodes en entreprise, ✓ <u>Parcours « Métiers du nucléaire »</u> : un semestre pédagogique (5AS9), réalisation d'un Projet de Fin d'Etudes en entreprise (5AS10).

4.1.2.1 Troisième année (3A)

FISE	FISA
Les mentions au nombre de trois, avec pour chaque mention deux orientations, sont les suivantes : • Mention « Mécanique, Matériaux et Structures pour l'industrie et la santé » avec les deux orientations associées : « Mécanique des Matériaux et des Structures » et « Biomécanique et Systèmes Prothétiques », • Mention « Conception et Industrialisation de Produits » avec les deux orientations associées : « Production Agile & Durable » et « Conception Mécanique Industrielle »,	Les parcours de formation au nombre de deux sont les suivants : • Parcours « Mécanique et Production » • Parcours « Métiers du nucléaire » Les deux semestres de la 3^{ème} année comportent une UE spécifique « Formation en entreprise » qui correspond à : Semestre 5 (6 crédits ECTS) :



- Mention « Management Opérationnel et Technologies Avancées » avec les deux orientations associées :
« Management des Processus et de la chaîne logistique globale »
et « Systèmes Automatisés et Robotique ».

Les mentions consistent en une UE spécifique dispensée au cours des semestres S5 (pour 5 crédits ECTS) et S6 (pour 14 crédits ECTS), et les orientations consistent en une UE spécifique dispensée au cours du semestre S6 (pour 8 crédits ECTS). Ainsi, la spécialisation représente dès la troisième année 45% du volume total enseigné. A cet enrichissement sont ajoutés chaque semestre de 3A, deux crédits ECTS de mise en situation professionnelle avec accompagnement dans la définition du profil professionnel dans le cadre de la mise en œuvre de l'Approche par Compétences (voir aussi le paragraphe 8.2).

- Signature des chartes de l'alternant et de l'entreprise ;
- Définition du cahier des charges du 1^{er} projet en entreprise.

Semestre 6 (6 crédits ECTS) :

- Validation du 1^{er} projet en entreprise ;
- Définition du cahier des charges du 2^{ème} projet en entreprise.

4.1.2.2 Quatrième année (4A) 2026-2027

FISE	FISA
Les trois mentions, avec pour chaque mention deux orientations, sont les mêmes que définies en 3A (voir paragraphe ci-dessus). La spécialisation en 4A devient plus importante et la répartition entre tronc commun de mention et les orientations est la suivante : ainsi, le tronc commun de mention représente 10 crédits ECTS, l'orientation représente 12 crédits ECTS. Deux crédits ECTS de mise en situation professionnelle avec accompagnement dans la définition du profil professionnel dans le cadre de la mise en œuvre de l'Approche par Compétences sont également définis ainsi que 6 crédits ECTS liés à la formation humaine et organisationnelle et à l'adaptation aux exigences propres de l'entreprise et de la société (voir aussi le paragraphe 8.2). Les élèves-ingénieurs peuvent éventuellement faire une demande de modification d'orientation auprès de la direction de la FISE, et être affecté(e)s dans cette nouvelle orientation de 4A et ce en accord avec les responsables d'orientation, sur la base de la capacité d'accueil de celle-ci, de leur dossier scolaire et de l'adéquation de leur profil à la nouvelle orientation demandée. La période transitoire liée à l'entrée en vigueur du nouveau cycle ingénieur s'accompagne de règles particulières concernant les élèves ingénieurs ajournés et autorisés à doubler afin d'assurer que ceux-ci puissent valider 30 crédits ECTS sur le semestre ajourné même si le programme pédagogique du nouveau cycle ingénieur est différent du précédent cycle ingénieur (voir le paragraphe 8.2.2).	Les parcours de formation au nombre de deux sont les suivants : • Parcours « Mécanique et Production » • Parcours « Métiers du nucléaire » Les deux semestres de la 4^{ème} année comportent une UE spécifique « Formation en entreprise » qui correspond à : Semestre 7 (10 crédits ECTS) : • Validation du 2^{ème} projet en entreprise ; • Réalisation de l'évaluation contradiction de fin de 3^{ème} année ; • Validation de la charte du projet de 4^{ème} année. Semestre 8 (10 crédits ECTS) : • Validation du projet en entreprise de 4^{ème} année.



4.1.2.3 Cinquième année - Parcours 5A 2026-2027

FISE	FISA
La cinquième année est structurée en deux semestres : - Le semestre S9 : un semestre pédagogique ; - Le semestre S10 : un semestre pédagogique et industriel correspondant au projet de fin d'études. Les parcours de cinquième année représentent pour l'élève-ingénieur la possibilité d'approfondir un domaine de formation pluri-technologique sans pour autant préjuger d'une spécialisation ultérieure. C'est aussi un moyen de personnalisation des parcours, permettant aux élèves-ingénieurs de tester leurs appétences et aptitudes pour un domaine professionnel déterminé. La liste des parcours est définie dans le programme pédagogique, et peut être modifiée chaque année selon les besoins et vœux exprimés notamment. Pour cette année les premiers métiers ouverts à candidature sont les suivants : - BioCAD – Master Biomechanics - Conception Mécanique Assistée par Ordinateur (CMAO) - Énergétique industrielle - Innovation et Performance dans l'Industrie 4.0 - Maintenance industrielle - Management des Lignes de Production - Matériaux-Procédés pour l'Industrie (MaPI) - Performance Automobile - Supply Chain Management - Supply Chain en alternance – ISTE Les élèves-ingénieurs sont affectés dans les parcours 5A par la direction de la FISE, en accord avec les responsables de parcours, sur la base de leur vœu, de la capacité d'accueil du parcours, de leur dossier scolaire et de l'adéquation de leur profil au parcours demandé, sauf pour les parcours impliquant un partenaire académique ou industriel et qui peuvent exiger des modalités particulières.	Les parcours de formation au nombre de deux sont les suivants : - Parcours « Mécanique et Production » Les deux semestres de la 5^{ème} année comprennent une UE spécifique « Formation en entreprise » qui correspondent à : Semestre 9 (15 crédits ECTS) : ✓ Réalisation de l'évaluation contradiction de fin de 4^{ème} année et définition du cahier des charges du Projet de fin d'Etudes (10 crédits ECTS) ; ✓ Validation de la Mission à l'international (5 crédits ECTS). Semestre 10 (15 crédits ECTS) : ✓ Réalisation de l'évaluation contradiction de fin de 5^{ème} année ✓ Validation du Projet de Fin d'Etudes - Parcours « Métiers du nucléaire » Les deux semestres de la 5^{ème} année comprennent une UE spécifique « Formation en entreprise » qui correspondent à : Semestre 9 (6 crédits ECTS) : ✓ Réalisation de l'évaluation contradiction de fin de 4^{ème} année ; ✓ Validation de la Mission à l'international. Semestre 10 (30 crédits ECTS) : ✓ Réalisation de l'évaluation contradiction de fin de 5^{ème} année ✓ Validation du Projet de Fin d'Etudes.

4.1.3 Stages, PFE et Projets en entreprise

FISE	FISA
Trois semestres sont des séquences à caractère prioritairement industriel. Le semestre 4 (semestre de printemps de 2^{ème} année avec stage, d'une durée comprise entre quatorze et dix-huit semaines, et 6 semaines pédagogiques) et le semestre 7 (semestre d'automne de 4^{ème} année) sont totalement ou en partie consacrés à des stages, le 10^{ème} et dernier semestre est consacré à un projet de fin d'études (PFE) pour le compte d'une entreprise. Conformément aux critères CTI, le nombre cumulé de semaines de stage en cycle ingénieur ne devra pas être inférieur à 28 semaines. Ainsi les élèves intégrant le cursus en 4A (semestre 7) suivront en complément un stage industriel de pratique du métier de l'ingénieur de 6 à 8 semaines, se déroulant obligatoirement durant la période estivale (juillet-août) de leur 4A, exception faite	Les 3 projets, dans le cadre des quatre premiers semestres d'apprentissage sont effectués au sein des entreprises d'apprentissage et donnent lieu à un rapport et à une soutenance orale. En 5^{ème} année, les apprentis effectuent un projet de fin d'études sur la période entreprise. Le sujet du PFE est défini conjointement par le Maître d'Apprentissage et le Tuteur Académique et doit correspondre à une problématique de l'entreprise. Pour le parcours Mécanique et Production, le projet de fin d'études se déroulent sur la totalité de la 5^{ème} année sur les périodes en entreprise ; Pour le parcours Métiers du nucléaire, le projet de fin d'études se déroulent sur le semestre S10, en totalité sur la période en entreprise.



pour les élèves souhaitant suivre un parcours 5A orienté Recherche avec obtention d'un Master. En effet, « dans ce cas, la durée minimale cumulée de stage en entreprise dans l'ensemble de la formation peut être ramenée à 14 semaines » (Commission des Titres d'Ingénieur R&O 2025).

Les élèves-ingénieurs peuvent démarcher les entreprises pour la recherche de stages et de PFE. Le sujet de stage et/ou de PFE sera approuvé par l'ENIM préalablement au démarrage de ces séquences pédagogiques. Le service des partenariats industriels fixe une date de clôture des recherches personnelles.

Il est de la responsabilité de l'élève-ingénieur de trouver le stage ou PFE nécessaire à la validation du semestre, et de faire aboutir les démarches administratives requises au démarrage de la séquence dans les temps.

À défaut le semestre correspondant sera défaillant.

Le choix des élèves-ingénieurs retenus pour les stages à l'international prendra en compte le mérite de chaque candidat, ses motivations, et l'adéquation de son niveau de langue avec l'exigence éventuelle du partenaire d'accueil.

Pour tous les stages, il est souhaitable que l'élève-ingénieur soit suivi par un enseignant responsable et un parrain de stage, nommément désigné au sein de l'entreprise, ces personnes ayant avant, pendant et après le stage des contacts et une concertation en vue de valoriser au mieux les aspects formateurs du stage et cela au même titre que les périodes de formation en entreprise dans le cadre des formations en alternance.

Le PFE s'inscrit dans une démarche de valorisation et de transfert dans le domaine de la R&D. Il permet à l'élève d'évoluer dans un parcours choisi dans le cadre de la maquette pédagogique. Il conduit à la validation du diplôme d'ingénieurs ENIM. Le PFE tend à assurer également une insertion professionnelle réussie dans le cadre d'une étude conduite en lien étroit avec les partenaires industriels. Le PFE s'organise autour d'un travail collaboratif sur la base d'une réelle problématique d'innovation où de développement apporté par la société, et dans le respect d'un cahier des charges déterminé préalablement d'un commun accord.

A ce titre, le cadre général de coopération entre l'école d'ingénieurs et l'entreprise est défini par une convention de collaboration PFE. Une "convention de tutorat dans le cadre d'un PFE" définit quant à elle l'implication des élèves ingénieurs sur le PFE.

L'équipe PFE est constituée des élèves-ingénieurs engagés dans le PFE, et d'enseignants pilotes qui les encadrent et conseillent durant le projet.

Les travaux de PFE consistent pour l'ENIM en une obligation de moyens. A cet effet, l'ENIM met à disposition de l'entreprise, en plus de l'implication de l'équipe PFE, les moyens humains, les locaux spécifiques, les équipements et moyens de calcul et d'essais ou de contrôle nécessaires à son développement.

Dispositions spécifiques à la formation continue :

En 5^{ème} année, les alternants effectuent un projet de fin d'études sur la période entreprise. Le sujet du PFE est défini conjointement par le tuteur industriel et le tuteur académique et doit correspondre à une problématique de l'entreprise.

Pour le **parcours Mécanique et Production**, le projet de fin d'études se déroule sur la totalité de la 5^{ème} année sur les périodes en entreprise ;

Pour le **parcours Métiers du nucléaire**, le projet de fin d'études se déroule sur la totalité du semestre du S10, sur la période en entreprise.



4.1.4 Mobilité à l'international

FISE	FISA
À partir du semestre 7, les élèves-ingénieurs possédant un niveau de langue suffisant pour suivre sans difficulté les cours dans un pays étranger et remplissant les exigences de niveaux de langues du partenaire d'accueil, ont la possibilité de suivre un semestre d'études dans une université étrangère. Dans certains cas, ils peuvent obtenir un double-diplôme : diplôme d'ingénieur ENIM – diplôme de l'université étrangère (voir 9). D'autre part, une expérience de mobilité internationale minimale conditionne l'obtention du diplôme (voir le passeport international 8.5.1).	La réalisation d'une mission à l'international fait partie intégrante de la formation. Elle est obligatoire pour l'obtention du diplôme. Cette mobilité internationale est d'une durée conseillée de 3 mois et 10 semaines minimum. Cette mission pourra, le cas échéant, être réalisée en plusieurs fois (voir 8.5.1).

4.2 Calendrier pédagogique

FISE	FISA
Sur proposition de la direction de la FISE, le Conseil de l'ENIM vote le calendrier pédagogique avant le début de la nouvelle année universitaire. Ce calendrier précise à minima les dates de rentrée administrative, de début et de fin des semestres académiques, des séquences industrielles (stages et PFE), des commissions et jurys pédagogiques.	Sur proposition de la direction de la FISA, le Conseil de l'ENIM vote un calendrier un calendrier de l'alternance pour chacun des 2 parcours de formation et pour chaque promotion. Ces calendriers prévoient le détail des jours hebdomadaires de présence à l'ENIM et en entreprise. Ces calendriers sont ensuite transmis aux entreprises concernées

4.3 Horaires et ponctualité

Les enseignements commencent le lundi à 7h45 et se terminent le samedi à 11h45.

Les activités pédagogiques planifiées à l'emploi du temps des élèves – cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) – s'inscrivent essentiellement dans les créneaux horaires suivants (Tableau 1) :

	Matin	Après-midi
1 ^{ère} heure	7h45 – 8h40	13h30 – 14h25
2 ^{ème} heure	8h45 – 9h40	14h30 – 15h25
3 ^{ème} heure	9h50 – 10h45	15h35 – 16h30
4 ^{ème} heure	10h50 – 11h45	16h35 – 17h30

Tableau 1. Créneaux horaires de l'Ecole

Une pause de 10min doit être accordée entre la 2^{ème} et la 3^{ème} heure.

Par ailleurs, des périodes interours de 5 min sont prévues pour s'assurer que la séance suivante démarre à l'heure prévue, et que les 2^{ème} et 3^{ème} heure ne soient pas pénalisées par la pause.

Au-delà de ces intervalles de tolérance, l'enseignant pourra refuser aux élèves-ingénieurs retardataires l'accès à la salle de cours et les considérer comme absents. Il pourra également exclure les élèves-ingénieurs dont la tenue et le comportement lui paraîtront inacceptables. Ces incidents devront être signalés par écrit à la direction de la FISE ou à la direction de la FISA.



FISE	FISA
Sauf impossibilité de programmation, les jeudis après-midi sont libérés afin de permettre aux élèves-ingénieurs de s'impliquer dans les activités associatives, sportives et mise en situation professionnelle notamment et de participer aux activités favorisant le rayonnement de l'école. En cas de retard de l'enseignant, les élèves-ingénieurs doivent attendre au moins 15 minutes dans leur salle d'enseignement. L'élève-ingénieur délégué doit obligatoirement signaler l'absence à la direction de la FISE dans ce laps de temps. Il informe ensuite ses collègues de la décision prise par la direction de la FISE.	En cas d'absence d'un intervenant, l'alternant doit obligatoirement émarger à l'école pour y travailler. En cas de retard de l'enseignant, l'apprenti-ingénieur délégué doit obligatoirement signaler l'absence à la direction de la FISA. Il informe ensuite ses collègues de la décision prise par cette dernière.

4.4 Assiduité, gestion des absences

Ce paragraphe traite des absences aux activités obligatoires. Le traitement des absences se fait en respect des règles définies au sein de l'Université de Lorraine.

Les absences aux évaluations sont abordées au 6.1.3.

4.4.1 Activités et événements à présence obligatoire

La présence des élèves-ingénieurs aux activités pédagogiques est obligatoire.

FISE	FISA
Tout retard pourra être considéré comme une absence. La direction peut déclarer obligatoire la présence à d'autres types d'événements, comme des réunions d'information, présentations en auditorium, visite médicale, journée portes ouvertes notamment. Les absences à ce type d'événements, ainsi qu'aux convocations par les services administratifs de l'école, sont traitées de la même façon que les absences aux activités pédagogiques, et peuvent donner lieu aux mêmes sanctions (voir ci-dessous).	Un calendrier de l'alternance est édité par l'école, il définit pour l'année universitaire les jours de formation à l'école, les volumes horaires hebdomadaires associés, les semaines complètes de 35 heures réalisées à l'école, les séminaires thématiques et les jours de fermeture de l'ENIM. L'entreprise est tenue de libérer l'alternant les jours de présence à l'école. En cas de présence indispensable de l'alternant en entreprise, pendant une journée prévue à l'école, l'entreprise doit à l'avance demander à l'école l'autorisation d'absence de l'alternant. Sur la base du calendrier de l'alternance, un emploi du temps détaillé est réalisé et transmis aux alternants ainsi qu'aux entreprises. Les alternants sont tenus de respecter les horaires de l'emploi du temps de leur promotion. Les apprentis de par leur statut doivent obligatoirement être présents soit à l'école soit en entreprise. Un contrôle des présences systématique est réalisé à l'école. En cas de fermeture de l'école, l'apprenti doit être présent dans son entreprise. <u>Les jours de congés de l'apprenti doivent être posés uniquement sur la partie entreprise.</u> La présence des alternants est obligatoire pour l'ensemble des activités d'enseignement et de contrôle pendant toute la durée de la formation. Un contrôle des présences est assuré à l'ENIM par les enseignants au cours de leur prestation.



- **En cas de retard**, les apprentis doivent régulariser leur situation de retard au secrétariat FISA avant de se présenter en cours,
- **En cas de départ anticipé** (après accord de l'entreprise), l'apprenti doit régulariser sa situation administrative avant de quitter l'établissement,
- **En cas d'absence**, il est de l'unique responsabilité de l'apprenti de justifier son absence,
- Un récapitulatif mensuel des absences et des retards est envoyé aux entreprises par le Pôle formation UIMM Lorraine.

4.4.2 Traitement des absences

Une absence prévue ou prévisible (cérémonie familiale, convocation à l'examen du permis de conduire, renouvellement de visa, engagement associatif, etc.) devra faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable de la direction de la FISE et de la FISA, au moins 10 jours ouvrables avant l'évènement, ou à défaut dès réception de la convocation.

Une absence imprévisible (maladie, deuil familial, etc) devra être **signalée** par écrit à la direction de la FISE et de la FISA dans les 24h suivant le début de l'absence. L'élève-ingénieur devra **produire les pièces justificatives** au plus tard 72h après son retour à l'école, selon la procédure décrite à la direction de la FISE et de la FISA. Si ces délais sont respectés, la direction de la FISE et de la FISA évaluera alors la recevabilité de ces justificatifs et pourra décider de considérer l'absence comme justifiée.

Toute absence prévisible n'ayant pas fait d'objet d'une autorisation préalable ne pourra pas être justifiée à posteriori.

De plus il appartient à l'élève-ingénieur d'avertir les enseignants concernés de son absence, qu'elle soit planifiée ou fortuite.

Les absences à l'ensemble des activités planifiées à l'emploi du temps des étudiants, apprentis et salariés en formation continue sont comptabilisées pour le calcul du malus absence.

Absences auto-validées (cf. délibération du Conseil d'administration du 11 mars 2025).

FISE	FISA
1. Congé étudiant Chaque élève-ingénieur peut solliciter un congé pour convenance personnelle, auto-validé et automatiquement justifié, dans la limite de quatre jours par année universitaire. Pour être recevable, toute absence auto-validée doit être déclarée auprès du service de la scolarité avant d'être constatée par les enseignants. Ces absences sont comptabilisées comme des absences justifiées (ABJ). Les congés étudiants sont soumis aux conditions suivantes : • impossibilité de les utiliser lors d'une activité évaluée (contrôle, examen, soutenance, etc.) ; • pris par journée entière uniquement (congé non fractionnable) ; • limitation à une seule journée (deux journées consécutives non autorisées). Toute demande portant sur plusieurs jours consécutifs est soumise à l'autorisation expresse du Directeur des études, qui en appréciera la recevabilité.	Les absences des apprentis ingénieurs relèvent exclusivement des dispositions prévues par le code du travail.



2. Congé périodique

Les élèves-ingénieurs peuvent bénéficier de congés menstruels, auto-validés, dans la limite de **douze jours par année universitaire**.

Ce quota peut être majoré de quatre jours supplémentaires sur demande du Service de Santé Étudiante (SSE).

Ces absences sont comptabilisées comme des absences justifiées (ABJ).

Les congés menstruels sont soumis aux conditions suivantes :

- doivent être pris par journée entière uniquement (congé non fractionnable) ;
- ne peuvent excéder deux jours consécutifs sans autorisation expresse du Directeur des études ;
- peuvent être accordés y compris pendant les périodes d'examens et sont alors traités selon les mêmes modalités que les autres absences justifiées.

Les absences non autorisées et non justifiées peuvent faire l'objet des sanctions suivantes : Le Conseil d'Administration de l'ENIM du 3 juillet 2014, par sa décision 10a, a approuvé le dispositif de sanction des absences non justifiées et non autorisées par une pénalité sur la moyenne générale en fin de semestre (Malus absence). Le tableau 2 ci-dessous indique le nombre de points à déduire de la moyenne en fonction du nombre total d'heures d'absence non justifiées et non autorisées (loi polynomiale).

Nb H Abs.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Pts déduits	0,13	0,13	0,13	0,14	0,15	0,17	0,20	0,24	0,29	0,34	0,40	0,47	0,54	0,62	0,71
Nb H Abs.	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Pts déduits	0,81	0,91	1,02	1,14	1,27	1,40	1,54	1,69	1,85	2,01	2,18	2,36	2,55	2,74	2,94
Nb H Abs.	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45
Pts déduits	3,15	3,36	3,59	3,82	4,05	4,30	4,55	4,81	5,08	5,35	5,63	5,92	6,22	6,52	6,83

Tableau 2. Calcul du malus absence

FISE	FISA
• Au-delà de la troisième absence non justifiée, l'élève-ingénieur pourra être convoqué auprès de la direction de la FISE pour expliquer sa situation et discuter des mesures de remédiation envisageables. • Le jury d'année (ou de semestre), en cas d'absences injustifiées répétées dépassant 20% du volume horaire et après avoir reçu l'étudiant concerné (et pris connaissance des raisons données par celui-ci), peut mettre fin à la scolarité de celui-ci.	Au-delà de la troisième absence non justifiée, l'élève-ingénieur sera convoqué auprès de la direction de la FISA pour expliquer sa situation et discuter des mesures de remédiation envisageables.



4.4.3 Congé d'études

FISE	FISA
Un élève-ingénieur ayant accumulé un mois d'absence pour raison médicale dûment justifiée peut se voir accorder un congé d'études pour l'année ou le semestre en cours. Il doit en faire la demande écrite à la direction de la FISE, en joignant les justificatifs médicaux nécessaires. En supplément de ces pièces, il pourra lui être demandé une attestation de la médecine préventive de l'université. L'élève-ingénieur placé en position de congé d'études bénéficie d'un "semestre blanc" ou d'une "année blanche", lui permettant de suivre à nouveau le semestre ou l'année concerné(e) sans que cela lui soit comptabilisé comme un redoublement.	Le contrat de travail peut être suspendu uniquement dans des cas très encadrés (maladie, maternité, accident), mais ce n'est pas un congé d'études avec « semestre blanc » et « année blanche » comme en FISE. Cette suspension entraîne l'interruption temporaire de l'activité en entreprise et de la formation. Le contrat est prolongé d'une durée équivalente afin de permettre l'achèvement du parcours de formation. La reprise est conditionnée à l'aptitude médicale de l'apprenti.

4.5 Information des élèves-ingénieurs

Chaque élève-ingénieur dispose d'une adresse e-mail fournie par l'université de Lorraine, qu'il doit consulter quotidiennement les jours ouvrables. C'est la seule adresse qui sera utilisée par l'UL et l'ENIM pour la diffusion d'informations.

L'information des élèves-ingénieurs peut se faire par différents moyens : affichage, e-mail, plateforme "Arche" notamment. Les services administratifs et les enseignants précisent les moyens de communication utilisés et à quelle fréquence et quelles occasions ils doivent être consultés.

Un élève-ingénieur ne peut se prévaloir de ne pas avoir reçu une information, s'il n'a pas utilisé les moyens d'information qui lui ont été indiqués.

Lorsqu'un élève-ingénieur est convoqué par l'administration, il doit s'y rendre au lieu et à l'heure indiquée. En cas d'impossibilité (maladie, deuil familial...), il doit fournir un justificatif et convenir d'un autre rendez-vous avant l'heure de la convocation. Le fait de ne pas se rendre à une convocation, sans justification préalable est considéré comme une absence injustifiée.

4.6 Droits et devoirs des élèves-ingénieurs

Chaque élève-ingénieur de l'ENIM a le droit :

- D'être traité avec le respect qu'il réserve aux autres et qui est dû à sa personne par tous les membres de la communauté Enimienne, conformément à la Charte de la citoyenneté (voir 1.3) ;
- D'accéder à l'ensemble des ressources matérielles et immatérielles qui lui sont destinées à l'ENIM et dans l'université de Lorraine, pour les besoins de sa formation ou de ses projets personnels, dans le respect des règlements en vigueur et dans la mesure des capacités d'accueil et disponibilités des services ;
- De recevoir une formation de qualité, avec les moyens matériels et humains nécessaires ;
- D'être évalué avec impartialité et équité par les enseignants ;
- De connaître ses résultats d'évaluations, quelles qu'elles soient, dans des délais raisonnables (deux semaines maximum étant une bonne pratique), et de disposer de leurs copies corrigées des épreuves de contrôle continu ;
- De recevoir les informations concernant sa formation, de la part des services administratifs et des enseignants, en toute transparence et dans des délais raisonnables.

Ces droits s'accompagnent bien évidemment de devoirs : en plus de la charte de la citoyenneté (voir 1.2) et des règles de ponctualité et d'assiduité (voir 4.3 et 4.4), chaque élève-ingénieur s'engage à suivre les règles suivantes :

Pendant chaque moment de présence dans l'école :

- Se munir de tout l'équipement pédagogique et EPI requis pour les activités pédagogiques (ordinateur personnel notamment)
- Se munir de sa carte d'étudiant et la présenter à tout enseignant ou membre de l'administration qui en fait la demande.
- Garder un comportement mesuré, et notamment ne pas crier ou s'interpeller bruyamment, chanter, siffler, courir dans les couloirs ;



- Ne pas boire ni manger dans les espaces de travail (salles informatiques, salles de cours, de TP, amphithéâtres, bibliothèque, salles de réunion) ;
- Assurer un climat de calme dans les espaces de travail ;
- Préserver et faire préserver les équipements mobiliers, en faire un usage adapté et remettre le mobilier d'une salle dans sa configuration d'origine en fin de séance ;
- Préserver et faire préserver les équipements pédagogiques (informatique, machines, installations de TP...) en faisant un usage mesuré de ces équipements ;
- Maintenir les salles dans un parfait état de propreté, en plaçant les détritres dans les poubelles mises à disposition dans les salles ou les couloirs. Ces derniers points s'appliquent également aux locaux associatifs ;
- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité.

Pendant les activités pédagogiques :

- Ne pas entrer ni sortir de la salle sans l'autorisation de l'enseignant ;
- Ne pas faire usage d'appareils électroniques tels que téléphones portables sans l'autorisation de l'enseignant ;
- Ne perturber en aucune manière le déroulement de l'activité pédagogique ;
- Montrer à l'enseignant, en plus du respect dû à sa personne, le respect qui est dû à sa fonction ;
- Porter une tenue vestimentaire correcte et décente en relation avec des études dans une école d'ingénieurs. Montrer un niveau d'hygiène élémentaire (vêtements propres, soin de la personne) dans le respect d'autrui ;
- Tout type de couvre-chef (bonnet, béret, foulard, cagoule, chapeau, casquette, etc.) est prohibé à l'intérieur de tous les bâtiments faisant partie de l'ENIM, autant par respect des personnes présentes que pour préserver l'intégrité physique de l'élève-ingénieur (risques d'accrochage dans des parties mobiles de machines, etc...).

Le non-respect de ces règles peut être motif d'exclusion d'une activité pédagogique et de sanction disciplinaire (voir 7). L'enseignant ou personnel de l'ENIM qui en est témoin est invité à le signaler à la direction de la FISE, ainsi qu'aux assistants de prévention en cas de comportement dangereux pour la sécurité des personnes et/ou des biens.

Pendant les séquences industrielles ou dans d'autres universités :

Il est rappelé que lors des stages industriels en entreprise (ou séquences industrielles FISA) ou bien en laboratoire de recherche, l'élève-ingénieur doit se conformer strictement au règlement interne en vigueur. Il en est de même lors de toutes les périodes de formation dans un autre établissement de formation.

Le cas échéant, les sanctions sont applicables par l'établissement où les faits donnant lieu à des poursuites ont été commis (voir notamment [Art. R712-11 du code de l'éducation](#)).

4.7 Évaluation des enseignements

À la fin de chaque semestre, les élèves-ingénieurs sont invités à donner un avis, de manière anonyme, sur les différents aspects de la formation à laquelle ils viennent de participer. Cette évaluation des enseignements est un outil essentiel d'amélioration continue de la formation. Elle doit être une source d'échanges entre les élèves-ingénieurs et les équipes pédagogiques.

Dans le cadre de la démarche qualité de l'Ecole, une procédure dédiée permet de décrire l'évaluation des enseignements mise en œuvre au sein de l'ENIM, elle est indexée dans le processus « Former – piloter la formation ». Cette évaluation des enseignements est managée par les responsables pédagogiques (cycle pré-ingénieurs et parcours du cycle ingénieur en FISE et FISA). Les questions portent sur les différentes matières enseignées. Il ne s'agit en aucun cas d'évaluer les enseignants.

4.8 Tutorat, parrainage

4.8.1 Tutorat par les enseignants

FISE	FISA
Un tutorat des élèves nouveaux entrants est mis en place afin de mieux les aider à démarrer leurs études à l'ENIM. Ce tutorat de groupe et individualisé s'effectue sur toute l'année en 1 ^{ère} année, 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année pour les nouveaux entrants. Un enseignant prend en charge un groupe d'élèves-ingénieurs, leur propose des rencontres régulières en groupe, et assure un suivi individuel.	Les apprentis sont suivis pendant les 3 années de leur formation à l'ENIM par un Tuteur Académique qui est le principal lien entre les différents acteurs de la formation : alternants, ENIM et Maître d'Apprentissage. Il assure un rôle de tuteur et de conseil vis-à-vis de l'alternant. Le Tuteur Académique se renseigne sur le travail réalisé en entreprise et échange avec le Maître d'Apprentissage et l'apprenti sur les résultats académiques. Il lui appartient de se rendre à minima



trois fois par an en entreprise pour réaliser le suivi de l'apprenti.

Le Tuteur Académique participe à la mise en place et à l'évaluation des projets réalisés en entreprise :

en 3A : pour les 2 projets

en 4A : pour le projet et la « Mission à l'International »

en 5A : pour la soutenance de la « Mission à l'international » et pour le suivi du PFE.

Il vérifie que les projets sont bien compatibles avec la formation d'Ingénieur ENIM et que les évaluations contradictoires sont faites en temps utile et s'assure que l'apprenti en transmette une copie au secrétariat pédagogique.

4.8.2 Soutien par les élèves

Les élèves-ingénieurs peuvent également bénéficier d'un soutien scolaire assuré par d'autres élèves-ingénieurs de promotions supérieures.

Ces derniers sont recrutés sur la base d'emplois étudiants, en fonction de leurs résultats académiques et de leur motivation.

4.9 Règles de sécurité

Dans le cadre de la formation, les élèves-ingénieurs sont amenés à suivre des travaux pratiques au niveau des ateliers (bâtiment B de l'ENIM) pouvant présenter des risques pour eux-mêmes ou pour leur entourage. Les consignes de sécurité et d'hygiène suivantes doivent être suivies rigoureusement sous peine d'exclusion immédiate de la séance :

- Au niveau des ateliers de l'école :
Le port des Equipements de Protection Individuelle (EPI) dans les zones de travail (délimitées par un marquage au sol bleu et blanc) sont obligatoires. Les EPI requis à minima dans ces secteurs sont les chaussures de sécurité et un vêtement de travail (blouse ou combinaison, base coton).

Des équipements complémentaires sont exigés en fonction des risques potentiellement rencontrés dans la zone (représentés par affichage et rappelés par l'enseignant responsable de la séance). En particulier :

- Les lunettes de protection sont obligatoires en cas de risques de projections (étincelles, copeaux, etc) ;
- Les gants sont obligatoires lors de la manipulation d'objets coupants (tôles, copeaux...) ;
- Un nécessaire permettant d'attacher les cheveux longs est à employer à proximité des machines comportant des parties mobiles (machines-outils, machines d'essais, systèmes automatisés, bancs de TP impliquant des machines tournantes) ;
- Les protections auditives (bouchons d'oreilles ou casque anti-bruit) sont obligatoires lorsque le niveau de bruit l'exige (disponibles en libre-service ou sur demande à l'enseignant ou au magasin) ;
- L'utilisation de machines ne peut se faire que sous l'autorité directe ou indirecte d'un encadrant responsable (utilisation du formulaire spécifique le cas échéant : « utilisation machines-outils » sur le site Intranet de l'ENIM) ;
- Pour les étudiants mineurs, une procédure particulière est mise en œuvre leur permettant de participer aux travaux pratiques dans les meilleures conditions possibles ;
- Interdiction de travailler seul dans les ateliers (avoir au minimum une personne à proximité).

La circulation piétonne dans l'atelier doit s'effectuer en respectant les zones de circulation définies par marquage au sol. En aucun cas il n'est permis de se déplacer, même brièvement, dans les zones de travail ou de manutention sans les EPI requis.

D'une manière générale, les risques doivent être évalués avant l'utilisation d'un équipement ou d'un poste de travail et les EPI (Equipements de Protection Individuelle) devront obligatoirement être portés en fonction du ou des risques.

4.10 Confidentialité

Les personnels, les élèves-ingénieurs, les auditeurs et les stagiaires sont tenus au secret vis-à-vis des informations confidentielles de nature scientifique, technologique, industrielle, économique ou commerciale dont ils ont connaissance à l'occasion des travaux qu'ils réalisent dans les entreprises, dans les laboratoires de recherche associés à l'établissement ou dans ceux d'organismes extérieurs.



4.11 Visite médicale

FISE	FISA
Chaque étudiant doit effectuer "au moins un examen préventif intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale au cours des trois premières années d'études dans l'enseignement supérieur" (Art. 2 du décret n° 2008-1026 du 7 octobre 2008). Chaque élève-ingénieur entrant à l'ENIM a obligation de passer un examen préventif – communément appelé visite médicale – auprès de la médecine préventive de l'université de Lorraine (SUMPPS), afin de se mettre en conformité avec l'article susvisé. Le SUMPPS communique à l'élève-ingénieur sa convocation, compatible avec son emploi du temps. En cas de non présentation à ce rendez-vous, une absence injustifiée sera portée à son dossier scolaire.	L'apprenti est à la fois apprenti-ingénieur de l'ENIM et salarié de l'entreprise au sein de laquelle il effectue son apprentissage. À ce titre, il relève de la médecine du travail, comme tout salarié, et bénéficie d'un suivi médical obligatoire. L'employeur est responsable de l'organisation de la visite médicale ; visite qui doit avoir lieu dans les deux mois suivant l'embauche.

5 Année de césure

FISE	FISA
Conformément à la circulaire n° 2015-122 du 22-07-2015 et aux références et orientations CTI, chaque élève-ingénieur peut demander à bénéficier d'une année de césure dans le but d'acquérir une expérience personnelle, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger. La césure est une démarche volontaire de la part de l'élève-ingénieur et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme. La procédure de demande de césure au sein des composantes de l'UL est précisée par le point 22 du CA de l'UL du 15 décembre 2015, qui stipule que "Dans les cursus Ingénieur, chaque école fixe les périodes pendant lesquelles les étudiants peuvent bénéficier d'une césure." La césure doit être planifiée sur une période d'un an incompressible, alignée sur une année scolaire. Elle ne peut pas s'effectuer avant l'entrée à l'ENIM, ni entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année, ni après la 5^{ème} année. Un élève-ingénieur ne peut effectuer qu'une seule césure durant sa scolarité à l'ENIM. Durant la césure, l'élève-ingénieur conserve le statut d'étudiant. Il doit être régulièrement inscrit administrativement et régler les droits de scolarité non sécables. Il ne peut cependant participer à aucune activité pédagogique à l'ENIM, que celle-ci corresponde à un semestre pédagogique ou un PFE. Cependant une période de césure réalisée en partie à l'étranger pourra être comptabilisée dans la période de mobilité nécessaire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur (voir 8.5.1). De plus, en application du Décret n° 2021-1154 du 3 septembre 2021 pris en application des articles L. 124-1-1 et L. 124-3 du code de l'éducation, l'élève-ingénieur	La césure, qui correspond à une suspension de la formation, n'est pas compatible avec l'exécution d'un contrat d'apprentissage. L'apprenti, en tant que salarié, est tenu de poursuivre son contrat de travail et sa formation. Toute demande de césure implique, le cas échéant, la rupture préalable du contrat d'apprentissage suivie éventuellement d'une demande de césure en tant qu'étudiant « classique » (hors contrat), sous réserve d'acceptation par l'école.



peut accomplir durant sa césure un stage (sans que cette césure ne puisse remplacer le stage deuxième année ou celui de quatrième année).

L'élève-ingénieur souhaitant réaliser une césure devra en faire la demande par écrit à la direction de la FISE de l'ENIM, en complétant le dossier disponible sur l'ENT de l'UL, avant la date fixée dans le calendrier pédagogique. La césure est soumise à l'autorisation de la Présidente de l'UL ou son représentant, sur avis du directeur de l'ENIM.

Dans son dossier, l'élève-ingénieur devra présenter son projet et les modalités de suivi et de restitution qu'il s'engage à suivre avec la direction de la FISE pendant et à la fin de la césure. Cette dernière est accordée, si le projet décrit dans la demande, présente un intérêt dans le parcours personnel de l'élève-ingénieur, et sous réserve que ce projet soit effectivement accompli, ce que l'élève-ingénieur devra démontrer en produisant les pièces demandées à l'issue de l'année de césure. À défaut, l'année ne sera pas considérée comme une césure mais comme une année en défaillance.

6 Évaluation des élèves-ingénieurs

6.1 Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

La formation en cycle ingénieur de l'ENIM est basée sur l'Approche par Compétences (ApC) évaluée dans le cadre de mises en situation professionnelle au sein de l'Ecole (situations intégratrices et projets) et à l'extérieur de l'Ecole (stages, projets en entreprise (FISA), PFE et investissement associatif, ce dernier étant évalué au sein de l'Ecole ou à l'extérieur (FISA). Les compétences de l'ingénieur diplômé de l'ENIM (dénommées blocs compétences ENIM, voir aussi la fiche RNCP40777 du diplôme d'ingénieur ENIM) sont au nombre de cinq. Elles sont les suivantes :

- Formuler des problématiques complexes pour aider à la décision ;
- Concevoir des solutions techniques et organisationnelles ;
- Piloter un projet ou un processus pour atteindre les objectifs visés ;
- Générer de la performance individuelle ou collective ;
- Créer de la valeur par l'innovation responsable et durable.

Ces 5 blocs compétences, identifiées à partir des activités professionnelles de nos alumni, des offres de stages et projets de fin d'études, et des échanges avec nos partenaires industriels sont une somme de concepts et de connaissances théoriques, liés aux grands champs disciplinaires enseignés à l'ENIM, de compétences plus méthodologiques, pouvant être définies comme des compétences permettant d'agir de façon opérationnelle dans différents contextes, de compétences dites adaptatives, comme les compétences adaptatives interpersonnelles liées au travail en équipe (aptitude en communication et en collaboration) ainsi que le leadership (avec la gestion d'équipe, la transmission et l'influence) et des compétences adaptatives intra-personnelles, comme la pensée critique (avec la pensée logique, l'approche systémique et l'anticipation) et la capacité d'évolution (avec le développement de soi et le processus créatif).

Conformément à l'article L613-1 du code de l'éducation, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) sont regroupées dans le programme pédagogique, mis à disposition des élèves-ingénieurs au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement. Ces modalités regroupent également les modalités de rattrapage. Les MCCC de l'ENIM sont une extrapolation des MCC générales de l'Université de Lorraine adaptée à une ApC évaluée dans le cadre de mises en situation professionnelle. La définition des MCCC de l'ENIM s'appuie sur les éléments suivants de l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master :

- « Article 3 : ... Les parcours de formation visent l'acquisition de connaissances et de compétences qui constituent les caractéristiques du diplôme national visé. Ils forment des ensembles cohérents d'unités d'enseignement permettant une structuration en blocs de connaissances et de compétences. ...
- Article 14 : ... Les établissements peuvent mettre en place des évaluations transversales à plusieurs unités d'enseignement permettant un bilan des compétences acquises lors de la formation, y compris, le cas échéant, lors des périodes en milieu professionnel. ...



- Article 16 : ... La formation est construite à partir d'un référentiel qui formalise les objectifs attendus en termes de connaissances, savoirs et compétences visés. Les modalités d'évaluation des acquis des étudiants sont cohérentes avec ces objectifs. »

L'extrapolation consiste essentiellement à délivrer les crédits ECTS suite à la réussite aux épreuves associées aux différentes unités d'enseignement (UE) – le contrôle des connaissances –, et à l'évaluation des compétences associées aux mises en situation professionnelle permettant de valider le niveau d'acquisition des compétences via la définition de **grilles critériées** associées à ces mises en situation professionnelle – le contrôle des compétences. Les grilles critériées sont définies sur la base **d'éléments observables et factuels** associées à des traces fournies par les élèves ingénieurs à travers leur e-portefolio de compétences. L'outil retenu au sein de l'ENIM est l'outil utilisé par l'Université de Lorraine, à savoir l'outil COMPACT (outil Mahara).

FISE	FISA
Les mises en situation professionnelle sont définies, sur proposition des enseignants ou partenaires de l'Ecole, sur la base du Cahier des Charges « Situation intégratrice » disponible via l'Intranet de l'Ecole. Elles sont validées par la direction de l'Ecole, la direction de la FISE et la cellule Approche par Compétences.	Les mises en situation professionnelle sont évaluées lors des projets en entreprise.

6.1.1 Évaluation des EC et des UE

Les unités d'enseignements (UE) sont composées d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) voir aussi le paragraphe 4.1.1. Chaque responsable d'élément constitutif (EC) définit les modalités de l'évaluation (type et nombre minimal d'évaluations, règle de calcul de la note d'EC) validés par la direction de la FISE et la direction de la FISA.

Les EC peuvent être évalués soit par contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par une combinaison de ces deux méthodes.

La pratique du contrôle continu est encouragée, dans la mesure où elle permet de mesurer régulièrement, et au plus tôt dans un semestre, le niveau de chaque élève-ingénieur, ses forces et ses faiblesses. Chaque élève-ingénieur est alors en mesure de conduire son apprentissage de manière efficace et responsable, de même que chaque enseignant peut adapter son enseignement et suggérer des méthodes de travail différentes.

Les évaluations peuvent notamment prendre la forme :

- d'interrogations écrites, pendant tout ou partie d'une activité pédagogique (CM, TD, TP) ;
- de devoirs de synthèse (examen terminal) ;
- d'interrogations orales, au cours d'une séance pédagogique ou d'une entrevue spécifique ;
- de tests automatisés sur poste informatique (sur la plateforme d'e-learning Arche par exemple) ;
- de rapports écrits, rédigés individuellement ou en groupe et restitués à l'issue d'une séquence pédagogique ou d'un stage ;
- de présentations orales, individuelles ou en groupe, dans le cadre d'une séquence pédagogique ou d'un stage.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais couvre l'essentiel des modalités actuellement pratiquées à l'ENIM.

L'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM) tient à promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion. Elle est résolument engagée à fournir le soutien nécessaire pour répondre aux besoins particuliers de chacun(e) des usagers en situation de handicap ou non.

Ainsi, l'ENIM met en œuvre les aménagements nécessaires dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement des étudiants et apprentis en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant, en application de l'article L. 112-4 du Code de l'éducation qui précise le cadre des aménagements des examens et concours de l'enseignement supérieur :

« Pour garantir l'égalité des chances entre les candidats, des aménagements aux conditions de passation des épreuves orales, écrites, pratiques ou de contrôle continu des examens ou concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur, rendus nécessaires en raison d'un handicap ou d'un trouble de la santé invalidant, sont prévus par décret. Ces aménagements peuvent inclure notamment l'octroi d'un temps supplémentaire et sa prise en compte dans le déroulement des épreuves, la présence d'un assistant, un dispositif de communication adapté, la mise à disposition d'un équipement adapté ou l'utilisation, par le candidat, de son équipement personnel ».

Les aménagements proposés sont conformes à l'avis du médecin de l'Université de Lorraine qui est obligatoirement consulté au moment de l'inscription ou en cours d'année. Ce médecin, habilité par la CDAPH (commission des droits



et de l'autonomie des personnes handicapées), émet un certificat médical proposant des aménagements personnalisés des conditions d'examens pour les sessions semestrielles ainsi que pour les épreuves de contrôle continu (temps majoré, secrétaire-assistant, utilisation de matériel...). **Le certificat défini ne contient aucune information sur la nature du handicap ou de la maladie.** Les aménagements nécessaires pour permettre l'égalité des chances sont décidés par l'autorité administrative en fonction de l'avis du médecin désigné par la CDAPH (Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) et du référent handicap de l'établissement (cf. article D613-27 du Code de l'éducation).

Les informations sur les dispositifs mis en place pour accueillir et accompagner les jeunes en situation de handicap durant leur scolarité à l'ENIM sont communiquées aux familles et aux élèves, notamment sur le site Internet de l'école et via le Guide du handicap.

Les informations concernant les aménagements personnalisés sont ensuite diffusées à l'ensemble des collègues enseignants pour mise en application lors des enseignements avec contrôle continu et des séances d'examen.

Si les étudiants et apprentis ont droit à un tiers temps (temps majoré le plus souvent défini) celui-ci s'applique de la façon suivante :

Le tiers temps ou temps majoré est une modalité d'aménagement qui compense une perte de temps globale conformément au 2e de l'article D. 613-26 :

« Une majoration du temps imparti pour une ou plusieurs épreuves, qui ne peut excéder le tiers du temps normalement prévu pour chacune d'elles. Toutefois, cette majoration peut être allongée, eu égard à la situation exceptionnelle du candidat, sur demande motivée du médecin et portée dans l'avis mentionné à l'article D. 613-27 ».

Les enseignants veillent à l'application effective des aménagements accordés aux étudiants et apprentis, notamment en ajustant la durée des épreuves afin que les candidats bénéficient d'un tiers-temps disposent, dans le temps imparti, du temps supplémentaire réglementaire. Ce temps majoré est un droit qui ne peut être refusé à l'étudiant ou l'apprenti sous quelque prétexte que ce soit. Un tel aménagement ne trouve pas d'équivalence équitable dans une épreuve allégée (réduction du nombre de questions ou de consignes par exemple).

Dans le cas où des étudiants et apprentis auraient droit à une **pause avec temps compensatoire (pour pratiquer des soins par exemple, la durée pouvant être variable au regard des besoins du candidat), celle-ci doit également être comptabilisée dans la durée de l'épreuve.** Par exemple, si pour une épreuve de deux heures, un étudiant ou apprenti a besoin de prendre une pause avec temps compensatoire de dix minutes pour procéder à des soins, son épreuve durera 2 heures et 10 minutes.

Sont concernées par ces dispositions les épreuves, concours et examens tels que définis dans la circulaire portant sur les adaptations et aménagements des épreuves d'examen et de concours pour les candidats en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant du Bulletin officiel n° 10 du 9 mars 2023 du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace :

« Les épreuves ou parties des épreuves, des examens et concours organisés par les ministères chargés de l'enseignement supérieur, de l'éducation nationale, de la culture, de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, de la santé, du social, quels que soient le mode d'acquisition du diplôme et le mode d'évaluation des épreuves, notamment épreuves ponctuelles, épreuves pratiques, contrôle continu, contrôle en cours de formation, oraux, écrits, tests informatisés, à distance ».

6.1.2 Évaluation des compétences

FISE	FISA
A partir de la troisième année (nouveau cycle ingénieur), une UE particulière, dénommée UE de Mise en Situation Professionnelle de l'élève ingénieur (UE MSPei), comptant pour deux crédits ECTS par semestre pédagogique, est mise en place. Cette UE permet d'évaluer le niveau d'acquisition des compétences du référentiel ENIM en mettant en œuvre des situations intégratrices transversales à l'ensemble des mentions et orientations définies sur le cycle ingénieur. L'évaluation des compétences est complétée lors du stage de quatrième année et du projet de fin d'études. Ainsi en 3A, deux types de situations intégratrices sont déployées : - L'EC « Ingénierie concourante et citoyenne » défini sur l'année et permettant d'une part de permettre à	Le travail de l'alternant en entreprise préfigure ce qui lui sera demandé dans le cadre de son futur emploi. Son travail sera donc apprécié selon les mêmes critères que ceux qu'on utilise pour un ingénieur. Le travail de l'alternant en entreprise permet d'évaluer le niveau d'acquisition des compétences du référentiel ENIM par le biais de projets réalisés en entreprise sous la conduite du Maître d'Apprentissage. La définition des projets en entreprise est encadrée par un cahier des charges permettant de définir le cadre de ces projets. Les thèmes des projets sont proposés par l'entreprise et validés par l'école. La présentation et l'évaluation des projets aux semestres S5, S6, S7 et S9 se déroulent dans l'entreprise



nos élèves ingénieurs de se familiariser avec le management de projet, via la mise en œuvre d'un projet à finalité réelle et, d'autre part, de développer le côté citoyen et l'enracinement de l'école dans son territoire en axant les projets déployés vers un public, soit de collégiens/lycéens en REP+ (via du support et/ou tutorat dans la réalisation des projets), soit d'associations humanitaires et/ou sociales (qui bénéficieraient des résultats des projets) ;

- L'EC « C-Week » défini sur le semestre 3AS6 permettant de mettre en place pendant une semaine et en groupe d'étudiants un projet répondant aux besoins de nos partenaires industriels et permettant de tester des compétences techniques mais également adaptatives.

A partir de la 4A, l'UE MSPei est définie en lien avec les mentions et orientations avec toujours le même objectif de transversalité et d'interdisciplinarité.

Pour chaque type de situation intégratrice, une grille critériée est définie permettant de valider le niveau d'acquisition des blocs compétences déployés lors de ces situations intégratrices.

La mise en œuvre des situations intégratrices est encadrée par un cahier des charges permettant de faciliter la définition de ces situations intégratrices et les grilles associées. Les situations intégratrices proposées par nos partenaires (industriels, académiques, laboratoires de recherche), les associations étudiantes ou les enseignants de l'Ecole sont validées par la Direction de l'ENIM.

Chaque fin d'année, les niveaux de compétences validés et ceux en cours d'acquisition seront arrêtés par le jury pour tous les élèves ingénieurs.

Des feedbacks, suivis de recommandations et éventuellement des remédiations, seront proposés aux élèves ingénieurs afin de leur permettre de mettre en place une stratégie leur assurant d'acquérir l'ensemble des blocs compétences et compétences adaptatives définies pour le référentiel ENIM.

avec le Maître d'Apprentissage et le Tuteur Académique.

Les soutenances et l'évaluation des projets aux semestres S8 et S10, se déroulent à l'ENIM devant un jury de projets comprenant les Maîtres d'Apprentissage, les Tuteurs Académiques et les membres du Conseil Pédagogique présents. Les projets en entreprise sont évalués au travers de grilles critériées.

Trois évaluations contradictoires sont également réalisées à la fin de chaque année de formation par l'apprenti et son Maître d'Apprentissage.

Les grilles comportent une page pour les commentaires de l'alternant (commentaires obligatoires), une autre pour ceux du Maître d'Apprentissage. L'alternant fait d'abord son auto-évaluation dans la partie qui lui est réservée, puis le Maître d'Apprentissage fait ses remarques en vis-à-vis. En face de chaque sous-critère, sont mentionnés des exemples d'observations. Ces exemples ne sont absolument pas hiérarchisés, leur seul but est d'apporter une aide à l'investigation et à la réflexion.

6.1.3 Gestion des absences aux évaluations

La présence aux évaluations est obligatoire.

FISE	FISA
Une absence à une évaluation ne pourra être justifiée que pour des raisons de santé ou des motifs graves et devra faire l'objet d'un certificat ou d'un justificatif remis à la direction de la FISE dans les délais précisés au 4.4.2. Quel que soit le motif invoqué, il appartient à la direction de la FISE ou au jury d'apprécier la validité des justificatifs fournis. > En cas d'absence justifiée • <u>à une évaluation de contrôle continu</u> : il est laissé à l'enseignant la possibilité soit de proposer une évaluation de substitution, soit d'appliquer des MCC particulières qui pourront être précisées dans le	> En cas d'absence justifiée Il est de la responsabilité de l'alternant de solliciter une épreuve de substitution, auprès de l'intervenant, par mail. Le délai pour contacter l'enseignant est fixé à 72 heures au retour de l'absence de l'alternant. Il se verra proposer une épreuve de substitution suivant les modalités proposées par l'enseignant. Si le contrôle de substitution ne peut se dérouler suite à une impossibilité de la part de l'enseignant, la note sera indiquée « excusée » et elle ne sera pas prise en compte dans le calcul de la moyenne de l'EC



programme pédagogique (par exemple : sortir la note du barème ou proposer un rattrapage unique en fin d'EC, ou encore remplacer le contrôle continu par une évaluation terminale).

- à un examen terminal : uniquement à la demande de l'élève, et si cette demande précède d'au moins 10 jours la date limite de rendu des notes fixée dans le calendrier pédagogique, l'enseignant responsable de l'EC doit proposer une évaluation de substitution, qui pourra prendre une forme différente de l'examen manqué). La session de rattrapage (2^{ème} session) n'a pas vocation à se substituer à l'évaluation de substitution, sauf impossibilité temporelle.

> En cas d'absence injustifiée, l'évaluation est réputée échouée et se voit attribuer la note de zéro pour non rendu du travail.

Les évaluations de substitution doivent être planifiées lorsque l'élève-ingénieur est libre de tout enseignement déjà planifié à l'emploi du temps. L'enseignant devra convoquer l'élève-ingénieur par écrit au moins 72 heures avant le créneau prévu, sauf accord de l'élève-ingénieur.

Les évaluations de substitution doivent être planifiées lorsque l'élève-ingénieur est libre de tout enseignement déjà planifié à l'emploi du temps. L'enseignant devra convoquer l'élève-ingénieur par écrit au moins 72 heures avant le créneau prévu, sauf accord de l'apprenti-ingénieur.

> En cas d'absence injustifiée

Une absence injustifiée entraîne systématiquement une note de zéro.

En cas d'absences répétées, la direction de la FISA prendra contact avec le service RH et le Maître d'Apprentissage de manière à définir une position commune sur la stratégie à adopter pour la réussite de l'alternant.

6.1.4 Règles concernant les évaluations

Les règles énoncées ci-dessous permettent de garantir la rigueur et l'équité dans l'évaluation des élèves-ingénieurs.

> Avant l'évaluation

Les évaluations écrites (interrogations et devoirs de synthèse) sont planifiées par le ou les enseignants en charge de l'activité pédagogique correspondante.

Dans le cas des devoirs de synthèse, la date du devoir, le programme de révision de celui-ci et la durée estimée sont annoncés aux élèves-ingénieurs, dans la mesure du possible au moins deux semaines avant l'échéance.

Des interrogations écrites plus courtes (par exemple, contrôles de connaissances portant sur les dernières séances de cours) peuvent être programmées plus régulièrement, y compris sous forme « d'interrogations surprises » : dans ce cas il est très souhaitable que l'enseignant ait averti les élèves-ingénieurs en début de semestre de cette éventualité.

De plus, l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative n'est autorisée qu'avec l'accord de l'enseignant. **Une charte ENIM dédiée à l'utilisation des outils d'intelligence artificielle et d'intelligence artificielle générative est également disponible dans l'intranet ENIM.** Celle-ci permet de donner des conseils et consignes d'utilisation de ces outils.

> Pendant l'évaluation

Le placement des élèves-ingénieurs dans la salle n'est pas libre, sauf autorisation expresse de l'enseignant surveillant. Ce dernier a toute liberté pour imposer les dispositions les plus appropriées (disposition des tables, espacement et positionnement des élèves, etc.)

La durée du contrôle est précisée, de même que le barème, le matériel et documents autorisés le cas échéant.

Les élèves-ingénieurs doivent composer personnellement.

Leur copie doit respecter les règles élémentaires de formalisation d'un document destiné à évaluation : structure cohérente, écriture à l'encre, lisible et avec un minimum de fautes d'orthographe, copie non pliée, non froissée et non exagérément raturée.

Il est interdit :

- dès son entrée en salle d'examen de consulter un appareil électronique (type smartphone,...) et également des documents papiers de quelques natures qu'ils soient ;
- de se déplacer dans la salle ;
- de déranger les autres élèves-ingénieurs et de troubler l'épreuve en faisant du bruit, des mouvements intempestifs ;



+33 (0)3 72 74 87 00



www.enim.fr
enim-communication-contact@univ-lorraine.fr



Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz
 1 route d'Ars Laquenexy, BP 65820
 57078 Metz Cedex 3

- de communiquer par quelque moyen que ce soit avec les autres élèves-ingénieurs ou toute personne extérieure ;
- d'utiliser, même comme brouillon, un autre papier que celui qui a été distribué pour le contrôle ;
- de conserver sur soi ou à portée d'utilisation, tout document ou matériel qui ne serait pas explicitement autorisé.

En particulier, les appareils électroniques de type smartphone, montre connectée, lunettes connectées, devront être éteints, et rangés hors de portée des élèves-ingénieurs. Le simple fait d'avoir à portée de la main ou du regard tout appareil, même éteint, dont l'usage est interdit est considéré comme une tentative de fraude.

Si l'enseignant autorise l'usage de copie ou brouillon personnel, les feuilles utilisées devront être vierges de toute inscription préalable.

L'enseignant ou le surveillant fait toutes les observations et donne tous les avertissements qu'il juge nécessaires au respect de la discipline du contrôle. Il est habilité à contrôler le travail des élèves et peut notamment assigner de nouvelles places à des élèves en cas de doute sur leur comportement.

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude (cf. Art. R811-10 du CE), l'enseignant :

- prend toute mesure pour faire cesser la fraude ;
- saisit les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits ;
- dresse un procès-verbal circonstancié de l'incident, contresigné par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal.

Le directeur de l'école peut alors engager des poursuites devant la section disciplinaire de l'université compétente à l'égard des usagers (voir paragraphe 7).

Toute fraude ou tentative de fraude dûment constatée entraîne l'application des articles R712-9 à R712-64 et R811-11 du code de l'éducation relatifs à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

> Plagiat

Le plagiat consiste à présenter comme sien ce qui a été produit par un autre, qu'elle qu'en soit la source (ouvrage, documents sur internet, travail d'un autre élève...). Le plagiat est une fraude.

Si l'enseignant (...) constate l'existence d'un plagiat dans un devoir, (...) l'étudiant est passible de sanction disciplinaire et/ou de poursuites pénales. Le directeur de l'école peut alors engager des poursuites devant la section disciplinaire de l'université compétente à l'égard des usagers (voir paragraphe 7).

Les bonnes pratiques suivantes sont à appliquer dans la rédaction de tout support écrit :

- Écrire entre guillemets, en italique, les citations suivies du nom de leur auteur ;
- Écrire sous chaque image, photo, graphique, etc... la source utilisée (livre, article, site web...) et son auteur s'il est connu ;
- Préciser la source de toute donnée numérique pouvant prêter à discussion (ex. caractéristique physique d'un matériau ou composant, niveau de performance, statistiques...) ;
- Établir une bibliographie et/ou webographie en fin de document : à l'honnêteté intellectuelle s'ajoute la possibilité pour les lecteurs intéressés d'approfondir les travaux.

6.1.5 Communication des résultats

L'enseignant en charge d'une évaluation communique les résultats aux élèves dans un délai raisonnable, un délai maximum de deux semaines à l'issue de l'examen étant considéré comme une bonne pratique.

6.2 Évaluation des stages, du Projet de Fin d'Études et des Projets en entreprise

FISE	FISA
> Stages Les stages de 2^{ème} année (semestre 4) et de 4^{ème} année (semestre 7) font partie d'UE créditée de crédits ECTS, composée des trois EC suivants :	> Projets industriels et PFE Les projets de 3^{ème} et 4^{ème} année ainsi que le Projet de Fin d'Études font partie d'une UE « Formation en entreprise » créditée de crédits ECTS.



1. Appréciation du stagiaire (Comportement et travail en stage)
2. Rapport écrit
3. Soutenance orale

Les trois EC sont évalués par un jury composé au minimum: du parrain de stage nommément désigné au sein de l'entreprise ou son représentant ;

- l'enseignant responsable nommément désigné au sein de l'Ecole ;
- un ingénieur ou cadre supérieur, de préférence d'une autre entreprise qui présidera le jury.

Les modalités de calcul de la note d'UE sont précisées dans le programme pédagogique de l'année en cours, ou à défaut selon le tableau 3 suivant :

A	Comportement et travail en stage	note de 0 à 30	coeff. 2
B	Rapport écrit	note de 0 à 20	coeff. 1
C	Soutenance orale	note de 0 à 20	coeff. 1

Tableau 3. UE stage

La note finale du stage sur 20 est calculée selon l'équation suivante : $(2A+B+C)/5$

Une note inférieure ou égale à 8/20 en « Rapport écrit » ou en « Soutenance orale » est considérée comme note éliminatoire.

Une note strictement inférieure à 15/30 en comportement et travail en stage est considérée comme note éliminatoire. Dans ce cas précis, l'élève ne peut pas se présenter en 2^{ème} session.

Une note finale inférieure à 10/20 arrêtée par le jury entraîne la non validation du stage. Une défaillance est attribuée en cas d'absence de rapport ou de soutenance.

Lors du stage de 4A, l'acquisition des compétences techniques et adaptatives est également évaluée au travers d'une grille critériée qui sera complétée par le jury du stage 4A. A l'issue de la soutenance, un debriefing, concernant les compétences acquises et les compétences qui restent à travailler pour l'étudiant(e) concerné(e), sera effectué par les membres du jury.

> PFE

Le projet de fin d'études (semestre 10) constitue une UE unique créditée de 30 ECTS, composée des trois EC suivants :

1. Appréciation du futur cadre (Respect du cahier des charges et conduite de projet)
2. Rapport écrit
3. Soutenance orale

Les trois EC sont évalués par un jury composé :

- du commanditaire industriel ou son représentant ;

Les soutenances des 2 projets de 3^{ème} année se déroulent en entreprise en présence du Maître d'Apprentissage et du Tuteur Académique.

Les soutenances du Projet de 4^{ème} année et du Projet de Fin d'Etudes (PFE) se déroulent à l'ENIM conformément aux « Commissions de soutenances de projets ».

Les différentes commissions sont composées de Maîtres d'Apprentissage (pour les apprentis), de Tuteurs Industriels (pour les alternants de la formation continue), de Tuteurs Académiques et éventuellement de membres du Conseil Pédagogique.

Chaque projet sera évalué suivant 4 critères :

- travail en entreprise : tient compte de l'intérêt au travail, de l'efficacité, du comportement relationnel, du degré d'autonomie, ...
- rapport écrit (fond et forme) avec résumé en anglais manuscrit de 15 lignes et fiche RSE pour le projet de la 4^{ème} année (1 page) ;
- soutenance orale ;
- maîtrise du sujet.

Pour chacun des critères, 4 niveaux d'évaluation sont proposés. A partir de l'évaluation de ces items, une évaluation globale du projet est réalisée selon le tableau 3 suivant.

E	Excellent (disponible uniquement à partir du projet de la 4 ^{ème} année)
A	Acquis
ECA	En cours d'évaluation
NA	Non acquis

Tableau 3. UE formation en entreprise

Un projet ou PFE validé correspond à une évaluation globale E ou A.

En cas de projet non validé (évalué NA ou ECA) : 2 cas de figure :

- un travail complémentaire sera demandé et une nouvelle date de validation sera programmée ;
- un nouveau projet devra être réalisé par l'alternant et donnera lieu à une nouvelle évaluation.

À compter de la promotion entrant à la rentrée 2026, les projets en entreprise feront l'objet d'une évaluation fondée sur une grille critériée permettant d'apprécier les compétences attendues d'un élève-ingénieur, conformément au référentiel de compétences de l'ENIM.

Au regard des compétences ainsi évaluées, le projet ou le PFE sera déclaré validé ou non validé.

> Mission à l'international

L'évaluation de la mission à l'international est réalisée suivant trois axes :



- du ou des enseignant(s) pilote(s) du PFE au sein de l'école ;
- d'un ingénieur ou cadre supérieur, de préférence d'une autre entreprise, qui préside le jury.

Les évaluations sont individuelles, même si l'équipe PFE peut comporter plusieurs élèves-ingénieurs.

Les modalités de calcul de la note d'UE sont précisées dans le programme pédagogique de l'année en cours, ou à défaut suivent le tableau 4 suivant :

A	Respect du cahier des charges et conduite de projet	note de 0 à 60	coeff. 1
B	Rapport écrit	note de 0 à 20	coeff. 1
C	Soutenance orale	note de 0 à 20	coeff. 1

Tableau 4. UE PFE

La note finale du PFE sur 20 est calculée selon l'équation suivante : $(A+B+C)/5$. Une note finale inférieure à 10/20 arrêtée par le jury entraîne la non validation du projet de fin d'études. Une défaillance est attribuée en cas d'absence de rapport ou de soutenance.

De même que pour le stage 4A, l'acquisition des compétences techniques et adaptatives est évaluée au travers d'une grille critériée qui sera complétée par le jury du PFE. A l'issue de la soutenance, un debriefing, concernant les compétences acquises et les compétences qui restent à travailler pour l'étudiant(e) concerné(e), sera effectué par les membres du jury.

Les stages et les projets non validés peuvent faire l'objet d'un travail supplémentaire dont la teneur est donnée par le jury de fin de semestre. Les volets jugés insuffisants font alors l'objet d'une nouvelle évaluation.

En cas d'interruption ou de rupture de stage ou de PFE pour raison disciplinaire, le directeur de l'ENIM peut, après avis du tuteur, engager des poursuites devant la section disciplinaire de l'université. Le stage ou le PFE interrompu pour des raisons ne mettant pas en cause l'élève-ingénieur peut être reporté, au plus tard avant la fin de l'année universitaire (date fixée par l'Université de Lorraine chaque année).

- La mission à l'international doit avoir une **durée minimale de 10 semaines** (conseillée 3 mois). Elle peut être effectuée en une ou plusieurs fois. Une attestation de fin de mission délivrée par le correspondant étranger atteste de la réalisation effective de la mission ;
- La mission donne lieu à un **rapport écrit** dans une autre langue que le français ; Une évaluation du rapport écrit sera réalisée par le Tuteur Académique et le Maître d'Apprentissage ;
- La mission donnera lieu à une **soutenance orale** en langue anglaise, allemande ou espagnole devant un jury composé du Tuteur Académique et du Maître d'Apprentissage.

Rapport et soutenance seront évalués en utilisant la grille d'évaluation prévue à cet effet.

Pour chacun des critères, 4 niveaux d'évaluation sont proposés. A partir de l'évaluation de ces items, une évaluation globale du rapport écrit et de la soutenance orale est réalisée suivante le tableau 4 suivant.

E	Excellent (disponible uniquement à partir du projet de la 4 ^{ème} année)
A	Acquis
ECA	En cours d'évaluation
NA	Non acquis

Tableau 4. UE formation en entreprise

Un rapport écrit et une soutenance orale validés correspondent chacun à une évaluation globale Excellent (E) ou Acquis (A).

Lors des projets en entreprise, de même que lors de la mission à l'international, l'acquisition des compétences techniques et adaptatives est également évaluée. A l'issue de la soutenance, un debriefing, concernant les compétences acquises et les compétences qui restent à travailler pour l'alternant(e) concerné(e), sera effectué par les membres du jury.

6.3 Bonus associatif / promotion de l'école

L'engagement associatif est valorisé par un double dispositif :

Bonus associatif ENIM : Le Conseil d'Administration de l'ENIM du 4 juillet 2013, par sa décision 9, a adopté le fait de valider les compétences acquises dans le cadre du bénévolat associatif par un système d'éléments constitutifs facultatifs.

Ce dispositif est destiné en priorité aux engagements au sein des associations étudiantes de l'ENIM.

Il consiste à proposer au jury pédagogique d'accorder un bonus sur la moyenne du semestre, d'un maximum de 0,5 point, après évaluation de son dossier par une commission nommée par la direction de la prospective, du rayonnement l'attractivité et de la vie étudiante.



B2E : Lorsque l'engagement est extérieur à l'ENIM, l'étudiant peut demander à bénéficier du dispositif B2E de l'Université. Les compétences reconnues acquises pourront donner lieu à une proposition de bonus sur la moyenne au semestre, qui sera examinée par le jury pédagogique de l'ENIM.

Les bonus proposés par ces deux dispositifs restent à l'appréciation du jury. Ils ne sont pas cumulables entre eux.

7 Section disciplinaire

La juridiction disciplinaire de l'université est règlementée par le code de l'éducation, Partie réglementaire – Livre VIII – Titre 1^{er} – Chapitre unique – Section 2.

D'après l'article R811-11, relève du régime disciplinaire prévu aux articles R. 811-10 à R. 811-42 "tout usager de l'université lorsqu'il est auteur ou complice, notamment :

1° D'une fraude ou d'une tentative de fraude commise notamment à l'occasion d'une inscription, d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours ;

2° De tout fait de nature à porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'université.

Peuvent être également sanctionnées les fraudes ou les tentatives de fraude commises à l'occasion d'une inscription dans un établissement d'enseignement supérieur privé lorsque cette inscription ouvre l'accès à un examen de l'enseignement supérieur public ou les fraudes ou tentatives de fraude commises dans cette catégorie d'établissement à l'occasion d'un examen conduisant à l'obtention d'un diplôme national."

Les procédures et sanctions disciplinaires prévues à l'égard des usagers sont règlementées cf. Partie réglementaire – Livre VIII – Titre 1^{er} – Section 2 : Procédures disciplinaires.

D'après l'article R811-36, "Les sanctions disciplinaires applicables aux usagers des établissements publics d'enseignement supérieur sont :

1. L'avertissement ;
2. Le blâme ;
3. La mesure de responsabilisation définie au II ;
4. L'exclusion de l'établissement pour une durée maximale de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
5. L'exclusion définitive de l'établissement ;
6. L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximale de cinq ans ;
7. L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

(...)

8 Validations, obtention du diplôme

8.1 Crédits européens ECTS

8.1.1 Textes réglementaires

"Le Système européen de transfert et d'accumulation de crédits (European Credits Transfer System, ECTS) est un outil de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) destiné à rendre les études et les programmes plus transparents et à permettre par conséquent d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur." (guide d'utilisation ECTS par la Commission Européenne).

Les articles D. 611-1 à D. 611-6 du code de l'éducation intègrent ce système dans l'enseignement supérieur français :

"Chaque unité d'enseignement a une valeur définie en crédits européens, au niveau d'études concerné.

Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise de la part de l'étudiant pour obtenir l'unité. La charge totale de travail tient compte de l'ensemble de l'activité exigée de l'étudiant et, notamment, du volume et de la nature des enseignements dispensés, du travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités.

Afin d'assurer la comparaison et le transfert des parcours de formation dans l'espace européen, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le niveau licence et de 300 crédits pour le niveau master. Cette référence permet de définir la valeur en crédits de l'ensemble des diplômes. Les crédits sont obtenus lorsque les conditions de validation définies par les modalités de contrôle de connaissances et aptitudes propres à chaque type d'études sont satisfaites."



Le diplôme d'ingénieur ENIM correspond à 10 semestres d'études après le baccalauréat, soit 300 crédits ECTS acquis à l'école ou reconnus par l'école, correspondant ainsi au niveau master.

8.1.2 Affectation des crédits ECTS à l'ENIM

Au sein d'un semestre, 30 crédits ECTS sont attachés aux unités d'enseignement au prorata de la charge de travail exigée pour l'UE correspondante, et sont capitalisables.

Chaque semestre académique comporte deux sessions, à l'issue desquelles il est possible d'acquérir les crédits des UE validées.

8.2 Conditions de validation des semestres

8.2.1 Validation des EC

À la fin du semestre, ou à l'issue des activités pédagogiques de l'élément constitutif, l'élève-ingénieur se voit attribuer une note d'EC sur 20, déterminée selon les MCC du programme pédagogique (voir 6.1.1).

Cette note reste provisoire jusqu'au jury de deuxième session : seul le jury est compétent pour arrêter les notes.

8.2.2 Validation des UE

Chaque EC constituant l'UE est affecté d'un coefficient, précisé dans le programme pédagogique.

La note d'UE est la moyenne des notes d'EC pondérées de leur coefficient respectif.

L'UE est réputée validée et capitalisable dès lors que la note d'UE arrêtée par le jury est supérieure ou égale à 10/20, et qu'aucun EC n'a une note strictement inférieure à la note plancher (la note ne doit pas être inférieure à 7). L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne la délivrance des crédits correspondants à cette UE.

FISE	FISA
En cas de redoublement, l'élève-ingénieur ne peut pas repasser l'UE (Unité d'enseignement) concerné, néanmoins il peut suivre les activités pédagogiques en candidat libre afin de permettre une continuité pédagogique dans ses apprentissages et éviter le « décrochage » dans les EC de l'UE concernée. Pendant la période transitoire due à la nouvelle refonte du cycle ingénieur, et pour assurer une égalité de traitement entre tous nos élèves ingénieurs, un contrat d'études spécifique sera proposé aux étudiants en situation de doublement afin de leur permettre d'obtenir 30 crédits ECTS sur le semestre concerné et ajourné, même si les EC et UE sont différents. Ce contrat d'études sera validé avec l'élève concerné et le jury de validation de façon à assurer la meilleure continuité possible dans son parcours du cycle ingénieur.	En cas de prolongation du contrat d'apprentissage à l'issue des trois années de formation, l'apprenti suit les activités pédagogiques conformément au contrat pédagogique (d'une durée de 240 heures minimum pour une année complète) établi avec la direction de la FISA. Cette prolongation a pour objet de permettre à l'apprenti de satisfaire à l'ensemble des critères de validation requis. À cette fin, l'apprenti peut être autorisé à suivre, le cas échéant, des activités pédagogiques déjà validées, afin d'assurer la continuité de son parcours de formation.

8.2.3 Validation des niveaux d'acquisition des compétences

FISE	FISA
Suite au déploiement de l'Approche par Compétences, des mises en situation professionnelle sont mises en place dès la troisième année pour chaque semestre pédagogique du cycle ingénieur (nouveau cycle ingénieur). Ces mises en situation professionnelle permettent d'évaluer le niveau d'acquisition sur les cinq blocs compétences identifiées pour l'obtention du diplôme d'ingénieur ENIM et ce pour chacun de nos élèves ingénieurs. Le niveau d'acquisition des compétences a été défini comme étant de niveau 3	L'acquisition des compétences par les apprentis est évaluée notamment au travers des projets réalisés en entreprise et des périodes de formation en situation professionnelle. Le niveau d'acquisition des compétences a été défini comme étant de niveau 3 correspondant à un niveau « compétent » (voir la figure 2 ci-dessous).



correspondant à un niveau « compétent » (voir la figure 2 ci-dessous).

Niveau 1 : NOVICE	Niveau 2 : INTERMEDIAIRE	Niveau 3 : COMPETENT	Niveau 4 : AVANCE	Niveau 5 : EXPERT
Démonstration superficielle de la compétence	Démonstration incomplète de la compétence	Bonne maîtrise de la compétence dans le cadre demandé par l'Ecole	Maîtrise plus complète de la compétence et au-delà du cadre demandé par l'Ecole. Elle est généralement acquise durant les activités professionnelles une fois le diplôme ENIM obtenu	Maîtrise parfaite de la compétence. Elle se constate après plusieurs années en tant que professionnel.

Figure 2. Niveau d'acquisition des compétences (Niveaux validés au sein de l'ENIM : niveaux 1, 2 et 3, éventuellement niveau 4 en cas de certifications, activités particulières permettant de le justifier).

FISE	FISA
De plus, les semestres avec séquences industrielles (le semestre 7 de 4A correspondant au stage et le semestre 10 de 5A correspondant au projet de fin d'études) permettent également d'évaluer les compétences acquises par nos élèves ingénieurs dans un cadre professionnel. Des grilles critériées sont définies pour ces séquences industrielles. Les activités associatives et les compétences acquises lors d'une césure sont également intégrées dans la validation du diplôme ingénieur ENIM. Chaque semestre, le jury arrête : i) les niveaux obtenus pour chacune des cinq blocs compétences, ii) les niveaux obtenus pour les compétences adaptatives et, iii) les niveaux obtenus pour les niveaux en LV1 et en LV2 (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues). Pour valider le diplôme ingénieur ENIM les conditions suivantes doivent donc être remplies : • Validation des 5 blocs compétences sur un niveau 3, • Validation des compétences adaptatives sur un niveau 3 • Validation du niveau de LV1 sur un niveau B2, • Validation du niveau de LV2 sur un niveau B1 ou si la LV2 est le français langue étrangère un niveau B2. Afin d'encourager les élèves-ingénieurs à se préparer au plus tôt pour remplir les conditions d'obtention du diplôme fixées au 8.5, à partir de la deuxième année, le passage en année N+1 est conditionné à l'obtention d'un niveau minimum d'anglais à un test externe (blanc ou certifié) avant le jury de fin d'année N, selon les niveaux donnés dans le tableau 5 suivant (Conseil de l'ENIM du 6 juillet 2023).	Dans le cadre de l'approche par compétences, la formation par apprentissage repose sur une immersion progressive et continue en entreprise. Cette immersion permet aux apprentis d'être régulièrement placés en situation réelle d'activité au sein de leur entreprise d'accueil, favorisant le développement, la mobilisation et la consolidation des compétences professionnelles attendues du diplôme d'ingénieur. Les situations de travail confiées aux apprentis sont conçues comme des situations d'apprentissage authentiques, en lien avec les compétences visées par le référentiel de formation. Elles permettent l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être, ainsi que l'évaluation progressive du niveau de maîtrise des compétences, en cohérence avec les objectifs pédagogiques de la formation. Les activités associatives sont également intégrées dans la validation du diplôme ingénieur ENIM en partenariat avec l'ITI Lorraine.



NIVEAUX CONSEILLÉS EN FIN D'ANNEE N POUR LE PASSAGE EN N+1			
Année	Blocs compétences	Compétences adaptatives	LV1 et LV2- CECRL
1			
2			
3	Niveau 1	Niveau 1	
4	Niveau 2	Niveau 2	LV1 : B2 et LV2 : B1 (si français langue étrangère B2)
5	Niveau 3	Niveau 3	

FISE - Tableau 5. Niveaux conseillés par année d'étude

8.2.4 Validation des semestres académiques

FISE	FISA
Chaque UE composant le semestre est affectée d'un coefficient, précisé dans le programme pédagogique. La note du semestre est la moyenne des notes d'UE pondérées de leur coefficient respectif plus les points de bonus associatif optionnel (voir 6.3) moins les points de malus absence, si applicable (voir 4.4.2). Un semestre académique est réputé validé dans le cas suivant : Validation complète (ADM) : la note du semestre arrêtée par le jury est supérieure ou égale à 10/20 et chaque UE est validée ; > Cas des élèves préparant en parallèle un Master Au cours de la 5^{ème} année, les élèves-ingénieurs peuvent suivre en parallèle un seul Master niveau M2. Dans certains cas, le Master niveau M2 peut avoir des éléments constitutifs qui peuvent être communs à certains parcours. Les élèves-ingénieurs concernés sont appréciés dans le cadre de leur parcours d'une part et dans le cadre de leur préparation du Master d'autre part. La validation de leur cursus pédagogique du parcours est indépendante des résultats obtenus en Master.	Chaque unité d'enseignement (UE) composant le semestre est affectée d'un coefficient, précisé dans le programme pédagogique. La note du semestre correspond à la moyenne des notes obtenues aux différentes UE, pondérées par leurs coefficients respectifs, à laquelle peuvent s'ajouter, le cas échéant, les points de bonus associatif optionnel (cf. article 6.3) moins les points de malus absence, si applicable (voir 4.4.2). Un semestre académique est réputé validé dans le cas suivant : Validation complète (ADM) : la note du semestre arrêtée par le jury est supérieure ou égale à 10/20 et chaque UE est validée (UE pédagogiques supérieures ou égale à 10/20 et UE formation en entreprise validée).

8.2.5 Validation des semestres industriels

FISE	FISA
Les stages et le PFE sont évalués conformément au 6.2. Pour rappel, une UE de stage (S4 ou S7) est réputée validée si la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que les notes des EC « rapport écrit » et « soutenance orale » sont strictement supérieures à 08/20. De plus une note de comportement en entreprise inférieure à 15/30 est éliminatoire et ne permet pas de passage en deuxième session. Le semestre de PFE (S10) est réputé validé si la note de l'UE PFE est supérieure ou égale à 10/20.	Le semestre S10 du parcours <i>Métiers du nucléaire</i> est consacré exclusivement au projet de fin d'études. Dans le parcours <i>Mécanique et Production</i>, les séquences industrielles sont intégrées aux semestres pédagogiques en tant qu'UE spécifiques. Pour rappel, une UE « formation en entreprise » est réputée validée si tous les EC qui composent cette UE sont validés.



8.2.6 Report, conservation et capitalisation

> **Report** : Une note peut être reportée de la 1^{ère} à la 2^{ème} session. C'est-à-dire que l'épreuve sur laquelle porte cette note ne sera pas repassée en 2^{ème} session.

> **Conservation** : Une note d'EC ne peut être conservée que pour une durée d'un an (FISE) ou trois ans (FISA).

> **Capitalisation** : La capitalisation concerne la note **ET** le résultat. Une UE validée (ou un EC validé qui porte des crédits) est définitivement acquise, capitalisable et transférable dans un autre parcours de formation. De même, une compétence acquise sur un niveau donné est définitivement acquise sur ce niveau, elle ne peut baisser de niveau.

8.3 Jurys et commissions pédagogiques

8.3.1 Compétences et fonctionnement

> Le jury de validation

Le président de l'université arrête, chaque année, la composition du jury de validation, composé à minima du directeur de l'ENIM et du directeur des études (FISE-FISA) ou d'un représentant proposé par lui.

Le directeur de l'ENIM préside le jury. Il s'assure que le jury est valablement constitué pour statuer et le déclare ouvert. Le jury décide souverainement.

FISE	FISA
Seul le jury, réuni en plusieurs sessions en fin de semestre ou d'année, est compétent pour prononcer : • l'arrêt ou la modification des notes provisoires d'EC ou d'UE ; • l'octroi de points de jury aux semestres ; • la validation de semestre, UE, EC, compétences ; • le passage en année supérieure. À l'occasion de l'augmentation des notes plancher le jury pourra moduler les règles de validation s'il le juge nécessaire, en acceptant une ou plusieurs notes d'EC et/ou d'UE inférieures à la note plancher correspondante. Il peut prononcer toute décision concernant l'orientation de l'élève-ingénieur dans le respect du présent règlement, notamment : • le redoublement de semestre pédagogique ou industriel, ou d'année complète (dit "ajourné(e)"); • l'exclusion pour résultats insuffisants et/ou non-respect du règlement des études (assiduité, comportement).	Seul le jury, réuni en une ou plusieurs sessions en fin de semestre ou d'année universitaire, est compétent pour statuer notamment sur : • l'arrêt définitif ou la modification des notes provisoires des éléments constitutifs (EC) ou des unités d'enseignement (UE) ; • l'attribution de points de jury aux semestres ; • la validation des semestres, des UE, des EC et des compétences.

En cas de contestation, la demande écrite de recours gracieux est à adresser au président du jury ou à la direction de la FISE et de la FISA, conformément au 8.6.

Les décisions possibles concernant les EC, UE, semestres sont les suivantes :

- **Admission** (ADM) si les conditions de validation sont réunies. Les crédits ECTS sont acquis, le cas échéant ;
- **Ajourné** (AJ) si les conditions de validation ne sont pas remplies ;
- **Défaillant** (DEF) en cas d'absence.

> Commissions pédagogiques

FISE	FISA
À l'issue de chaque semestre, et au plus tard avant le jury de 2^{ème} session, la direction de la FISE convoque une commission pédagogique dont elle nomme un président parmi les enseignants titulaires de l'ENIM.	Avant la tenue du jury de 2^{ème} session, le directeur de la FISA convoque une commission pédagogique qu'il préside.



Sont invités à participer à la commission pédagogique l'ensemble des enseignants, titulaires et vacataires ayant participé aux enseignements du semestre, et les élèves-ingénieurs délégués des groupes de TP ou leur représentant.

La commission fait le bilan et la vérification des résultats obtenus par les élèves-ingénieurs et émet un avis sur l'avenir des élèves-ingénieurs à l'école.

Les élèves-ingénieurs délégués des groupes de travaux pratiques sont invités à fournir à la commission et au jury les éléments éclairant le fonctionnement collectif de leur groupe, et à porter la parole de leurs camarades faisant l'objet d'une discussion lorsqu'ils y sont invités.

Sont invités à participer à la commission pédagogique l'ensemble des enseignants, titulaires et vacataires ayant participé aux enseignements du semestre.

La commission fait le bilan et la vérification des résultats obtenus par les élèves-ingénieurs.

8.3.2 Jury de première session et rattrapages

FISE	FISA
En cas de non validation du semestre en première session, l'élève-ingénieur peut être convoqué aux rattrapages des EC non validés des UE non validées du semestre non validé si ses résultats de première session remplissent la condition suivante : la moyenne au semestre est supérieure ou égale à 8,5/20 (calculée en remplaçant les défaillances par la note de zéro, le cas échéant). Les MCC particulières de chaque EC ("fiche matière") définissent les modalités de la deuxième session. EC sans deuxième session : En cas de non-validation d'un EC ne proposant pas de deuxième session, le jury pourra prononcer le redoublement, la réorientation, le quitus ou des points de jury. Par ailleurs, le jury laisse à l'élève-ingénieur la possibilité de reporter certaines notes de première session, si et seulement si elles sont supérieures ou égales à la note plancher qui est de 7/20 et inférieure à la note de 10/20. Si la note est supérieure ou égale à 10/20, elle est automatiquement reportée. Les notes calculées à l'issue de la deuxième session se substituent aux notes de première session, selon les règles prévues dans MCC. Disposition particulière : Dans le cas où la non-validation du semestre n'est due qu'à une note d'EC inférieure à la note plancher, seul l'EC concerné devra faire l'objet du rattrapage. Il n'est pas possible de participer au rattrapage d'un EC déjà validé. Les notes d'EC de 1^{ère} session supérieures ou égales à 10/20, le bonus associatif et le malus absence sont automatiquement reportées en 2^{ème} session. L'élève-ingénieur confirmera par écrit à la direction de la FISE sa participation aux sessions de rattrapage, en précisant les EC qu'il s'engage à rattraper. Tout engagement écrit à participer à la 2^{ème} session entraîne l'annulation de la note de 1^{ère} session.	En cas de non validation du semestre en première session, le jury impose/ou propose des examens de rattrapage aux apprentis-ingénieurs ne remplissant pas les règles de validation des UE et des EC. Règle de validation des Unités d'Enseignement (UE) : Pour les unités d'enseignement pédagogiques (FSI, FM et FHE) : la moyenne pondérée par unité d'enseignement doit être au moins égale à 10 / 20 et la moyenne par EC doit être au moins égale à la note plancher de 07 / 20 Pour l'unité d'enseignement industrielle (FE) : toutes les évaluations doivent être validées. Pour valider un semestre, toutes les unités d'enseignements (UE) doivent être validées. La validation d'un semestre donne lieu à l'octroi de 30 crédits ECTS. Il n'est pas possible de participer au rattrapage d'un EC déjà validé. Les notes d'EC de 1^{ère} session supérieures ou égales à 10/20, le bonus associatif sont automatiquement reportées en 2^{ème} session. L'élève-ingénieur confirmera par écrit à la direction de la FISA sa participation aux sessions de rattrapage, en précisant les EC qu'il s'engage à rattraper parmi ceux qui lui sont proposés, en plus de ceux imposés. Règle concernant les examens de rattrapage : La note finale de chaque élément constitutif (EC) est arrêtée sur la base d'une moyenne pondérée entre la note obtenue à l'examen de rattrapage, affectée d'un coefficient 2, et la note de contrôle continu (note de session 1), affectée d'un coefficient 1. Les notes ainsi calculées se substituent aux notes de première session. Ainsi, en cas d'absence injustifiée à l'examen de rattrapage l'élève-ingénieur sera considéré comme défaillant dans l'EC concerné.



Ainsi, en cas d'absence à l'examen de rattrapage l'élève-ingénieur sera considéré comme défaillant dans l'EC concerné.

8.3.3 Commission et jury de deuxième session

FISE	FISA
Le jury de deuxième session se réunit nécessairement après la commission pédagogique dont il recueille les avis.	Le jury de deuxième session se réunit nécessairement après la commission pédagogique dont il recueille les avis.
Le jury statue, en tenant compte de l'avis majoritaire qui a pu se dégager pendant la commission, sur la validation des acquis pédagogiques et l'octroi des crédits ECTS associés.	Le jury statue, en tenant compte de l'avis majoritaire qui a pu se dégager pendant la commission, en tenant compte des notes obtenues aux examens de rattrapage sur la validation des acquis pédagogiques et des séquences industrielles et l'octroi des crédits ECTS associés.
Le jury arrête également le niveau d'acquisition des compétences atteint chaque semestre (une compétence validée ne pouvant être dévalidée ensuite).	Le jury de fin de semestre S10 statue sur l'obtention du diplôme d'ingénieur ENIM à partir du dossier de l'alternant, constitué tout au long de la formation, selon le paragraphe 8.5 ci-dessous.
De plus, les jurys de fin de semestres de printemps statuent sur le passage en année supérieure, selon le paragraphe 8.4 ci-dessous.	
Enfin, le jury de fin de semestre S10 statue sur l'obtention du diplôme d'ingénieur ENIM, selon le paragraphe 8.5 ci-dessous.	
Les résultats de l'élève-ingénieur sont réévalués en tenant compte des notes obtenues aux examens de rattrapage.	

8.4 Conditions de passage en année supérieure, redoublement, réorientation

8.4.1 Certification des niveaux de langues vivantes

FISE	FISA
Afin d'encourager les élèves-ingénieurs à se préparer au plus tôt pour remplir les conditions d'obtention du diplôme fixées au 8.5, à partir de la deuxième année, le passage en année N+1 est conditionné à l'obtention d'un niveau minimum d'anglais à un test externe (blanc ou certifié) avant le jury de fin d'année N, selon les niveaux donnés dans le tableau 6 suivant (Conseil de l'ENIM du 6 juillet 2023) :	Dans le cadre de la formation par apprentissage, l'obtention d'un niveau minimum en anglais ne constitue pas une condition préalable au passage en année supérieure.

NIVEAUX REQUIS EN FIN D'ANNEE POUR LE PASSAGE EN N+1				NIVEAUX CONSEILLÉS EN FIN DE CHAQUE ANNEE	
Année	TOEIC	LINGUASKILL	CECRL	TOEIC	LINGUASKILL
1				500	136
2	450	134	A2+	550	140
3	550	140	B1	680	151
4	680	151	B1+	785	160
5	785	160	B2	945	180 - C1

FISE - Tableau 6. Niveaux conseillés et requis par année d'étude



Si l'élève-ingénieur(e) ne remplit pas cette condition en fin d'année N, il ne pourra pas passer en année N+1 et il sera donc ajourné.

8.4.2 Redoublement

FISE	FISA
Le jury peut proposer le redoublement d'un ou deux semestres de l'année écoulée. Il est possible de doubler une seule fois pendant le cycle pré-ingénieur (1A, 2A). De même, un seul redoublement est autorisé pendant le cycle ingénieur (3A, 4A et 5A). Le redoublement est accordé pour l'année scolaire suivant celle en échec. En cas de redoublement d'un semestre ou d'une année pédagogique, et conformément à la décision 5 du Conseil d'Administration de l'ENIM du 4 juillet 2013, sont reportables dans le semestre redoublé les notes d'EC supérieures ou égales à 12/20 pour les UE non validées. Le redoublement n'est pas un droit, il est subordonné à la décision du jury.	Si, à l'issue des trois années de formation, l'apprenti n'a pas satisfait à l'ensemble des critères requis pour l'obtention du diplôme, il peut de droit prolonger sa formation par apprentissage pour une durée maximale d'un an. Cette prolongation peut prendre la forme soit d'un avenant au contrat initial, soit de la conclusion d'un nouveau contrat avec une autre entreprise. Un délai maximal de trois mois à compter du début de la formation est accordé à l'apprenti pour trouver une entreprise d'accueil.

8.4.3 Réorientation

FISE	FISA
Le doublement n'est pas de droit et une réorientation peut être prononcée en cas de semestre ou d'année ajourné(e), • si l'élève-ingénieur a déjà redoublé une fois dans le cycle d'étude dans lequel il se trouve à l'ENIM, • si le jury estime que l'élève-ingénieur n'est pas en mesure de réussir un redoublement, • si le jury a relevé des comportements et une attitude non conforme aux exigences de la formation (cf. section 1.2 Charte de la citoyenneté et la section 6.1).	Le jury est seul habilité à évaluer les compétences de l'apprenti et à statuer sur la validation des semestres, des unités d'enseignement, des éléments constitutifs et des compétences. Il peut, le cas échéant, proposer : • la prolongation de la formation pour permettre la validation des compétences manquantes ; • la réorientation de l'apprenti vers un autre parcours ou modules complémentaires lorsque les objectifs pédagogiques du parcours initial ne sont pas atteints. Toute réorientation est subordonnée à l'accord de l'apprenti et de l'entreprise d'accueil.

8.5 Conditions d'obtention du diplôme d'ingénieur ENIM

8.5.1 Passeport international

Afin d'encourager les élèves-ingénieurs à développer leur expérience à l'international et de valoriser cette expérience dans leur supplément au diplôme, l'obtention du diplôme d'ingénieur ENIM est conditionnée à la validation d'un "passeport international" recouvrant les exigences suivantes :

FISE	FISA
> Mobilité à l'international D'une durée de 17 semaines minimum, elle peut être répartie en plusieurs périodes de 4 semaines minimum chacune au cours de la scolarité à l'ENIM. L'expérience peut consister en un stage industriel ou universitaire, un	> Mission à l'international (FC non concernés par cette exigence) D'une durée de 10 semaines minimum, elle peut être répartie en plusieurs périodes de 4 semaines minimum chacune.



semestre académique, mais aussi un travail saisonnier, un engagement bénévole, ou tout projet personnel jugé recevable.

De plus « les étudiants internationaux » (élèves étrangers ayant effectués à l'étranger leurs études jusqu'au cycle préparatoire inclus) sont considérés comme étant en mobilité internationale durant leur séjour en France et valident donc cette obligation » (CTI Références et orientations 2024).

Pour être prise en compte, chaque période doit faire l'objet d'une information préalable de la part de l'étudiant par écrit, au service de la FISE.

La validité du passeport international est examinée par une commission ad hoc nommée par le directeur, sur proposition du directeur des partenariats internationaux.

> Anglais : niveau B2

Conformément aux Références et Orientations de la CTI – Livre 1 – C.4.4.2 fixant le niveau d'anglais requis, "en aucun cas, le diplôme n'est attribué à un étudiant ou à un apprenti n'atteignant pas le niveau B2, certifié par un organisme reconnu et extérieur à l'école."

La Commission des titres d'ingénieur CTI s'appuie sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil de l'Europe.

L'ENIM est centre d'examen pour le test de certification externe en anglais TOEIC Listening and Reading (certifiant 2 compétences parmi 5).

Les scores minimum correspondant au niveau B2 de l'échelle européenne sont de 785 pour le TOEIC. La valeur du score requis est à considérer à la date d'admission de l'élève-ingénieur dans le cycle ingénieur (selon délibération de la CTI n°2013/11-02).

Sont pris en compte pour la validation de la durée de 10 semaines minimum :

- **Les séjours à l'international**

Conformément aux articles L.6222-42 et suivants du Code du travail, toute période de mobilité internationale d'un élève-ingénieur en formation par apprentissage est subordonnée à la conclusion d'une convention spécifique.

Selon les conditions de la mobilité, celle-ci est encadrée par une **convention de mise à disposition** ou par une **convention de mise en veille** du contrat d'apprentissage.

- **Les déplacements professionnels** ponctuels à l'étranger réalisés dans le cadre de l'exécution du contrat d'apprentissage. Ils n'entraînent pas la suspension du contrat et sont réalisés selon les modalités définies par l'employeur.

La mission à l'international doit permettre à chaque apprenti-ingénieur :

- De s'intégrer dans un pays avec une culture, une langue, un environnement industriel, un mode de vie différent du nôtre,
- D'identifier les caractéristiques de l'organisation et de la gestion (technique, humaine, économique) d'un contexte industriel international.

Cette mission sera effectuée sur les périodes en entreprise, de préférence entre la fin de la 4^{ème} année et le début de la 5^{ème} année (entre juin et septembre).

Le choix de l'affectation et de l'organisation doit être déterminés avec l'entreprise de l'apprenti en accord avec ce dernier.

La structure d'accueil peut être une entreprise industrielle, une entreprise commerciale, une grande exploitation agricole, un établissement académique gratuit ou payant (summer school), un centre de recherche, une association, un job d'été, une activité woofing).

> Anglais : niveau B2 (FISA & FC)

Conformément aux Références et Orientations de la CTI – Livre 1 – C.4.4.2 fixant le niveau d'anglais requis, "en aucun cas, le diplôme n'est attribué à un étudiant ou à un apprenti n'atteignant pas le niveau B2, certifié par un organisme reconnu et extérieur à l'école."

La Commission des titres d'ingénieur CTI s'appuie sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil de l'Europe.

L'ENIM est centre d'examen pour le test de certification externe en anglais TOEIC Listening and Reading (certifiant 2 compétences parmi 5).

Les scores minimum correspondant au niveau B2 de l'échelle européenne sont de 785 pour le TOEIC. La valeur du score requis est à considérer à la date d'admission de l'élève-ingénieur dans le cycle ingénieur (selon délibération de la CTI n°2013/11-02).



Une autre certification externe, équivalente au niveau B2 CECRL, peut également être acceptée s'il est démontré qu'elle évalue à minima les mêmes compétences ; par exemple le Linguaskill Business de chez Cambridge ou le CLES (Certificat de Langues de l'Enseignement Supérieur).

En complément, une validation interne au niveau B2 est nécessaire afin de valider les 3 autres compétences (Presenting, Conversing and Writing).

> Langue vivante 2

Les LV2 enseignées à l'ENIM sont l'allemand, l'espagnol et le français en tant que langue étrangère. Les élèves-ingénieurs sont fortement encouragés à lire, écouter et s'exprimer dans les langues étudiées grâce à tous les multimédia existants : lecture (presse, essais, fiction, etc.), radio, télévision, DVD, Internet, etc.

- Pour obtenir le diplôme, les élèves venant de pays francophones suivant la formation d'ingénieur devront
 - soit valider un niveau B1 -par certification interne- en allemand ou en espagnol, qui sont les secondes langues enseignées à l'ENIM en dehors du français en tant que langue étrangère,
 - soit valider un niveau B1 - par une certification externe reconnue - dans une seconde langue étrangère de leur choix, hormis leur(s) langue(s) maternelle(s) officielle(s). Dans ce cas, une certification CLES validant les 5 compétences (compréhension orale et écrite, production orale et écrite, interaction orale) sera privilégiée pour la validation externe du niveau B1. L'école pourra refuser de reconnaître un certificat qui proviendrait d'un organisme non officiel dont la reconnaissance ou la procédure de certification pose question.

Pour obtenir le diplôme, les élèves venant de pays non francophones doivent atteindre un **niveau B2 en français, validé par une certification externe**, conformément aux Références et Orientations de la Cti – Livre 1 – C.4.4.2

TOEIC recevable : TOEIC institutionnel organisé par l'ENIM ou TOEIC programme public avec photo d'identité et description des compétences

Une autre certification externe, équivalente au niveau B2 CECRL, peut également être acceptée s'il est démontré qu'elle évalue à minima les mêmes compétences ; par exemple le CLES (Certificat de Langues de l'Enseignement Supérieur), IELTS (*International English Language Testing System*).

En complément, une validation interne au niveau B2 est nécessaire afin de valider 2 autres compétences (Presenting and Conversing).

> Langue vivante 2

La validation d'une langue vivante 2 n'est pas requise pour l'obtention du diplôme d'ingénieur ENIM en partenariat avec l'ITII Lorraine.

Néanmoins, la direction de la FISA offre aux apprentis et aux salariés en formation continue ayant satisfait aux exigences en anglais la possibilité de suivre l'enseignement de l'allemand à partir du semestre 8, en remplacement de l'anglais.

Pour obtenir le diplôme, les élèves venant de pays non francophones doivent atteindre un **niveau B2 en français, validé par une certification externe**, conformément aux Références et Orientations de la Cti – Livre 1 – C.4.4.2

8.5.2 Autres conditions

FISE	FISA
Si l'élève-ingénieur(e) a obtenu, dans le cours de son cycle ingénieur, une autorisation à redoublement ou un congé d'étude, c'est le règlement attaché à la promotion qu'il a rejointe qui est en vigueur.	Le jury de délivrance du diplôme doit se prononcer sur l'aptitude de l'alternant à exercer une fonction d'ingénieur. Il doit porter un jugement d'ensemble sur les résultats pédagogiques émanant des jurys de validation, ainsi que sur le travail en entreprise, sans se limiter à une matière. Il doit demander tous les
Ne peuvent être diplômés que les élèves-ingénieurs remplissant les conditions suivantes :	



- avoir validé la 5^{ème} année ;
- avoir acquis le niveau 3 pour chacune des cinq blocs compétences du référentiel ENIM et validé les compétences adaptatives ;
- avoir validé le passeport international ;
- avoir réellement accompli trois semestres pédagogiques dans l'établissement dans la spécialité délivrant le diplôme ;
- avoir accompli au moins 28 semaines cumulées de stage, prioritairement en entreprise en France ou à l'International. « Lorsque le projet professionnel de l'élève-ingénieur présente une composante recherche affirmée, un stage long en laboratoire de recherche peut être substitué au stage long en entreprise. Dans ce cas, la durée minimale cumulée de stage en entreprise dans l'ensemble de la formation peut être ramenée à 14 semaines. » (CTI Références et Orientations 2024).

L'élève-ingénieur ayant validé la 5^{ème} année mais n'ayant pas validé le passeport international ou le référentiel compétences ENIM obtient une attestation de scolarité, mentionnant avoir satisfait à toutes les conditions requises pour l'obtention du diplôme excepté la ou les exigences permettant de valider le passeport international et/ou l'ensemble des compétences du référentiel ENIM.

renseignements nécessaires à l'élaboration de son jugement.

Le jury de délivrance du diplôme se prononce pour :

- l'attribution du diplôme d'ingénieur aux alternants ;
- la non-délivrance du diplôme ;
- une prolongation du contrat d'apprentissage par voie d'avenant au contrat (entreprise d'apprentissage ou nouvelle entreprise).

Le jury statue à partir du dossier de l'alternant, constitué tout au long de la formation. L'alternant doit satisfaire aux 5 critères suivants :

1. **Comportement dans l'industrie satisfaisant** : à partir des 3 évaluations faites par le Maître d'Apprentissage, et d'une synthèse, c'est-à-dire une lettre d'évaluation globale faite par le directeur de l'entreprise ;
2. **Projet de fin d'études satisfaisant**, à partir de la feuille remplie par un jury de soutenance des projets ;
3. **Passeport à l'international validé** :
 - ✓ **Niveau suffisant en anglais** ;
 - ✓ **Mission à l'international validée** : durée conseillée de 3 mois et de 10 semaines minimum (en une ou plusieurs fois) ;
4. **Validation des UE et EC** selon les règles de validation.

Le cas des alternants dont toutes les conditions d'attribution du diplôme ne sont pas remplies au regard des dispositions applicables font l'objet d'un vote par le jury. Le vote est nominatif.

Les attestations de diplômes sont établies à l'issue de la délibération du jury et sont mises à la disposition des élèves-ingénieurs.

Le diplôme est délivré par le directeur de l'ENIM conformément à la décision du jury. Il est signé par le directeur de l'ENIM, par le Président de l'Université de Lorraine et par le Recteur de l'Académie de Nancy-Metz et Chancelier des Universités.

8.5.3 Conditions de délivrance du diplôme d'ingénieur post-formation

FISE	FISA
Les étudiants n'ayant pas validé le passeport international à l'issue du jury final disposent d'une seule année de réinscription universitaire pour valider les conditions d'obtention du diplôme. Cette inscription est faite l'année suivant la non-validation. Les exigences pour la validation sont celles qui prévalaient lors de l'année du jury n'ayant pas validé le niveau requis.	Les apprentis qui n'ont pas satisfait à l'ensemble des critères requis pour l'obtention du diplôme peuvent prolonger leur formation par apprentissage pour une durée maximale d'un an. L'apprenti a pour obligation de procéder à une réinscription universitaire.

Le décret n°2010-1426 du 18 novembre 2010 modifiant le Décret n°71-376 du 13 mai 1971 prévoit que tout établissement d'enseignement supérieur ou université française ne peut délivrer un diplôme à un étudiant que si celui-ci est inscrit au moment de la délivrance effective du diplôme.

8.6 Contestation des résultats, voies et délais de recours

L'élève-ingénieur qui souhaite contester ses résultats peut saisir le président du jury, le directeur de l'ENIM, ou son délégataire d'un recours gracieux leur demandant, pour un motif précis - erreur dans le calcul de ses notes, erreur dans le report de ses notes... - un nouvel examen de son cas par le jury.



Le recours gracieux n'est enfermé dans aucun délai mais doit néanmoins être transmis au plus tôt après la notification des résultats si l'élève-ingénieur souhaite se laisser la possibilité d'un recours contentieux.

En effet, dans un délai de deux mois à compter de la notification des résultats, l'étudiant peut s'il estime cette délibération illégale, saisir le Tribunal Administratif compétent afin d'en obtenir l'annulation.

9 Cours hors de l'ENIM (FISE uniquement)

9.1 Conditions pour la mobilité sortante

L'élève-ingénieur qui se porte candidat pour effectuer une mobilité pédagogique dans le cadre d'un double diplôme ou dans le cadre d'un simple échange pédagogique est sélectionné par un jury composé du directeur qui le préside, du directeur des partenariats internationaux, de la direction de la FISE et des responsables pays.

La mobilité doit s'insérer dans un parcours de formation compatible avec les exigences du diplôme d'ingénieur : en particulier, la nécessité de passer trois semestres dans les murs de l'école au cours du cycle ingénieur, et le nombre de semaines d'expérience en entreprise. Ainsi, compte tenu de la maquette de formation actuelle il est exclu de cumuler une mobilité au S8 et au S9. La seule exception à ce principe concerne certaines conventions de double diplôme, réservées aux étudiants ayant suivi le cycle préparatoire à l'ENIM.

L'élève-ingénieur dont la candidature respecte ces conditions est sélectionné en fonction de ses vœux, du nombre de places réservées pour l'ENIM chez le partenaire, de ses résultats et de ses niveaux de langues.

Les conditions minimums requises pour un départ en mobilité pédagogique à l'international sont définies chaque année par le Directeur des Partenariats Internationaux.

9.2 Conditions de formation et de validation

L'élève-ingénieur qui effectue une partie de son cursus dans un autre établissement d'enseignement supérieur, dont le cursus est reconnu équivalent par une convention, est lié par un contrat d'études établi par le tuteur correspondant de l'établissement d'accueil, par le directeur des partenariats internationaux de l'ENIM et par la direction de la FISE de l'ENIM.

Dans le cas des universités partenaires, le contrat d'études décrit le programme que l'élève-ingénieur devra suivre, ainsi que les crédits ECTS/Coefficients (European Credit Transfert System) qui lui seront octroyés dans la mesure où il aura satisfait aux conditions requises (examens, évaluations, etc.). Par ce contrat, l'élève-ingénieur s'engage à suivre le programme d'études en le considérant comme une partie intégrante de ses études supérieures. Toute modification à ce programme sera soumise à l'approbation des deux partenaires. Le contrat d'étude doit être composé en veillant à respecter autant que possible les poids relatifs des UE du semestre correspondant de la formation ENIM.

L'ENIM s'engage à garantir une reconnaissance académique totale du semestre d'études effectué, en tenant compte de l'obtention des crédits stipulés dans le contrat d'études ou par décision spéciale du jury de fin de semestre.

9.3 Liste des établissements avec lesquels l'ENIM a des conventions bilatérales d'échange

La notion de double diplôme recouvre la possibilité pour un élève-ingénieur français, effectuant un cursus en partie dans son établissement d'origine, déjà habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur, et en complément dans l'établissement international partenaire, de se voir décerner le diplôme de chacun des établissements. En tout état de cause, le cas du double diplôme suppose la réciprocité pédagogique.

La délivrance du diplôme dans l'établissement d'origine est un préalable à l'obtention du diplôme du partenaire.

La liste des établissements coopérant avec l'ENIM est disponible à la direction des partenariats internationaux.

10 Autres diplômes

10.1 Diplômes de Master

Au cours de leur dernière année d'études les élèves-ingénieurs ont la possibilité de préparer **un seul** diplôme de Master:

- Mention : **Mécanique** :
 - Parcours Type : Biomécanique (BM)



La scolarité aménagée est réalisée en liaison avec l'Orientation « Biomécanique et Systèmes Prothétiques » du semestre S9.

- Mention : **KIMP-CII (Knowledge integration in mechanical production, spécialité Conception, Industrialisation, Innovation)**
 - Parcours Type : Innovation et Performance dans l'Industrie 4.0

La scolarité aménagée est réalisée en liaison avec l'Orientation « Systèmes Automatisés et Robotique », du semestre S9.

- Mention : **Management de chaîne logistique**
 - Parcours Type : Supply Chain Management

La scolarité aménagée est réalisée en liaison avec l'Orientation « Management des Processus et de la chaîne logistique globale » du semestre S9.
- Mention : **Ingénieur Manager**
 - Hors parcours type

10.2 Mastère Spécialisé Management de Projets Industriels et Logistique

Ce Mastère Spécialisé est une formation de 3^{ème} cycle labellisée par la Conférence des Grandes Ecoles dont l'intitulé est : Management de Projets Industriels et Logistique.

Cette formation est accessible aux étudiants, salariés et demandeurs d'emploi titulaires d'un diplôme BAC+5 minimum : diplôme d'ingénieur homologué par la Commission des Titres d'Ingénieur, Masters ou équivalents pour les étudiants internationaux.

Les salariés d'entreprises ne disposant pas du niveau Bac+5 peuvent être admis par valorisation des acquis professionnels : niveau BAC+4 complété de 3 ans d'expérience ou niveau BAC+2 et 10 ans d'expérience.

Cinq mois de cours et conférences totalisant quelques 500 heures suivis de sept mois de stage industriel permettant de capitaliser les compétences pour présenter la thèse professionnelle sanctionnant la formation. Cette formation est également accessible en alternance sous contrat de professionnalisation.

Les cours abordent l'économie et la gestion des entreprises, le management des ressources humaines, la gestion de la qualité en prestation de service, l'approche internationale d'un projet ; un cycle de conférences, données par des managers ou des cadres de Direction, complète cette formation de base.

11 Références

Décret du 29 février 1960 : création des ENI

Décret n°2015-1133 du 11 septembre 2015 : intégration de l'ENIM à l'UL

Conseil d'Administration de l'ENIM du 4 juillet 2013 : divers décisions concernant la formation

Conseil d'Administration de l'ENIM du 3 juillet 2014 : pénalités en cas d'absences injustifiées

Arrêté ministériel du 20 août 1986 : recrutement au-delà de la 1^{ère} année

Décret n°76-1144 du 9 décembre 1976 : recrutement d'étudiants étrangers

Décret n° 2008-1026 du 7 octobre 2008 : organisation et missions des SUMPPS (médecine préventive)

Circulaire n° 2015-122 du 22-07-2015 : Mise en œuvre d'une période de césure

Cti : R&O 2016 - Livre 1 – VI.2.4 – Césure : précisions sur la mise en œuvre de la césure dans les écoles d'ingénieurs

Article L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle : droit d'auteur, plagiat

Point 22 du CA de l'UL du 15 décembre 2015 : procédure de demande de césure au sein de l'UL

Cti : R&O 2016 – Livre 1 – C.4.4.2 : Maîtrise des langues

Décret n° 2010-1426 du 18 novembre 2010 : inscription requise pour l'obtention du diplôme

Charte des examens UL (Conseil d'Administration de l'UL du 13/03/2018, annexe 12)

Code de l'éducation :

Partie législative – Troisième partie – Livre VI – Titre 1er – Chapitre III – Section 1



Article L613-1 : Règles générales de délivrance des diplômes

Partie réglementaire – Livre VI – Titre Ier – Chapitre II – Section 1 – Sous-section 1 – Paragraphe 1

Articles D612-1 à 6 : Inscription des étudiants

Partie réglementaire – Livre VIII – Titre 1^{er} – Chapitre unique – Section 2

Articles R811-10 à R811-42 : Discipline

Partie réglementaire – Livre VIII – Titre 1^{er} – Section 2 : Procédures disciplinaires

R811-10 à R811-15 : Procédures disciplinaires et sanctions prévues à l'égard des usagers

12 Sigles et abréviations

- **1A, ..., 5A** : 1^{ère}, ..., 5^{ème} année du cursus de formation (5 au total)
- **ApC** : Approche par Compétences
- **CA** : Conseil d'Administration
- **CE** : Code de l'éducation
- **CECRL** : Cadre européen commun de référence pour les langues
- **CM** : Cours magistral
- **CTI** : Commission des titres d'ingénieur
- **EC** : Élément constitutif (d'une UE)
- **ECTS** : European Credits Transfer Scale (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits)
- **FISE** : Formation Initiale sous Statut Etudiant
- **FISA** : Formation Initiale sous Statut Apprenti
- **FLE** : Français Langue Étrangère
- **FND** : Formation non diplômante
- **ITII** : Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie
- **L-INP** : Collégium Lorraine INP regroupant les écoles d'ingénieurs de l'université de Lorraine
- **MCCC** : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
- **PFE** : Projet de fin d'études
- **S1, ..., S10** : Semestre 1 à 10 du cursus de formation (10 au total)
- **TD** : Travaux dirigés
- **TP** : Travaux pratiques
- **UE** : unité d'enseignement
- **UL** : Université de Lorraine

